Résultats des enquêtes d'accidents ou d'incendies dans les édifices publics

1984

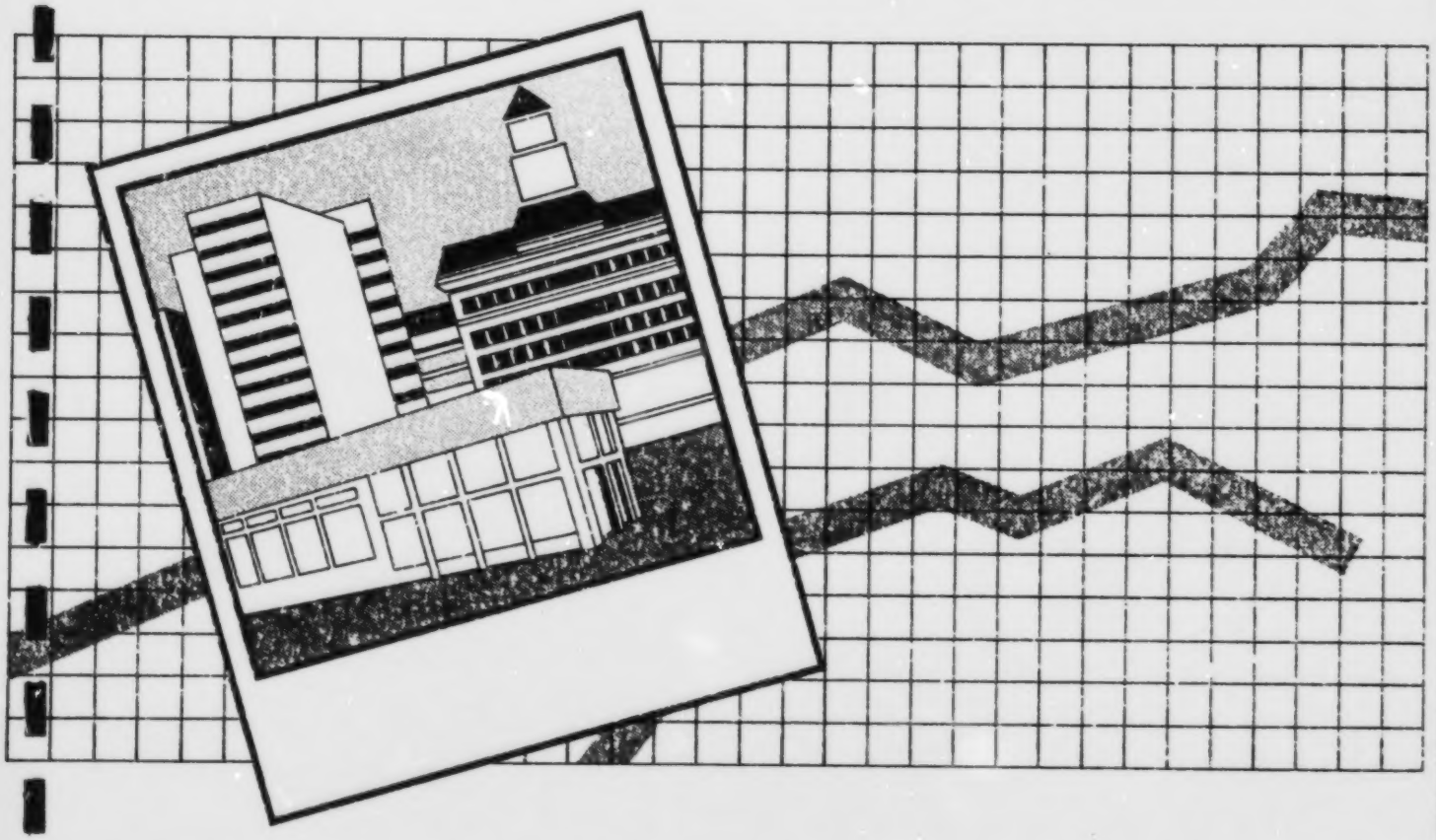

Québec

Résultats des enquêtes d'accidents ou d'incendies dans les édifices publics

1984

Cet ouvrage a été préparé par la Direction générale de l'inspection du ministère de l'Habitation et de la Protection du consommateur

Rédacteur

Sylvain Drapeau
Direction des opérations

Sous la direction de

Phuong Ho Nguyen, ingénieur
Direction des opérations

Ont également participé à la préparation de cet ouvrage

Richard Bougie
Marie Maranda
Francine Thibault

ISBN 2-550-12624-6

Dépôt légal, 4e trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

	Pages
AVANT-PROPOS	5
NOTES EXPLICATIVES	7
DEFINITION DES TERMES	9
LISTE DES FIGURES	10
LISTE DES TABLEAUX	12

Situation générale

1. ENQUETES DANS LES EDIFICES PUBLICS	17
- Faits saillants	17
- Evénements marquants de l'année 1984	19
- Evénements selon les régions	20
- Types d'événements	23
- Lieux d'événements	25
- Causes des événements	27
- Facteurs de blessures	29

Analyse

11. INCENDIES DANS LES EDIFICES PUBLICS	33
Immeubles d'habitation publique	36
- Répartition régionale	36
- Causes des incendies	38
- Caractéristiques des bâtiments	39
- Circonstances temporelles	40
- Caractéristiques des victimes	41
- Facteurs de blessures	43
Hôpitaux et foyers d'hébergement	44
- Répartition régionale	45
- Causes des incendies	46
- Caractéristiques des bâtiments	47
- Circonstances temporelles	48
- Caractéristiques des victimes	48
- Facteurs de blessures	49

Autres bâtiments publics 50

- Répartition régionale 50
- Causes des incendies 51
- Caractéristiques des bâtiments 52
- Circonstances temporelles 53
- Caractéristiques des victimes 53
- Facteurs de blessures 53

111. ACCIDENTS DANS LES LIEUX PUBLICS 55

Appareils de levage 57

- Remontées mécaniques 58
- Jeux mécaniques 59
- Ascenseurs, escaliers roulants, monte-charge 59

Bains publics 61

- Noyades 61
- Accidents 63

Bâtiments publics 64

Annexes

Annexe A: Incendies - tableaux des résultats 69
Annexe B: Accidents - tableaux des résultats 93

Avant-propos

La Direction générale de l'inspection présente son rapport annuel des enquêtes effectuées à la suite des incendies, accidents et noyades dans les édifices publics et les installations destinées à l'usage du public en 1984.

Ces enquêtes, en vertu de la Loi et du règlement sur la sécurité dans les édifices publics, ont pour principal objectif de déterminer les infractions qui présentent un facteur de blessures effectif ou potentiel pour les résidents ou utilisateurs de ces lieux publics, pour ensuite informer le public et les organismes concernés en vue d'une amélioration de la situation.

De plus, elles sont effectuées selon une priorité établie en fonction de l'ampleur des événements et n'ont donc pas la prétention de couvrir l'ensemble de ceux-ci, en particulier ceux n'ayant occasionné aucune victime. Les événements enquêtés sont donc sélectionnés et ne représentent que des cas significatifs.

Par conséquent, ce rapport constitue plutôt un document d'information qu'un rapport statistique. Il permet de se renseigner sur les circonstances qui entourent les événements survenus dans les édifices publics et, dans la mesure du possible, d'en déterminer les origines ainsi que les facteurs de blessures.

Tout en exposant la situation générale du Québec, et dans un souci d'amélioration, le rapport de cette année se voit enrichi de deux aspects:

- la cause des événements et

- leur répartition en fonction des régions administratives

Ainsi constitué, le présent rapport comprend trois parties: la première traite de façon globale des enquêtes d'incendie et d'accident en 1984 et durant la période de 1981 à 1984; la deuxième partie analyse plus en profondeur les incendies, en mettant l'accent sur les circonstances et les facteurs de blessures; enfin, la troisième partie s'intéresse aux accidents dans les bâtiments publics, dans les installations accessibles au public, de même qu'aux noyades dans les bains publics.

Notes explicatives

- Les événements enquêtés contenus dans ce rapport couvrent la période du 1er avril 1984 au 31 mars 1985. Les données cumulatives quant à elles, couvrent une période de quatre ans (1981-1984).

- La sélection des événements enquêtés est effectuée en fonction de certaines priorités:

  - événements mortels
  - événements ayant occasionné des blessures
  - événements ayant causé des pertes matérielles importantes
  - événements inusités

  En ce sens, l'analyse des résultats revêt un caractère représentatif dans la mesure où l'on ne tient compte que des événements avec victimes.

- Les régions administratives peuvent, dans certains tableaux et certaines figures, être identifiées par numérotation:

Bas St-Laurent - Gaspésie	(01)
Saguenay - Lac-St-Jean	(02)
Québec	(03)
Mauricie - Bois-Francs	(04)
Estrie	(05)
Montréal-Centre	(6A)
Laval-Laurentides	(6B)
Montérégie-Richelieu	(6C)
Outaouais	(07)
Abitibi-Témiscamingue	(08)
Côte-Nord	(09)

  N.B. La région de Montréal (06) a été subdivisée en trois et la région du Nouveau-Québec (10), exempte d'enquêtes, est absente du rapport.

- Dans la plupart des cas, la cause de chaque événement ne constitue qu'une hypothèse et ne saurait donc être établie avec certitude au moment de l'enquête. Néanmoins, certaines preuves ou certains indices sérieux permettent de souscrire à l'hypothèse la plus plausible. Dans le cas contraire, afin d'éviter de fausser l'analyse, nous parlerons de cause inconnue même si, ultérieurement, celle-ci est élucidée.

- Tenant compte que 73% de la population du Québec et que 49% des édifices publics sont concentrés dans les régions de Québec et de Montréal-Centre, la proportion des enquêtes sur les événements sans victime dans ces régions est supérieure à celle des autres régions.

- Il faut également comprendre qu'un incendie est un événement imprévisible et porteur d'éléments de hasard. Ainsi, un seul incendie majeur peut provoquer une variation substantielle des statistiques pour une région donnée. L'analyse des données devra en tenir compte.

- Les tableaux de facteurs de blessures et de facteurs potentiels de blessures méritent une attention particulière. Ainsi, les enquêtes révèlent souvent plusieurs facteurs pour un même événement. De même, les valeurs associées aux groupes de facteurs représentent le nombre d'événements où ils apparaissent. Le nombre réel d'événements concernés est inscrit au bas des tableaux.

- Les noyades représentent une catégorie spécifique d'accidents et font l'objet d'une section dans la troisième partie. Lorsque non spécifiées, elles sont traitées comme accidents.

- Notons enfin que la somme des pourcentages de certains tableaux n'équivaut pas nécessairement à 100% tel qu'indiqué car l'arrondissement des données a fait perdre une partie de l'information.

Définition des termes

EDIFICES PUBLICS

Tous les bâtiments, lieux ou installations destinées à l'usage du public tel qu'indiqué dans la définition de l'article 2 de la Loi sur la sécurité dans les édifices publics (chapitre S-3).

APPAREILS DE LEVAGE

Se regroupent sous cette appellation, les ascenseurs et monte-charge, les escaliers roulants, les tapis roulants, les remontées mécaniques et les jeux mécaniques.

BAINS PUBLICS

Ce terme désigne toutes les piscines, pataugeoires et plages accessibles au public.

ARENAS

Ce mot désigne une enceinte à l'intérieur de laquelle une patinoire, pourvue de gradins, est utilisée à des fins sportives.

FACTEUR DE BLESSURE

Infraction à la Loi sur la sécurité dans les édifices publics ayant contribué à la blessure.

FACTEUR POTENTIEL DE BLESSURE

Infraction à la Loi sur la sécurité dans les édifices publics qui aurait pu contribuer à une blessure.

TAUX DE VICTIMES, DE DECES, DE BLESSES

Nombre de victimes, de décès, de blessés par rapport au nombre d'événements enquêtés.

EVENEMENT AVEC BLESSES SEULEMENT

Evénement ayant causé des victimes mais aucun décès.

Liste des figures

		Pages
1.	Nombre d'enquêtes effectuées et nombre de victimes dans les édifices publics	17
2.	Evénements et victimes selon les régions	21
3.	Types d'événements	23
4.	Causes des incendies et des accidents	27
5.	Répartition des incendies, des édifices publics, des victimes et de la population selon les régions	33
6.	Distribution des incendies et des victimes d'incendie dans les édifices publics	35
7.	Distribution régionale des incendies et des victimes dans les habitations publiques	37
8.	Distribution des causes d'incendie dans les habitations publiques	38
9.	Distribution temporelle des incendies dans les habitations publiques	40
10.	Distribution des victimes selon le sexe dans les habitations publiques	42
11.	Principaux groupes de facteurs de blessures d'incendie dans les habitations publiques	43
12.	Distribution régionale des incendies et des victimes dans les hôpitaux et les foyers d'hébergement	45
13.	Distribution des causes d'incendie dans les hôpitaux et foyers d'hébergement	46
14.	Distribution régionale des incendies et des victimes dans les autres bâtiments publics	51
15.	Distribution des causes d'incendie dans les autres bâtiments publics	52

16. Evolution du nombre d'accidents et de victimes dans les bâtiments publics, les appareils de levage et les bains publics 55

17. Répartition des causes d'accident dans les appareils de levage 57

18. Répartition des causes de noyades dans les bains publics 61

19. Répartition des causes d'accident dans les bâtiments publics 65

Liste des tableaux

		Pages
1.1	Enquêtes, tableau synoptique	18
1.2	Types d'événements et victimes par région	22
1.3	Types d'événements	24
1.4	Lieux d'événements	26
1.5	Groupes de facteurs de blessures d'incendie	28
1.6	Facteurs de blessures d'accident	30
2.1	Incendies et victimes selon les causes	70
2.2	Distribution régionale des causes d'incendie	71
2.3	Incendies et victimes selon les édifices et lieux publics	72
2.4	Distribution régionale des incendies et des victimes selon les édifices et lieux publics	73
2.5	Causes d'incendie selon les édifices et lieux publics	74
2.6	Caractéristiques des bâtiments incendiés - HABITATIONS PUBLIQUES	75
2.7	Caractéristiques des bâtiments incendiés - HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT	76
2.8	Caractéristiques des bâtiments incendiés - AUTRES BATIMENTS PUBLICS	77
2.9	Circonstances temporelles des incendies - HABITATIONS PUBLIQUES	78
2.10	Circonstances temporelles des incendies - HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT	79
2.11	Circonstances temporelles des incendies - AUTRES BATIMENTS PUBLICS	80
2.12	Décès d'incendie - HABITATIONS PUBLIQUES	81

2.13 Décès d'incendie
- HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT 82

2.14 Décès d'incendie
- AUTRES BATIMENTS PUBLICS 83

2.15 Blessés d'incendie
- HABITATIONS PUBLIQUES 84

2.16 Blessés d'incendie
- HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT 85

2.17 Blessés d'incendie
- AUTRES BATIMENTS PUBLICS 86

2.18 Facteurs de blessures d'incendie
- HABITATIONS PUBLIQUES 87

2.19 Facteurs de blessures d'incendie
- HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT 88

2.20 Facteurs potentiels de blessures d'incendie
- HABITATIONS PUBLIQUES 89

2.21 Facteurs potentiels de blessures d'incendie
- HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT 90

2.22 Facteurs potentiels de blessures d'incendie
- AUTRES BATIMENTS PUBLICS 91

3.1 Accidents et victimes selon les causes 94

3.2 Accidents et victimes selon les édifices et lieux publics 95

3.3 Distribution régionale des accidents et des victimes
- APPAREILS DE LEVAGE 96

3.4 Distribution régionale des accidents et des victimes
- BAINS PUBLICS 97

3.5 Distribution régionale des accidents et des victimes
- BATIMENTS PUBLICS 98

3.6 Répartition des causes d'accident
- APPAREILS DE LEVAGE 99

3.7 Répartition des causes d'incendie
- BAINS PUBLICS 100

3.8 Répartition des causes d'incendie
- BATIMENTS PUBLICS 101

3.9 Circonstances temporelles des accidents
- APPAREILS DE LEVAGE 102

3.10 Circonstances temporelles des accidents
- BAINS PUBLICS 103

3.11 Circonstances temporelles des accidents
- BATIMENTS PUBLICS 104

3.12 Victimes d'accident
- APPAREILS DE LEVAGE 105

3.13 Victimes d'accident
- BAINS PUBLICS 106

3.14 Victimes d'accident
- BATIMENTS PUBLICS 107

3.15 Facteurs de blessures d'accident
- APPAREILS DE LEVAGE 108

3.16 Facteurs de blessures d'accident
- BAINS PUBLICS 109

3.17 Facteurs de blessures d'accident
- BATIMENTS PUBLICS 110

3.18 Facteurs potentiels de blessures d'accident
- BAINS PUBLICS 111

Situation générale

I-Enquêtes dans les édifices publics

Faits saillants

De 1981 à 1984, 142 personnes ont perdu la vie et 175 autres ont été blessées lors d'incendies ou d'accidents dans les édifices publics au Québec. Le nombre d'enquêtes pour cette période s'élève à 566.

Pour l'année 1984 seulement, 185 événements ont attiré l'attention des enquêteurs. De ce nombre, 72 sont à l'origine de 42 décès et de 73 blessés.

Figure 1: Nombre d'enquêtes effectuées et nombre de victimes dans les édifices publics.

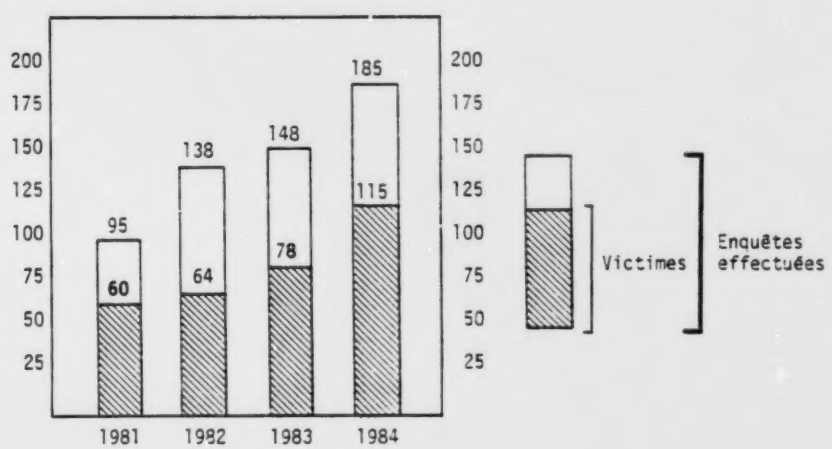

Le tableau 1.1 et la figure 1 montrent la progression, d'une année à l'autre, du nombre d'enquêtes effectuées et du nombre de victimes. Ainsi, en quatre ans, le nombre d'enquêtes passe de 95 à 185, alors que le nombre de victimes double.

Tableau 1.1: Enquêtes, tableau synoptique
LIEUX ET EDIFICES PUBLICS - 1981-84

	1981		1982		1983		1984		(1981-84) Cumulatif	
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
ENQUETES EFFECTUEES										
Evénements mortels	33	35	21	15	28	19	32	17	114	20
Evénements avec blessés seulement	15	16	23	17	12	8	40	22	90	16
Evénements sans blessure	47	49	94	68	108	73	113	61	362	64
TOTAL	95	100	138	100	148	100	185	100	566	100
TYPES D'EVENEMENTS										
Incendies	75	79	119	86	132	89	149	80	475	84
Accidents	10	11	15	11	13	9	29	16	67	12
Noyades	10	11	4	3	3	2	8	4	25	4
TOTAL	95	100	138	100	148	100	186	100	567	100
VICTIMES										
Décès	34	57	33	52	33	42	42	37	142	45
Blessés	26	43	31	48	45	58	73	63	175	55
TOTAL	60	100	64	100	78	100	115	100	317	100
Taux de décès*		36		24		22		23		25
Taux de blessés*		27		22		30		39		31
Taux de victimes*		63		46		53		62		56

* Taux de décès, blessés, victimes: Nombre de décès, blessés, victimes sur nombre total d'événements.

Cependant, en proportion, le nombre d'événements mortels demeure stable depuis 1982. C'est au niveau des événements avec blessés seulement que la hausse est la plus marquée. En effet, après une baisse de 17% à 8% de 1982 à 1983, ceux-ci progressent de 14 points et représentent 22% des événements enquêtés en 1984. Encore cette année, la majorité des événements (61%) ne comportent aucune blessure malgré que cette tendance s'amenuise depuis 1983 (de 73% à 61%).

Quant aux victimes, en un an la hausse voisine les 47%: 27% pour les décès et 62% pour les blessés. Malgré cette augmentation réelle, le taux de décès se stabilise depuis trois ans à près de 23%, contrairement au taux de blessés qui continue sa poussée pour s'établir à 39% en 1984, alors qu'il oscillait entre 27% et 22% en 1981 et 1982.

Evénements marquants de l'année 1984

INCENDIES TRAGIQUES

... Jour sombre pour la ville de Rouyn en Abitibi, le 26 juin 1984, 3 personnes perdent la vie et 13 autres sont blessées lors d'un incendie suspect dans une maison de rapport...

... En mars 1985, un incendie d'origine criminelle fait 4 morts dans une maison de chambres de la rue St-Hubert à Montréal...

INCENDIE MAJEUR

... A Québec, l'édifice Le St-Laurent, rue Grande-Allée, amorce l'année 1985 avec un incendie majeur. L'immeuble de 21 étages n'enregistre aucune victime, mais voit ses dommages s'élever à plus de 3 millions de dollars...

ACCIDENT MAJEUR

... Début juin 1984. Un accident faisant 5 blessés survient dans un jeu mécanique mal entretenu à Bécancour près de Trois-Rivières...

Voici donc les faits saillants de l'année 1984.

- Globalement, toutes les variables sont en hausse. Ainsi, en termes réels, le nombre d'incendies enquêtés augmente de 12% de 1983 à 1984, alors que les accidents font plus que doubler et que les noyades triplent.

- Au niveau des régions administratives, aucune surprise: Montréal et Québec demeurent les plus touchées et, sauf exceptions, les incendies sont majoritaires dans toutes les régions. Toutefois, en tenant compte du nombre d'édifices publics dans chacune des régions, les résultats affichent une différence moins frappante qu'au premier abord.

- Encore une fois, les incendies sont surtout concentrés dans les maisons de rapport et les accidents dans les appareils de levage et les bains publics.

- Les incendies volontaires ou suspects, ceux d'origine électrique et ceux causés par un article de fumeur représentent les cas le plus fréquemment rencontrés. Quant aux accidents, les facteurs humains, telles la négligence, l'imprudence et une surveillance inadéquate, ressortent comme causes principales de ces événements.

- Depuis quatre ans, les moyens d'alarme et de détection, en particulier l'absence de détecteur de fumée, contribuent aux blessures d'incendie. Les facteurs potentiels de blessures ne font pas exception et s'étendent même aux pratiques de l'organisation et aux moyens d'évacuation. Pour les accidents, bien qu'une part non-négligeable des facteurs de blessures soient imputables aux victimes elles-mêmes, la surveillance inadéquate, le manque d'entretien et de moyens de sécurité sont les facteurs le plus souvent cités.

Evénements selon les régions

Cette année, le rapport établit la progression depuis 1981 du nombre d'événements survenus dans chacune des régions administratives du Québec. Bien sûr, les données pour certaines régions éloignées peuvent paraître négligeables, mais l'objectif consiste à analyser les variations dans chaque région et à les comparer en proportion des événements enquêtés.

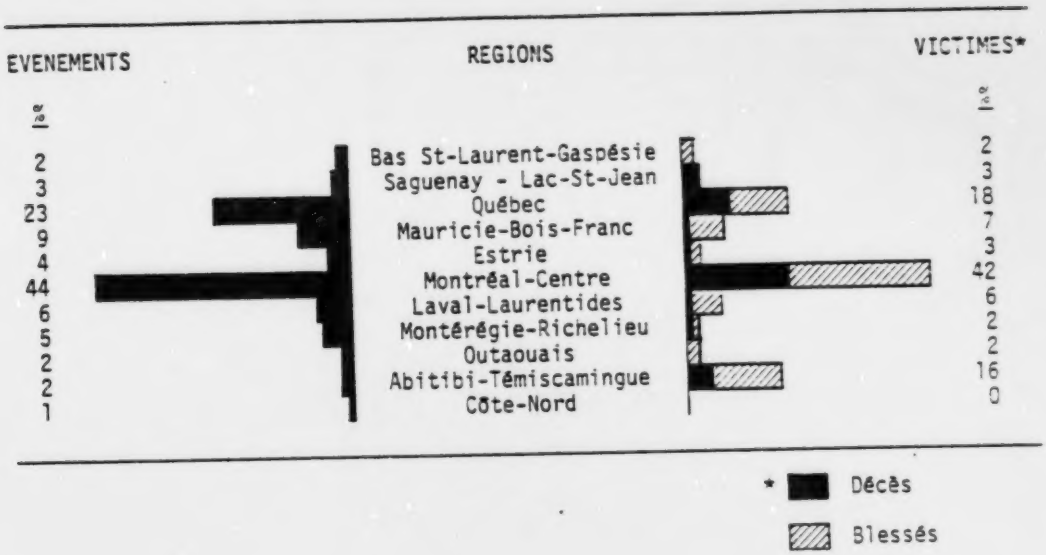

Figure 2: Evénements et victimes selon les régions

Pour l'instant, contentons-nous de dépeindre à grands traits la situation avec l'aide de la figure 2 et du tableau 1.2 qui révèlent que:

- au total en 1984, 67% des événements se concentrent dans les régions de Montréal-Centre (44%) et de Québec (23%) qui comptent 49% de la population et des édifices publics; le même profil se dessine pour les événements mortels et le nombre de victimes;

- la proportion des événements dans la région de Québec semble poursuivre sa baisse amorcée en 1982, tandis que la région de Montréal-Centre malgré une hausse réelle de 34% des événements enquêtés, voit sa portion se stabiliser à près de 45%;

- en 1984, les régions de Laval-Laurentides (6%) et de Mauricie Bois-Franc (9%) affichent un rapport deux fois supérieur à l'année précédente;

- c'est au niveau des incendies que ces résultats sont le plus manifestes. Quant aux accidents, les variations trop irrégulières d'une année et d'une région à l'autre et le nombre limité de cas ne permettent pas de corroborer ces résultats.

Tableau 1.2: Types d'événements et victimes par région

LIEUX ET EDIFICES PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

DIRECTIONS REGIONALES	EVENEMENTS												EVENEMENTS AVEC VICTIMES				VICTIMES				TAUX DE VICTIMES	
	Incendies				Accidents				Noyades				Total									
	1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984	1981-84
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	%	%
Bas St-Laurent Gaspésie (01)	3	2	8	2	-	-	1	1	-	-	-	-	3	2	9	2	1	1	5	2	2	2	7	2	67	78
Saguenay Lac St-Jean (02)	3	2	11	2	3	10	5	7	-	-	1	4	6	3	17	3	4	6	9	4	4	3	21	7	67	124
Québec (03)	32	21	124	26	8	28	24	36	3	38	7	28	43	23	155	27	17	24	55	27	21	18	68	21	49	44
Mauricie Bois-Francs (04)	14	9	29	6	2	7	4	6	-	-	1	4	16	9	34	6	4	6	11	5	8	7	16	5	50	47
Estrie (05)	5	3	17	4	2	7	4	6	1	13	1	4	8	4	22	4	3	4	8	4	3	3	11	3	38	50
Montréal-Centre (6A)	71	48	230	48	8	28	19	28	3	38	8	32	82	44	257	45	30	42	88	43	48	42	143	45	59	56
Laval-Laurentides (6B)	8	5	18	4	3	10	6	9	-	-	3	12	11	6	27	5	6	8	14	7	7	6	16	5	64	59
Montérégie-Richelieu (6C)	8	5	30	6	1	3	1	1	-	-	2	8	9	5	33	6	2	3	6	3	2	2	12	4	22	36
Outaouais (07)	1	1	4	1	2	7	3	4	-	-	-	-	3	2	7	1	2	3	4	2	2	2	4	1	67	57
Abitibi-Témiscamingue (08)	3	2	3	1	-	-	-	-	1	13	1	4	4	2	4	1	3	4	3	1	18	16	18	6	450	450
Côte Nord (09)	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	4	1	1	2	-	-	-	1		-	-	1	-	-	50
TOTAL	149	100	475	100	29	100	67	100	8	100	25	100	186	100	567	100	72	100	204	100	115	100	317	100	62	56

Types d'événements

A première vue, la répartition des enquêtes selon le type d'événement, représentée par la figure 3 et le tableau 1.3, révèle une fois de plus que l'incendie demeure, avec 80%, l'événement survenu le plus souvent dans les édifices publics. De 1981 à 1984, il représente 84% des cas enquêtés. De plus, les incendies sont responsables de 57% des victimes en 1984, les accidents de 35% et les noyades de 8%.

Figure 3: Types d'événements - Edifices publics au Québec

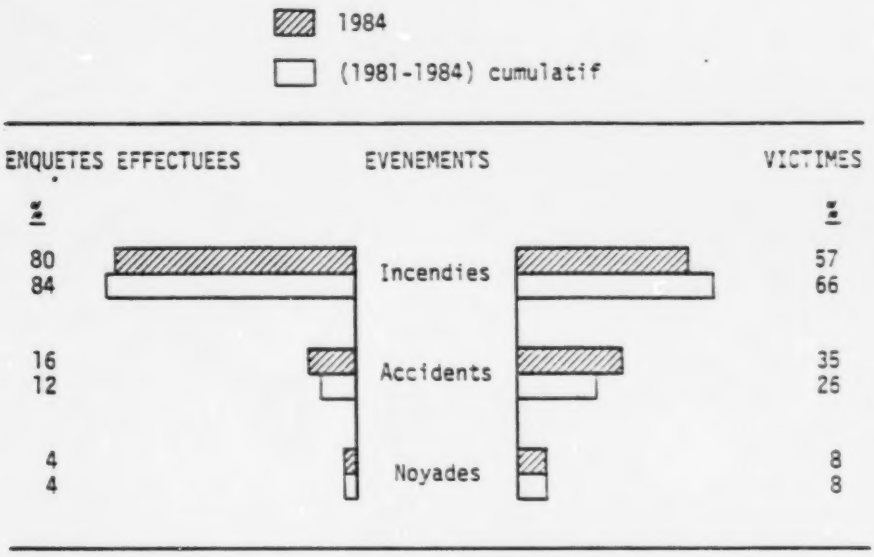

Cependant:

- pour la première fois en quatre ans, les incendies voient leur part diminuer de 9%, accentuant du même coup celle des accidents de 11% à 20%. Considérant que le nombre d'événements enquêtés a augmenté de 25% en 1984, mais seulement de 12% pour les incendies, force est d'admettre que les accidents prennent de plus en plus d'importance;

- cette tendance se répercute davantage au niveau des événements mortels: 81% de ces derniers figuraient au tableau des incendies en 1983; un an plus tard cette portion chute à 47%. Ce précédent depuis 1981 se traduit par une baisse réelle du nombre de décès qui ne représente plus que la moitié de l'ensemble des mortalités survenues dans les édifices publics en 1984. Cette part atteignait 79% en 1983;

Tableau 1.3: Types d'événements

LIEUX ET EDIFICES PUBLICS - 1981-84

TYPES D'EVENEMENTS	ENQUETES EFFECTUEES						VICTIMES								
	TOTAL		EVENEMENTS MORTELS		EVENEMENTS BLESSES SEULEMENT		TOTAL DES VICTIMES		DECES		BLESSES		TAUX DE VICTIMES*	TAUX DE DECES*	TAUX DE BLESSES*
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	%	%	%
INCENDIES															
1981	75	79	20	61	11	73	41	68	21	62	20	77	55	28	27
1982	119	86	15	71	10	43	45	70	27	82	18	58	38	23	15
1983	132	89	22	81	4	33	57	73	26	79	31	67	43	20	23
1984	148	80	15	47	21	53	66	57	21	50	45	62	45	14	30
SOUS-TOTAL	474	84	72	63	46	51	209	66	95	67	114	65	44	20	24
ACCIDENTS															
1981	10	11	3	9	4	25	9	16	3	9	6	25	90	30	60
1982	15	11	2	10	13	57	15	23	2	6	13	41	100	13	87
1983	13	9	3	11	8	67	18	23	4	12	14	31	138	31	108
1984	29	16	9	28	19	47	40	35	12	29	28	38	138	41	97
SOUS-TOTAL	67	12	17	16	44	49	82	26	21	16	61	35	122	31	91
NOYADES															
1981	10	11	10	30	-	-	10	17	10	29	-	-	100	100	-
1982	4	3	4	19	-	-	4	6	4	13	-	-	100	100	-
1983	3	2	3	11	-	-	3	4	3	9	-	-	100	100	-
1984	8	4	8	25	-	-	9	8	9	21	-	-	113	113	-
SOUS-TOTAL	25	4	25	22	-	-	26	8	26	18	-	-	104	104	-
Cumulatif															
1981	95	100	33	100	15	100	60	100	34	100	26	100	63	36	27
1982	138	100	21	100	23	100	64	100	33	100	31	100	46	24	22
1983	148	100	28	100	12	100	78	100	33	100	45	100	53	22	30
1984	185	100	32	100	40	100	115	100	42	100	73	100	62	23	39
TOTAL	566	100	114	100	90	100	317	100	142	100	175	100	56	25	31

* Taux de victimes (décès ou blessés): Nombre de victimes (décès ou blessés)/Nombre total d'événements enquêtés.

- la seule ombre au tableau des incendies se situe au niveau de ceux avec blessés seulement, atteignant presque l'équivalent de la somme cumulative des années 1981 à 1983. Toutefois, le nombre réel de blessés d'incendie augmente moins fortement que celui des accidents de 1983 à 1984: 45% et 100% respectivement.

Lieux d'événements

Voici les constatations tirées du tableau 1.4.

- Concernant les incendies:

  - Les immeubles d'habitation (maisons de rapport, maisons de chambres, hôtels et motels) représentent la catégorie d'édifices publics la plus touchée. En 1984, ces immeubles comptent pour 60% du total des incendies et pour 80% de leurs victimes, une hausse de 20% et 3% respectivement depuis un an.

    . Les maisons de rapport sont les seules responsables de cette augmentation. On y retrouve 47% de tous les incendies et 71% de leurs victimes. De 1983 à 1984, le taux de victimes dans les maisons de rapport augmente de 43%.

    . Dans le cas des maisons de chambres, les résultats tragiques de l'année dernière s'estompent, enregistrant une baisse de 71% du taux de victimes, pour s'établir à 56% en 1984. Celui des hôtels et des motels est réduit de 45% à 10% en un an.

  - Les centres hospitaliers et les foyers d'hébergement affichent de meilleurs résultats en 1984: baisse de 14% des incendies et de 75% des victimes depuis 1983. Le taux de victimes atteint néanmoins 25%.

  - Les restaurants, bars et brasseries conservent une proportion de 16% des incendies, mais s'inscrivent au chapitre des victimes (6%).

  - Les incendies dans les autres types de bâtiments comptent pour 17% du total des incendies et représentent 10% de leurs victimes.

- Concernant les accidents:

  - Les appareils de levage (jeux mécaniques, remontées mécaniques et ascenseurs) s'accaparent 35% des cas et des victimes pour un taux de victimes de 131%, en hausse sur toute la ligne.

Tableau 1.4: Lieux d'événements

LIEUX ET EDIFICES PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

LIEUX D'EVENEMENTS	INCENDIES										ACCIDENTS									
	INCENDIES				VICTIMES				TAUX DE VICTIMES		ACCIDENTS				VICTIMES				TAUX DE VICTIMES	
	1984		1981-84		1984		1981-84		1984	1981-84	1984		1981-84		1984		1981-84		1984	1981-84
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	%	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	%	%
Habitations																				
· Maisons de rapport	70	47	218	46	47	71	109	52	67	50	3	8	4	4	11	22	12	11	367	300
· Maisons de chambres	9	6	26	5	5	8	39	19	56	150	1	3	3	3	1	2	3	3	100	100
· Hôtels, motels	10	7	46	10	1	2	20	10	10	43	-	-	2	2	-	-	5	5	0	250
SOUS-TOTAL	89	60	290	61	53	80	168	80	60	58	4	11	9	10	12	24	20	19	300	222
Centres hospitaliers et foyers d'hébergement	12	8	49	10	3	5	25	12	25	51	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecoles, maisons d'enseignement avec dortoir et pensionnats	3	2	23	5	3	5	3	1	100	13	-	-	3	3	-	-	1	1	-	-
Restaurants, bars et brasseries	24	16	51	11	4	6	5	2	17	10	3	8	11	12	2	4	10	9	67	91
Centres commerciaux	4	3	13	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	-	-	2	2	-	67
Appareils de levage	1	1	1	0	-	-	-	-	-	-	13	35	25	27	17	35	32	30	131	128
Bains publics	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	30	29	32	12	24	30	28	109	103
Autres	16	11	48	10	3	5	8	4	19	17	6	16	12	13	6	12	13	12	100	108
TOTAL	149	100	475	100	66	100	209	100	44	44	37	100	92	100	49	100	108	100	132	117

- Même phénomène dans les bains publics où 30% du total des accidents ont eu lieu en 1984, causant 24% des victimes d'accident pour un taux de 109%.

- Enfin, cette année, malgré une faible augmentation des accidents dans les maisons de rapport, on y retrouve 22% des victimes.

Causes des événements

Un examen des causes des événements permet de mettre en évidence les facteurs responsables des incendies et des accidents dans les édifices publics.

La figure 4 montre la répartition des causes des incendies et des accidents pour l'année 1984.

Figure 4: Causes des incendies et des accidents en 1984.

CAUSES	INCENDIES %	CAUSES	ACCIDENTS %
Volontaire/suspect	38	Manque d'entretien/vér.	19
Article de fumeur	16	Surveillance inadéquate	24
Electrique	19	Négligence/imprudence	35
Négligence/imprudence	3	Accident	14
Accident	2	Inconnue	5
Inconnue	19	Autres	3
Autres	3		

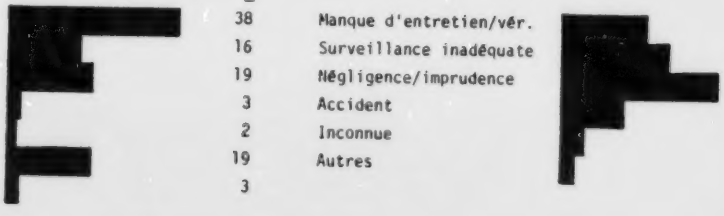

- On constate une forte proportion d'incendies d'origine volontaire ou suspecte (38%), mais deux autres causes attirent également l'attention: les problèmes électriques (19%) et les articles de fumeur (16%). A noter que la cause de près de 20% des incendies demeure inconnue.

- Par ailleurs, dans le cas des accidents, les causes diffèrent nettement, surtout en ce qui concerne les proportions. En effet, les accidents imputables à la négligence et à l'imprudence, négligeables dans le cas des incendies, représentent 35% du total des accidents. Pour leur part, la surveillance inadéquate cause 24% des accidents, le manque d'entretien 19%, l'origine accidentelle 14% et seulement 5% demeurent inconnues.

Tableau 1.5: Groupes de facteurs de blessures d'incendie
LIEUX ET EDIFICES PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

FACTEURS DE BLESSURES D'INCENDIES		FACTEURS DE BLESSURES				FACTEURS POTENTIELS DE BLESSURES			
		1984		1981-84		1984		1981-84	
		Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
MOYENS D'ALARME ET DE DETECTION	Détecteur de fumée absent	14	61	45	57	34	34	79	79
	Détecteur de chaleur absent	1	4	3	4	26	26	55	20
	TOTAL	23	64	80	67	101	68	276	58
MOYENS D'EVACUATION	Eclairage de secours	-	-	3	10	50	52	121	48
	Porte non conforme	-	-	1	3	41	42	58	23
	Puits d'escalier ouvert	2	67	16	52	28	29	105	41
	TOTAL	3	8	31	26	97	66	254	54
PROPAGATION DES FLAMMES OU DE LA FUMEE	Résistance du corridor/puits d'escalier	2	25	6	29	33	43	52	33
	Résistance des portes	3	38	7	32	49	64	86	55
	Indice de propagation des flammes et de la fumée	1	13	4	19	17	22	31	20
	TOTAL	8	22	21	18	77	52	157	33
MOYENS DE PROTECTION	Colonnes d'eau et boyaux	-	-	-	-	10	31	21	29
	TOTAL	-	-	2	2	32	22	73	15
ORGANISATION	Plan d'évacuation	3	60	10	37	88	92	236	84
	Procédure d'évacuation	3	60	11	40	87	91	237	83
	TOTAL	5	14	27	23	97	66	290	61
FACTEURS HUMAINS		8	22	8	7	-	-	-	-
AUTRES		6	17	6	5	19	13	29	6
	TOTAL DES ENQUETES EFFECTUEES	36		120		148		474	

Facteurs de blessures

Les facteurs de blessures et les facteurs potentiels de blessures sont généralement multiples pour chaque événement.

- Regardons d'abord les incendies. Selon le tableau 1.5, les facteurs de blessures se répartissent de la façon suivante:

  - Les moyens d'alarme et de détection ont contribué aux blessures dans 64% des événements avec victimes. De 1981 à 1984, ce chiffre atteint 67%. Dans 61% des cas où ces facteurs se sont manifestés, on notait l'absence de détecteur de fumée.

  - La propagation des flammes ou de la fumée représente un groupe de facteurs de blessures dans 22% des incendies avec victimes.

  Quant aux facteurs potentiels de blessures, très nombreux, ils présentent plus de cinq facteurs de risque de blessures d'incendie par événement en 1984.

  - 68% des enquêtes d'incendie révèlent des problèmes de moyens d'alarme et de détection: dans 37% d'entre elles, il y a absence de détecteur de fumée et dans 31%, absence de détecteur de chaleur.

  - Les moyens d'évacuation et les pratiques de l'organisation (notamment l'absence de plan et de procédure d'évacuation) sont deux groupes d'infractions cités dans près de 66% des enquêtes en 1984.

- Les facteurs de blessures d'accident varient selon le lieu de l'événement et le type d'accident. En accord avec le tableau 1.6, on note ceci:

  - Dans les bâtiments publics, le manque d'application des règles concernant la sécurité, l'entretien et la vérification sont à l'origine des blessures.

  - Les accidents dans les appareils de levage sont principalement dus à un vice de construction ou d'installation, à une inspection insuffisante ainsi qu'à une part non-négligeable imputable à la victime.

  - Dans les bains publics, la surveillance inadéquate est responsable de plusieurs noyades, mais l'absence d'équipements de secours ou de bouées de zonage demeure importante.

Tableau 1.6: Facteurs de blessures d'accident
LIEUX ET EDIFICES PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

FACTEURS DE BLESSURES D'ACCIDENTS		NOMBRE DE FACTEURS IDENTIFIES	
		1984	1981-84
BATIMENTS PUBLICS	Eclairage insuffisant	-	4
	Porte donnant sur la volée	-	2
	Absence de main-courante des escaliers	1	4
	Escalier non standard	1	3
	Marche d'escalier défectueuse	-	1
	Absence d'indications	1	5
	Lacunes d'installation, entretien ou vérification	2	5
	Présence d'obstacles dans le corridor	-	2
	Imputable à la victime	3	5
	Autres	2	2
REMONTEES MECANIQUES	Lacunes d'installation ou d'entretien	1	3
	Règlement non respecté	-	1
	Défectuosité mécanique	-	1
	Défaut de synchronisation	1	1
	Surveillance insuffisante	-	1
	Imputable à la victime	2	2
JEUX MECANIQUES	Imprudence, négligence ou règles non suivies	-	4
	Absence de barrière de sécurité	-	1
	Equipement défectueux	2	3
	Inspection insuffisante/inadéquate	2	3
ASCENSEURS, ESCALIERS ROULANTS, ETC...	Manque d'entretien	-	1
	Porte palière défectueuse	-	1
	Jeu trop grand entre les marches et la rampe	3	4
	Imputable à la victime	3	3
PISTE DE COURSE	Opération inadéquate de l'organisation	-	1
	Installation non conforme	1	2
	Surveillance inadéquate	-	1
BAINS PUBLICS	Surveillance insuffisante/absente	8	15
	Surveillance non qualifiée	-	6
	Présence d'équipement défectueux	-	2
	Insuffisance de la clarté de l'eau	1	2
	Absence de bouées de zonage	2	4
	Absence d'équipement de sauvetage	1	4
	Absence d'affiche	4	4
	Absence de moyen de communication	3	4
	Facteurs imputables à la victime	5	5
	Clôture non conforme/absente	4	9

Analyse

II-Incendies dans les édifices publics

Le présent chapitre a pour fonction d'analyser la situation des incendies dans les édifices publics au Québec depuis quatre ans en accordant une attention particulière de l'année 1984, celle qui nous préoccupe. Un bilan rapide nous permettra dans un premier temps de circonscrire la situation des incendies. Enfin, la deuxième section traite des différents groupes de bâtiments incendiés et constitue l'analyse proprement dite.

On a vu dans la première partie la place importante que prennent les incendies dans les événements survenus dans les édifices publics. On a également mentionné que les immeubles d'habitation constituent la catégorie d'édifices publics la plus touchée par l'incendie. Ajoutons que les centres hospitaliers et les foyers d'hébergement, de même que les autres bâtiments publics, forment deux autres catégories qui demandent un traitement particulier. Ces trois catégories feront l'objet de l'analyse.

Figure 5: Répartition des incendies, des édifices publics, des victimes et de la population selon les régions 1981-84 (cumulatif)

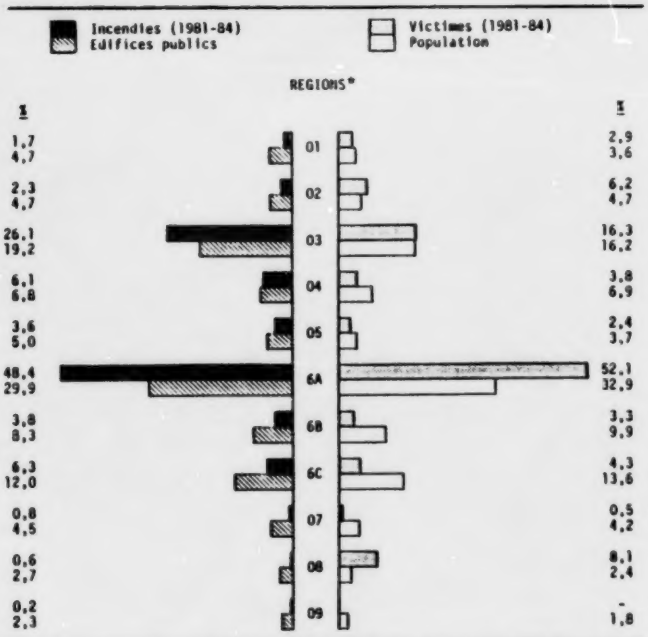

* Régions: (01) Bas St-Laurent-Gaspésie, (02) Saguenay - Lac St-Jean, (03) Québec, (04) Mauricie - Bois-Franc, (05) Estrie, (6A) Montréal-Centre, (6B) Laval-Laurentides, (6C) Montérégie - Richelieu, (07) Outaouais, (08) Abitibi-Témiscamingue, (09) Côte Nord

Maintenant, jetons un regard sur la figure 5. On y remarque que la région de Montréal-Centre s'approprie la moitié des incendies alors qu'elle ne compte même pas le tiers des édifices publics. La situation est d'autant plus alarmante qu'on note le même profil au niveau des victimes en rapport avec la population. D'une ampleur relativement moins grande, la région de l'Abitibi-Témiscamingue semble afficher des résultats tout aussi alarmants au chapitre des victimes, sauf qu'en raison d'un incendie tragique (voir événements marquants de l'année 1984) et de la faible population, les statistiques de cette région ont subi une hausse anormale cette année.

Les incendies sont toutefois causés par différents facteurs comme le tableau 2.1 l'indique. Plus de la moitié des victimes proviennent d'incendies d'origine volontaire ou suspecte, mais notons également que 33% de ceux ayant occasionné des victimes résultent de l'imprudence de fumeurs, le plus souvent au lit. Ce dernier facteur est d'ailleurs à l'origine du plus grand nombre d'incendies avec victimes au cours des quatre dernières années. Enfin, les problèmes électriques conservent le deuxième rang des causes d'incendie d'année en année.

Par ailleurs, les incendies d'origine volontaire ou suspecte se rencontrent régulièrement dans les régions à plus forte population. Si on exclut les régions du Saguenay-Lac-St-Jean, du Bas St-Laurent-Gaspésie, de l'Outaouais et de la Côte-Nord, près de 30% des causes d'incendie sont attribuables à un geste volontaire ou suspect. De plus, 17% des incendies dans Montréal-Centre, Québec, Mauricie-Bois-Franc et le Saguenay-Lac-St-Jean sont le résultat d'un article de fumeur. De même, les trois dernières régions s'unissent au Bas St-Laurent-Gaspésie et fournissent 57% des incendies d'origine électrique; cette cause est responsable de près de 30% des incendies dans ces régions. Enfin, hormis le Saguenay-Lac-St-Jean, l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord, au moins le quart des causes d'incendie dans toutes les régions demeuraient inconnues de 1981 à 1984. Les détails sont fournis par le tableau 2.2.

Dans un autre ordre d'idée, toutes les enquêtes font état des lacunes relevées dans les édifices publics frappés par l'incendie. Presque tous les bâtiments présentent des défauts allant à l'encontre du règlement. L'absence de plan et de procédure d'évacuation n'en constitue qu'un exemple. Mais l'absence d'avertisseur ou de détecteur de fumée contribue de façon certaine aux blessures d'incendie. A ce niveau, ce facteur se démarque totalement des autres.

Dans ce qui suit, l'analyse porte sur la description et l'interprétation des résultats des enquêtes à la suite des incendies dans les édifices publics au Québec en fonction de trois groupes de bâtiments: habitations, hôpitaux et foyers d'hébergement et autres bâtiments publics. Tous les tableaux des résultats sont présentés à l'annexe A, alors que la figure 6 dépeint de façon synoptique la répartition des incendies dans les différents types de bâtiments.

Figure 6: Distribution des incendies et des victimes d'incendie dans les édifices publics - 1984 et (1981-84) cumulatif

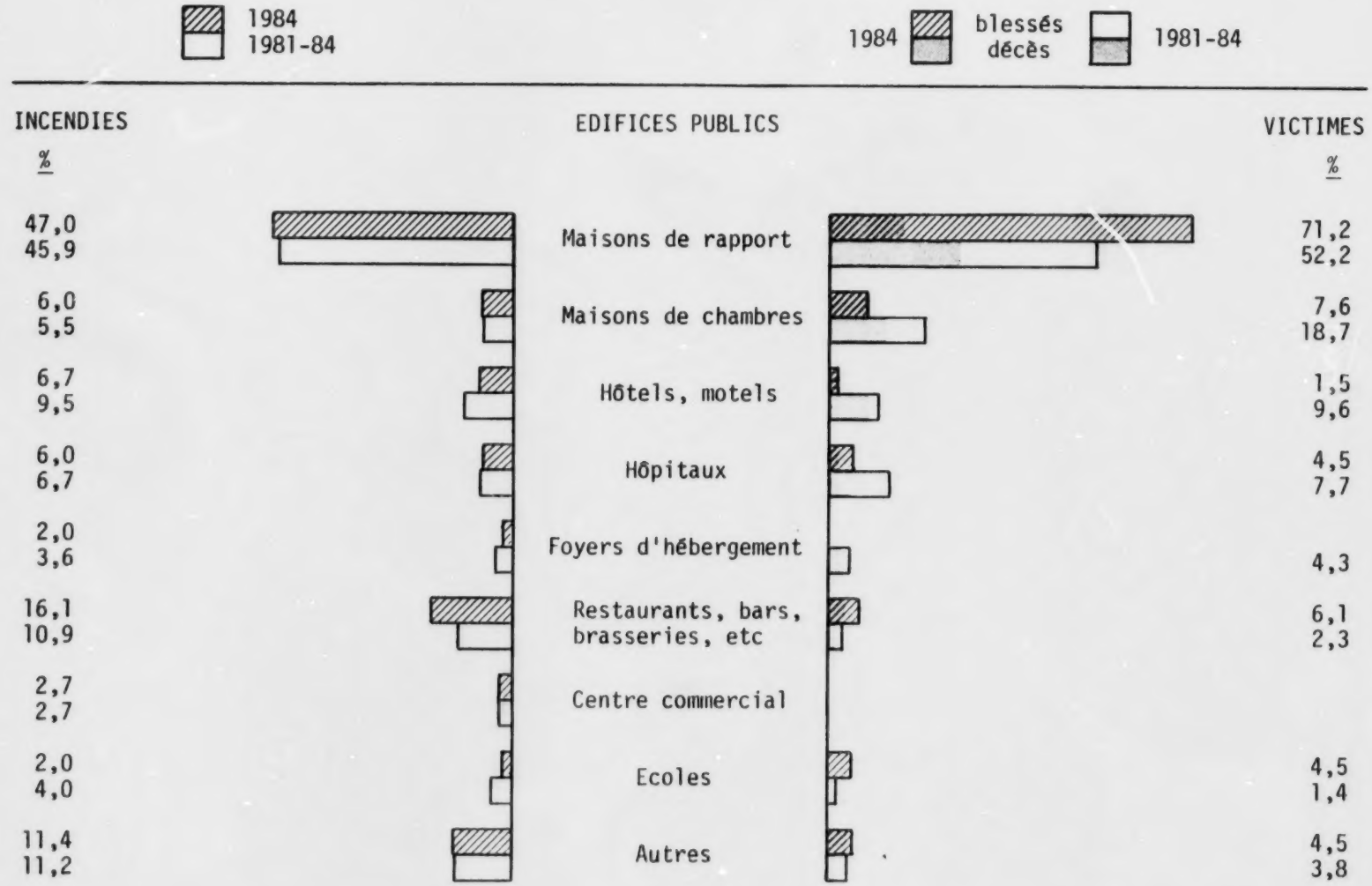

Immeubles d'habitation publique

Ce groupe d'édifices publics remporte la palme pour le nombre d'incendies survenus depuis quatre ans. Peu enviable, cette situation est davantage critique dans les maisons de rapport, lesquelles occupent le premier rang avec 75% des incendies dans les habitations. Le tableau 2.3 précise que:

- 47% du total de tous les incendies ont impliqué des maisons de rapport en 1984, mais que celles-ci se sont inscrites dans 64% des incendies avec victimes. De plus, on y retrouve 71% du total des victimes pour un taux de 67%, soit deux victimes à tous les trois incendies;

- l'amélioration de la situation dans les maisons de chambres en 1984, bien que remarquable, est atténuée en raison du nombre encore élevé de décès (24% du total), alors que ce type d'habitation ne représente que 9% des incendies enquêtés. Ajoutons que depuis quatre ans, 42% des incendies dans les maisons de chambres ont occasionné des victimes;

- les incendies dans les hôtels et motels sont mortels dans près de 30% des cas, de 1981 à 1984. D'ailleurs, 80% des victimes d'incendie dans ce type de bâtiment sont décédées.

En somme, il n'est pas prématuré d'affirmer que les maisons de rapport ont devancé les maisons de chambres concernant l'ampleur des résultats enregistrés pour l'année 1984, mais que les données cumulatives des quatre dernières années confinent encore une fois les immeubles d'habitation dans le groupe d'édifices publics le plus gravement touché par l'incendie.

REPARTITION REGIONALE

La distribution régionale des incendies dans les habitations publiques, telle que démontrée par la figure 7 et le tableau 2.4, permet d'établir certaines tendances, à savoir:

- une proportion presque démesurée d'incendies (68%) dans les maisons de rapport touche la région de Montréal-Centre d'année en année, alors que la région de Québec suit avec 22%. Le bas St-Laurent - Gaspésie, le Saguenay - Lac-St-Jean, l'Outaouais et la Côte-Nord sont épargnés par l'incendie dans ce type d'habitation;

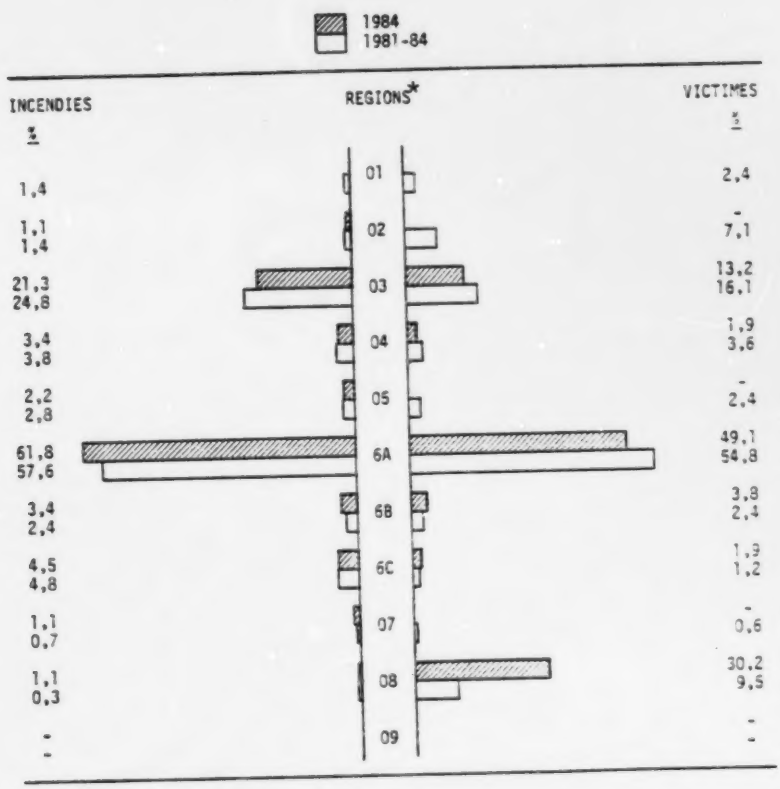

Figure 7: Distribution régionale des incendies et des victimes dans les habitations publiques - 1984 et (1981-84) cumulatif

- la situation est comparable dans les maisons de chambres, hormis le fait que seules les régions de Québec, de Montréal-Centre et de Montérégie-Richelieu sont touchées en 1984 et que toutes les autres montrent une fiche vierge depuis 1981;

- huit régions se partagent presque également 61% des incendies dans les hôtels et motels depuis 1981. Seule la région de Québec se détache du groupe, alors que 40% des incendies dans ces habitations s'y retrouve depuis quatre ans.

Un regard sur la répartition régionale des victimes d'incendie permet de dégager des résultats similaires dans le cas des maisons de rapport, alors que les régions de Montréal-Centre et de Mauricie - Bois-Franc accaparent respectivement tous les incendies avec victimes dans les maisons de chambres et dans les hôtels et motels en 1984.

* (01) Bas St-Laurent - Gaspésie, (02) Saguenay-Lac-St-Jean, (03) Québec, (04) Mauricie - Bois-Franc, (05) Estrie, (6A) Montréal-Centre, (6B) Laval - Laurentides, (6C) Montérégie-Richelieu, (07) Outaouais, (08) Abitibi-Témiscamingue, (09) Côte-Nord.

CAUSES DES INCENDIES

Tout comme la distribution régionale, les causes d'incendie varient selon le type d'habitation publique. A l'aide de la figure 8 et du tableau 2.5, on constate notamment:

- une forte proportion d'incendies volontaires ou suspects dans les maisons de rapport (45,7%) et dans les maisons de chambres (33,3%) en 1984;
- que les incendies causés par un article de fumeur se situent au deuxième rang des causes d'incendie dans les maisons de rapport, mais en troisième position dans les maisons de chambres, devancés par l'incendie d'origine électrique avec 22,2% des cas en 1984;
- que ces deux causes sont responsables de 60% des incendies dans les hôtels et motels en 1984, laissant derrière la cause volontaire ou suspecte qui ne représente que 10% des incendies enquêtés;
- que la portion des incendies de cause inconnue, importante dans le cas des hôtels et motels, atteint un minimum de 15,7% dans les maisons de rapport en 1984. Notons que dans les trois types d'habitation publique, la cause inconnue connaît une baisse de proportion depuis 1981 comme en font foi les données de 1984 en rapport à celles cumulatives des quatre dernières années.

Figure 8: Distribution des causes d'incendie dans les habitations publiques - 1984 et (1981-84) cumulatif

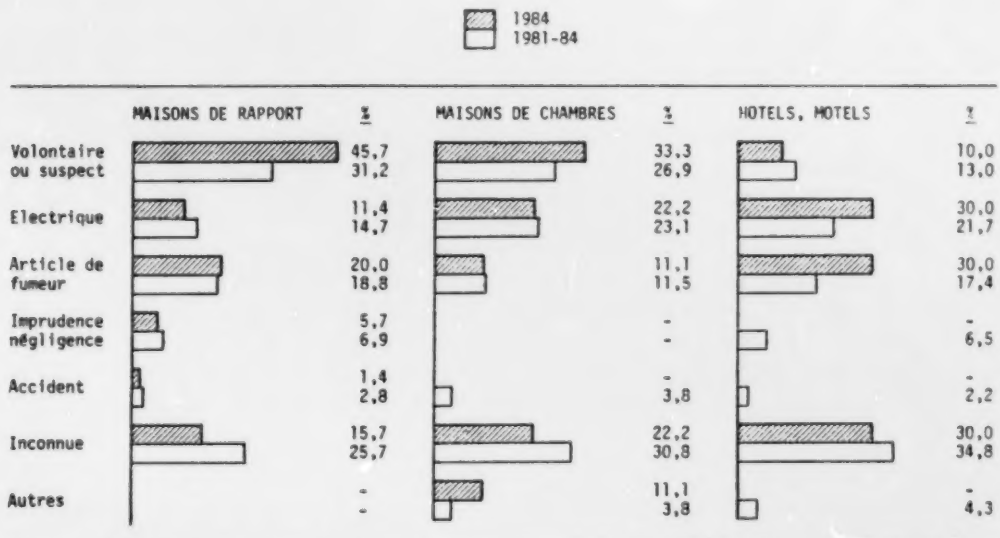

CARACTERISTIQUES DES BATIMENTS

Cette section permet d'identifier et de décrire les bâtiments publics impliqués dans les incendies. Ces résultats nous renseignent sur le type de construction, l'âge du bâtiment, le nombre d'étages, l'aire occupée par le bâtiment, le nombre de logements ou de chambres, la date de la dernière inspection et les conformités statique et dynamique. Les résultats compilés sont présentés par le tableau 2.6. En voici les grandes lignes.

- Chaque année, 81% des immeubles d'habitation impliqués dans les incendies sont de type combustible. Cette constatation est d'autant plus vraie pour les maisons de chambres, lesquelles sont combustibles dans 92% des cas.

- 75% des habitations incendiées ont été construites entre 1908 et 1971 dont les trois quarts ont 50 ans ou moins. A l'inverse, 67% des maisons de chambres et la moitié des hôtels et des motels étaient âgés de plus de 50 ans au moment de l'incendie.

- La hauteur de ces habitations est de 3 ou 4 étages dans 74% des cas. Lorsque des édifices de plus de 6 étages sont impliqués dans un incendie, il s'agit de maisons de rapport dans 92% des cas. A l'opposé, les hôtels et les motels représentent 91% des habitations de moins de 3 étages.

- La moitié de ces immeubles occupent une aire variant entre 201 et 500 m^2 de surface et aucune maison de chambres n'a une aire plus élevée.

- La majorité des maisons de chambres (54%) et des hôtels et motels (54%) impliqués dans les incendies comptent entre 11 et 25 chambres depuis 1981. Globalement, 46% des immeubles d'habitation s'inscrivent dans cette catégorie. Cette portion atteint 42% pour les maisons de rapport, alors que 53% d'entre elles ont plus de 26 logements.

- Lors des quatre dernières années, pour l'ensemble des habitations ayant nécessité une enquête à la suite d'un incendie, 66% n'ont jamais été inspectées. Ce constat s'applique surtout aux maisons de rapport (71%) et aux maisons de chambres (73%) puisque 59% des hôtels et motels ont reçu la visite des inspecteurs.

- Concernant la conformité statique, on note que la grande majorité (82%) des bâtiments d'habitation ne répondaient pas aux normes en vigueur et du même coup étaient déclarés non conformes. Cette situation vaut pour les trois types d'habitation publique.

- Enfin, pour la conformité dynamique, 83% des enquêtes effectuées en 1984 ont démontré que l'organisation opérant un bâtiment d'habitation publique était jugée non conforme. En quatre ans, ce chiffre atteint 73%.

Voici le profil type des immeubles d'habitation enquêtés:

Bâtiment de type combustible construit entre 1908 et 1971, comprenant 3 ou 4 étages, une aire de plancher de 201 à 500 m^2 et de 11 à 50 logements. En général, ce bâtiment n'a jamais été inspecté et est considéré non conforme tant au niveau du bâtiment lui-même que de l'organisation qui l'opère.

CIRCONSTANCES TEMPORELLES

Cette section défini le moment où s'est produit l'incendie en termes d'heure, de jour et de mois. Pour toute la section, on fait appel au tableau 2.9.

La figure 9a) nous renseigne sur le moment de découverte des incendies dans les habitations publiques. Ainsi, les données des quatre dernières années révèlent que 67% des incendies sont survenus le soir ou la nuit, dont 40% entre minuit et 6 h, moment où les gens ne sont souvent pas prêts à réagir rapidement. Dans les maisons de chambres, ce résultat atteint 77%.

Figure 9: Distribution temporelle des incendies dans les habitations publiques - 1984 et (1981-84) cumulatif

9a) Distribution selon l'heure:

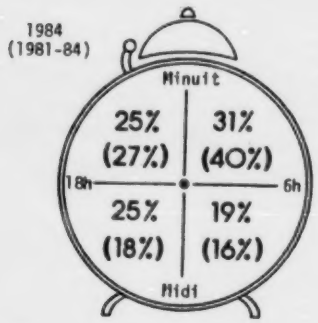

9b) Distribution selon le mois:

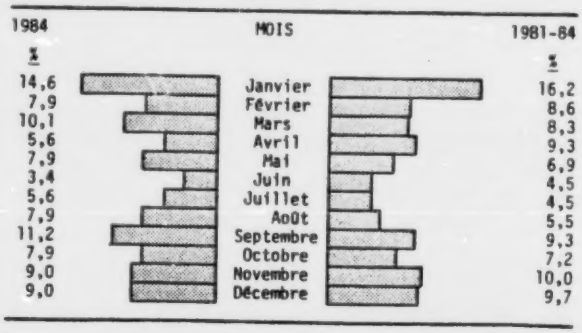

La répartition des incendies selon la journée ne permet pas de conclure à une tendance particulière. Il semble en effet que ces résultats s'équilibrent à long terme, respectant ainsi la loi de la moyenne, de sorte que l'écart entre les données minimale et maximale tend à diminuer à mesure que le nombre d'années cumulées augmente.

A l'inverse de celle selon la journée, la répartition des incendies selon le mois révèle une tendance de plus en plus nette au fil des années. La figure 9b) le démontre clairement: la saison froide devient en quelque sorte la période de pointe pour l'éclosion des incendies. De fait, on enregistre 62% des incendies de novembre à avril avec un sommet en janvier. Par ailleurs, les mois de juin et de juillet n'affichent que 9% des incendies en quatre ans.

CARACTERISTIQUES DES VICTIMES

En 1984, 16 personnes ont perdu la vie et 37 autres ont été blessées lors de 89 incendies dans les habitations publiques. De 1981 à 1984, on retrouve 80% des victimes dans ce groupe d'édifices publics (voir tableau 2.3). Le taux de victimes d'incendie dans les maisons de chambres, les hôtels et les motels diminue en 1984, contrairement à celui des maisons de rapport où le nombre de victimes augmente de 55%.

Globalement, les tableaux 2.12 et 2.15 dégagent les caractéristiques des victimes des quatre dernières années.

- 81% des victimes dans les maisons de chambres et dans les hôtels et motels sont de sexe masculin, et les deux tiers ont perdu la vie. Par ailleurs, dans les maisons de rapport, le nombre de personnes blessées surpasse celui des personnes décédées sans toutefois qu'aucun sexe ne se départisse de l'autre.

  Un mot sur la correspondance entre le sexe et l'âge des victimes d'incendie en 1984 permettra de les identifier davantage. A la lecture de la figure 10, on remarque une plus grande part de femmes décédées que d'hommes. La catégorie des 20 à 39 ans montre que 58% des victimes et 75% des personnes décédées sont de sexe féminin. Malgré qu'on retrouve plus de victimes de sexe masculin chez les 40-64 ans, la plupart des personnes décédées sont de l'autre sexe. En somme, 40% des victimes de sexe féminin sont décédées alors que 24% des hommes ont subi le même sort.

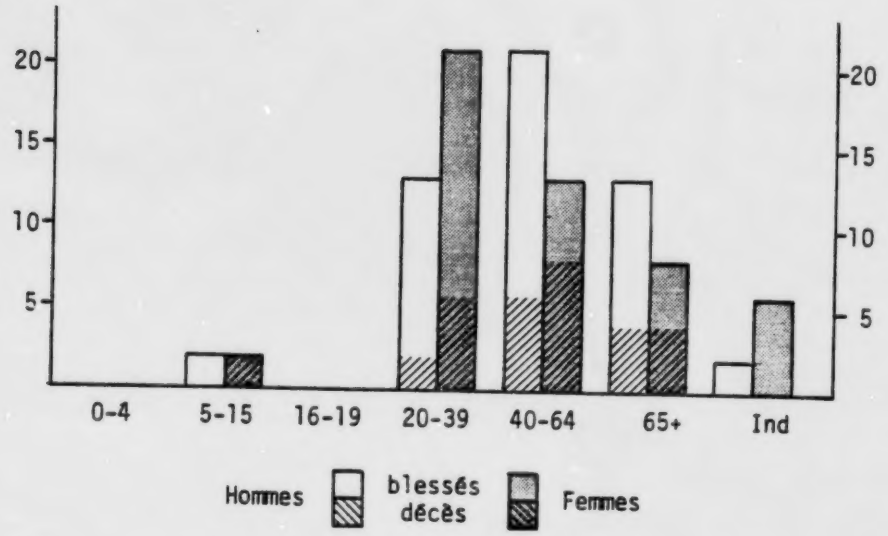

Figure 10: Distribution des victimes selon le sexe dans les habitations publiques en 1984

- L'âge des victimes d'incendie dans les maisons de chambres et les hôtels et motels se situe à près de 50% entre 40 et 64 ans, alors que dans les maisons de rapport, on ne peut que constater que 81% des victimes ont plus de 20 ans.

- Pour les trois types d'habitation, 65% des personnes décédées étaient endormies et sans handicap au moment de l'incendie et 83% pour les seules maisons de chambres. Egalement réparties, les personnes blessées étaient soit éveillées, soit endormies, mais sans handicap, à 93%.

- Enfin, les circonstances entourant les décès ou les blessures d'incendie indiquent que les victimes sont alertées trop tard dans 52% des cas ou sont incapables de réagir en raison de la propagation rapide des flammes ou de la fumée dans 23% des cas.

FACTEURS DE BLESSURES

Les facteurs de blessures à la suite des incendies dans les immeubles d'habitation sont présentés en détail au tableau 2.18, tandis que le tableau 2.20 traite des facteurs potentiels de blessures dans ces édifices publics. Mais dans un premier temps, la figure 11 regroupe tous les facteurs de blessures et les facteurs potentiels de blessures en cinq ensembles distincts.

Figure 11: Principaux groupes de facteurs de blessures d'incendie dans les bâtiments d'habitation publique - 1984 et (1981-84) cumulatif

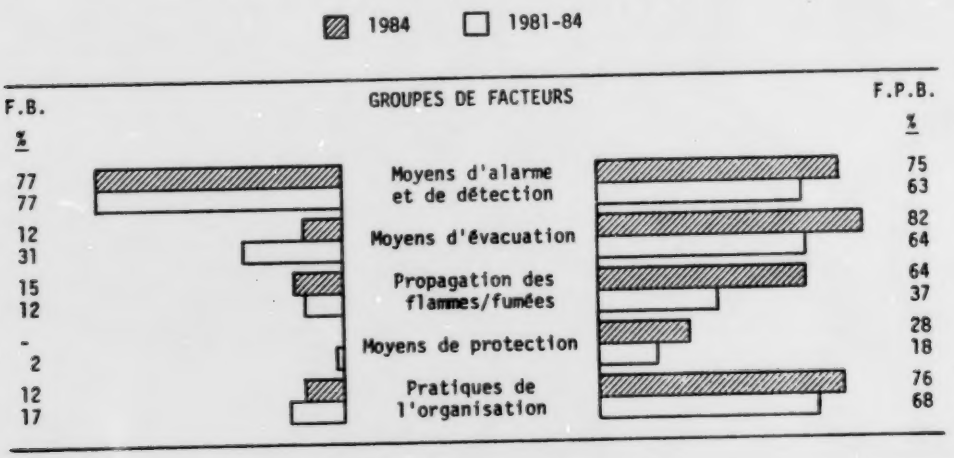

Facteurs effectifs de blessures

- Les moyens d'alarme et de détection demeurent encore le groupe de facteurs de blessures le plus souvent rencontré. En 1984, ce type de facteur avait un lien direct avec la blessure dans 77% des cas.

- Qui plus est, l'absence ou le manque de détection est cité dans 85% des cas. Seulement pour l'absence de détecteur de fumée, cette portion atteint 65%.

- D'autre part, l'intégrité des puits d'escaliers non respectée (20%) de même que l'absence de plan et de procédure sur la façon de réagir en cas de sinistre (20%) ont souvent compromis les tentatives d'évacuation.

Facteurs potentiels de blessures

- Au niveau des pratiques de l'organisation, les immeubles d'habitation présentent d'énormes lacunes. Ainsi, l'absence de plan et de procédure sont citées respectivement dans 74% et 72% des cas en 1984.

- Les facteurs qui auraient pu compromettre l'évacuation des lieux sont très nombreux. Par ordre d'importance: l'éclairage de secours absent ou défectueux (50%), la résistance au feu des portes insuffisante (45%), les portes non conformes (39%), l'intégrité des puits d'escaliers non respectée (34%) et l'absence de détecteur de fumée (26%).

Des facteurs potentiels de blessures ont été repérés dans la plupart des habitations publiques touchées par les incendies. En fait, sur 89 événements enquêtés en 1984, seulement trois ne présentaient aucune lacune à ce niveau.

L'absence de détecteur de fumée est devenue le facteur de blessures numéro un, responsable de nombreuses victimes d'année en année. D'ailleurs, la plupart des enquêtes effectuées à la suite d'incendies avec victimes suggèrent de modifier la réglementation actuelle afin d'exiger l'installation de détecteurs de fumée reliés au système d'alarme dans les corridors communs et les puits d'escaliers et de détecteurs de fumée autonomes dans les appartements et chambres des habitations publiques.

Hôpitaux et foyers d'hébergement

Ces bâtiments publics constituent un groupe particulier dans lequel les bénéficiaires sont des personnes alitées, âgées, séniles ou à mobilité restreinte. C'est sur l'organisation que repose leur survie en cas de sinistre. Pour que les interventions du personnel de ces institutions soient efficaces, le bâtiment doit être équipé de mesures de sécurité et de détection appropriées.

En consultant le tableau 2.3, on apprend que ce groupe de bâtiments accapare 8% des incendies dans les édifices publics en 1984. En fait, pour 12 incendies enquêtés cette année, on enregistre trois victimes (toutes dans les hôpitaux) pour un taux de victimes de 25%.

On note donc une amélioration de la situation comparativement aux résultats des quatre dernières années qui affichaient un taux de victimes deux fois plus élevé.

REPARTITION REGIONALE

La distribution régionale des incendies dans les hôpitaux et les foyers d'hébergement permet de démarquer les régions les plus touchées par l'incendie.

A l'aide de la figure 12, on note que sept régions se répartissent les incendies dans ce type d'édifice public en 1984: la région de Montréal-Centre avec 25%, les régions de Québec, de Mauricie - Bois-Franc et de l'Abitibi-Témiscamingue avec chacun 17% des cas et enfin 24% des incendies se distribuent dans les régions du Saguenay - Lac-St-Jean, de l'Estrie et de Laval-Laurentides. Au cours des quatre dernières années, la région de Montréal-Centre accapare 42% des incendies et seules les régions du Bas St-Laurent - Gaspésie et de la Côte-Nord ont été épargnées par ce sinistre.

Figure 12: Distribution régionale des incendies et des victimes dans les hôpitaux et les foyers d'hébergement - 1984 et (1981-84) cumulatif

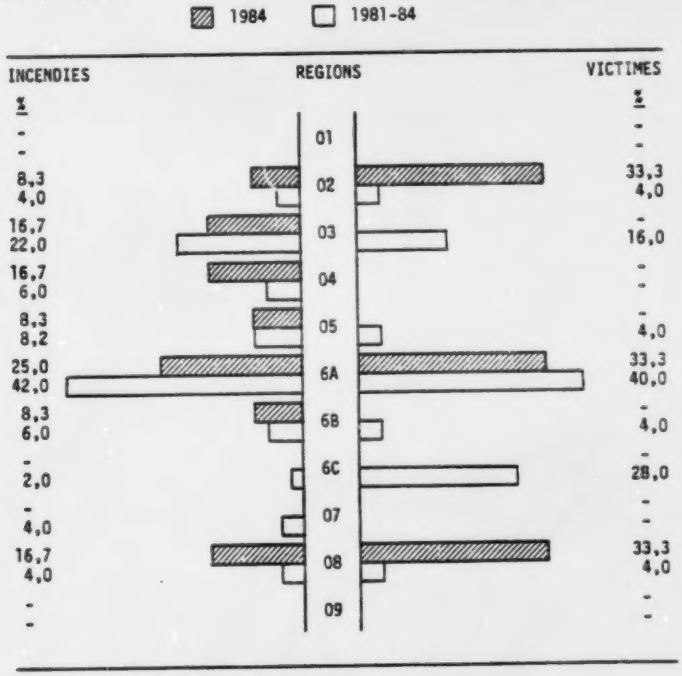

Cependant, seulement trois régions se partagent, de façon égale, les victimes d'incendie en 1984. On peut en déduire que la région du Saguenay - Lac-St-Jean a été plus touchée que les autres, car le tiers des victimes s'y retrouve, mais seulement 8% des incendies.

CAUSES DES INCENDIES

Cette section réfère à la figure 13 ainsi qu'au tableau 2.5.

Figure 13: Distribution des causes des incendies dans les hôpitaux et foyers d'hébergement - 1984 et (1981-84) cumulatif

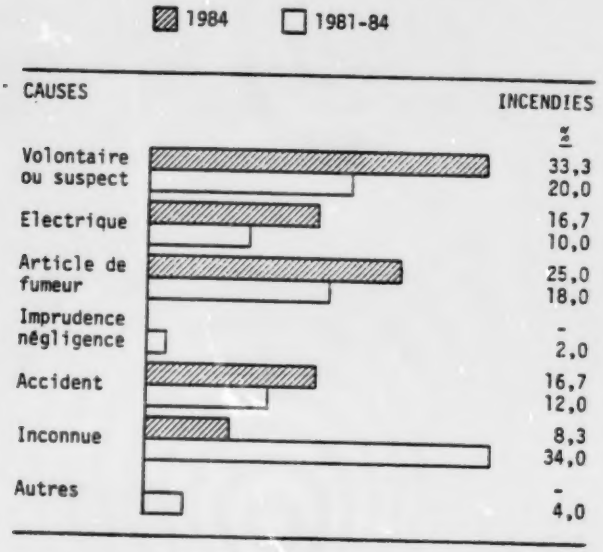

On y apprend que:

- le tiers des incendies dans les hôpitaux et les foyers d'hébergement sont d'origine volontaire ou suspecte;
- une bonne part (25%) des incendies sont dus à un article de fumeur, mais dont les circonstances, comme on le verra plus loin, diffèrent de celles des immeubles d'habitation;
- finalement la cause accidentelle est responsable d'une part non négligeable (17%) des incendies et que la portion de ceux d'origine inconnue enregistre une baisse remarquable en 1984 en comparaison des résultats des années 1981 à 1984. En effet, la cause d'un seul incendie demeure inconnue cette année, alors qu'on en avait répertoriés 16 de 1981 à 1983.

CARACTERISTIQUES DES BATIMENTS (tableau 2.7)

Les centres hospitaliers se démarquent de plus en plus comme bâtiments incombustibles. Encore cette année, près de 90% des hôpitaux touchés par le feu affichent cette caractéristique pour un total de 69% depuis 1981. A l'opposé, les foyers d'hébergement enregistrent, de façon régulière maintenant, deux fois plus d'incendies dans les bâtiments combustibles.

Pour ces deux types de bâtiment, près de 80% ont été construits entre 1908 et 1971, dont 25% sont âgés de 8 à 15 ans et 58% de 26 à 50 ans.

Quant à la hauteur des bâtiments, 88% des foyers d'hébergement des quatre dernières années ont quatre étages ou moins, alors que 75% des hôpitaux ont cinq étages ou plus.

De même pour l'aire, on remarque que 70% des bâtiments de moins de 1000 m^2 de surface sont des foyers d'hébergement, mais que ceux-ci ne comptent que pour 9% des immeubles de plus de 2000 m^2 de surface, catégorie où l'on retrouve la majorité des hôpitaux.

Forcément, la hauteur et l'aire influent sur la capacité de personnes que ces bâtiments peuvent accueillir. Alors qu'il est rare que des foyers d'hébergement abritent plus de 100 bénéficiaires (seulement 12% en 4 ans), fréquemment retrouve-t-on des hôpitaux en accueillir plus de 200 (72% depuis 1981).

Par ailleurs, chaque année les résultats indiquent que la plupart des centres hospitaliers et foyers d'hébergement ont reçu la visite des inspecteurs (80%) avant que l'incendie ne les frappe. Néanmoins, près d'un bâtiment sur deux ne se conforme pas à la réglementation. Par contre, ces établissements possèdent une organisation bien structurée dans près de 80% des cas. La procédure en cas d'incendie y est en effet assez bien définie et le personnel, bien informé des mesures à suivre, peut agir adéquatement pour limiter le nombre de victimes.

En résumé: Les foyers d'hébergement sont combustibles, âgés entre 8 et 50 ans, d'au plus quatre étages et 1000 m^2 de surface et ne peuvent héberger plus de 100 bénéficiaires. Bien qu'inspectés, les bâtiments ne sont pas conformes, mais l'organisation est adéquate. La différence avec les hôpitaux est qu'ils sont incombustibles et accueillent plus de 100 bénéficiaires en raison d'une surface et d'une hauteur respectivement supérieure à 1000 m^2 et 5 étages.

CIRCONSTANCES TEMPORELLES

La présente section s'appuie sur les résultats du tableau 2.10.

En 1984, 66% des incendies de ces établissements ont été déclenchés le soir et la nuit. Toutefois, de façon cumulative, on remarque que de 1981 à 1984, cette proportion se situe plutôt en après-midi et en soirée.

De même pour les institutions de santé, la distribution des incendies selon la journée tend à s'équilibrer. Malgré tout, en 1984, le mardi constitue le jour le plus souvent marqué par l'incendie.

Enfin, on remarque que les deux tiers des incendies ont eu lieu en janvier, en octobre ou en novembre. Sur une base cumulative, l'automne et l'hiver sont également les saisons les plus touchées, mais le début de l'été affiche tout de même des résultats impressionnants d'années en années.

CARACTERISTIQUES DES VICTIMES

Les trois victimes enregistrées dans ces établissements en 1984 se concentrent dans les centres hospitaliers. Ce résultat représente 5% des victimes dans les immeubles d'habitation.

Les tableau 2.13 et 2.16 révèlent que:

- toutes les victimes depuis quatre ans sont des adultes et se répartissent également entre les deux sexes;
- près de la moitié des victimes ont 65 ans et plus et 75% d'entre elles sont décédées à la suite de l'incendie;
- les hôpitaux affichent trois fois plus de victimes de moins de 65 ans que les les foyers d'hébergement;
- les victimes sont alitées ou souffrent d'une maladie dans 89% des cas dans les foyers d'hébergement et dans 50% des cas dans les hôpitaux. Cet handicap est cependant mortel à 88% dans ce type d'établissement. De plus, les trois quarts des personnes blessées dans les centres hospitaliers sont sous calmant;
- étant donné l'état des bénéficiaires, plus de 75% d'entre eux sont incapables de réagir devant la situation dû à leur capacité physique trop faible.

FACTEURS DE BLESSURES

Les facteurs de blessures d'incendie dans les hôpitaux et les foyers d'hébergement sont regroupés au tableau 2.19 alors que les facteurs potentiels de blessures font appel au tableau 2.21.

Facteurs effectifs de blessures

La grande majorité des incendies ayant occasionné des victimes dans les foyers d'hébergement et les centres hospitaliers sont provoqués par un article de fumeur en contact avec les vêtements de la victime ou avec un matériel inflammable. Dans presque la totalité des cas, les facteurs de blessures résultent des faits suivants:

- on permet aux malades et aux personnes n'ayant pas la capacité physique pour réagir adéquatement, de fumer sans surveillance;
- les victimes portent des vêtements faits de matériel hautement inflammable;
- l'incendie n'a pas été découvert à temps pour permettre une intervention efficace, en partie en raison d'une surveillance insuffisante.

Facteurs potentiels de blessures

Concernant les risques de blessures découverts par les enquêteurs, on remarque pour l'année 1984:

- une absence de détecteur de fumée dans les chambres et ce dans 42% des cas;
- la non conformité des sorties (25%) et de leurs indications (17%);
- l'insuffisance de la résistance au feu des portes (33%) ainsi que des corridors ou des puits d'escaliers (25%);
- un manque de surveillance de la part de l'organisation qui opère ces établissements (25%).

Autres bâtiments publics

Les autres bâtiments publics présentent de nombreuses caractéristiques qui les distinguent des autres groupes d'édifices publics. Il est donc nécessaire de leur réserver un traitement particulier.

Par ordre d'importance, sont inclus dans ce groupe:

- les restaurants, bars, brasseries et leur équivalent;
- les écoles;
- les centres commerciaux;
- les édifices à bureaux et avec commerces;
- les églises;
- les pensionnats et maisons d'enseignement avec dortoir;
- les maisons d'éducation surveillées sans cellule;
- tous les édifices publics absents de cette énumération.

Il ne faut certes pas s'étonner qu'à l'intérieur même de cet amalgame hétéroclite de bâtiments, on retrouve de multiples variantes. Relativement faible, le taux de victimes des incendies dans ces bâtiments explique ce regroupement. Ainsi, on y enregistre 29% de tous les incendies dans les édifices publics, mais seulement 8% de toutes les victimes.

REPARTITION REGIONALE

L'examen de la figure 14 permet de mettre en évidence la proportion d'incendies dans chacune des régions du Québec pour cette catégorie particulière de bâtiments. Encore une fois, Montréal-Centre et Québec se pointent en tête avec la moitié des incendies. Non loin derrière, la région de Mauricie - Bois-Franc affiche 19% des incendies en 1984.

Quant aux victimes d'incendie, la région de Québec surpasse toutes les autres en 1984 avec 30% cependant que le nombre d'incendies atteint à peine 23%. C'est toutefois Montréal-Centre qui compte le plus grand nombre de victimes depuis 4 ans (38%). Le Bas St-Laurent - Gaspésie et la région de Laval-Laurentides accaparent tout de même 40% des victimes en 1984. Seules l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue sont épargnées depuis quatre ans par ce sinistre dans ce groupe d'édifices publics.

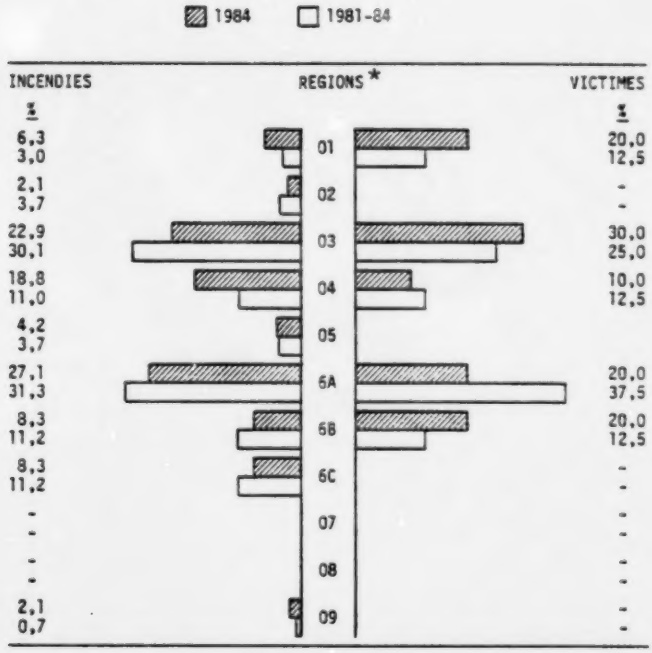

Figure 14: Distribution régionale des incendies et des victimes dans les autres bâtiments publics - 1984 et (1981-84) cumulatif

CAUSES DES INCENDIES

A l'aide du tableau 2.5 et de la figure 15, on remarque que plus de la moitié des incendies dans ces bâtiments sont soit d'origine volontaire ou suspecte (30,4%), soit d'origine électrique (25,9%). Par ailleurs, chaque année, il appert que le quart des incendies sont de cause inconnue. Seulement pour les écoles, cette part atteint 42%.

* (01) Bas St-Laurent - Gaspésie, (02) Saguenay - Lac-St-Jean, (03) Québec, (04) Mauricie - Bois-Franc, (05) Estrie, (6A) Montréal-Centre, (6B) Laval-Laurentides, (6C) Montérégie-Richelieu, (07) Outaouais, (08) Abitibi-Témiscamingue, (09) Côte-Nord.

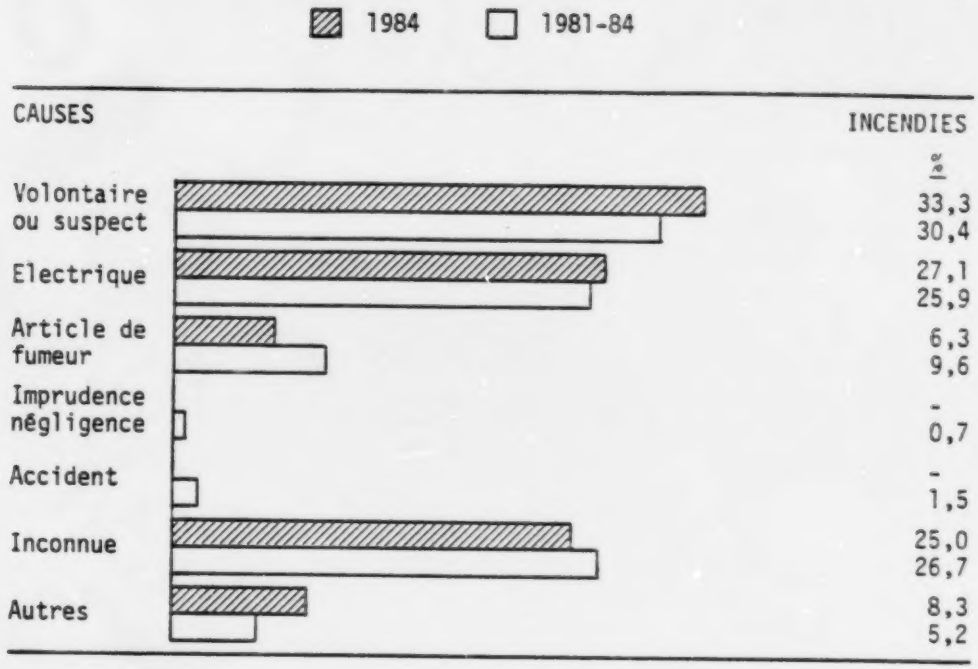

Figure 15: Distribution des causes des incendies dans les autres bâtiments publics - 1984 et (1981-84) cumulatif

CARACTERISTIQUES DES BATIMENTS

Les résultats contenus dans cette section sont tirés du tableau 2.8, lequel révèle que 68% de ces bâtiments sont de construction combustible. On note une seule exception: les écoles dont 62% sont incombustibles. La plupart de ces immeubles ont été construits entre 1908 et 1971 (72%) et plus de la moitié ont plus de 25 ans, sauf pour les écoles qui à 68% n'ont que 25 ans ou moins. En général, on remarque que 50% de cette catégorie de bâtiments ont moins de trois étages, mais un plus grand nombre d'écoles ont trois ou quatre étages. De plus, ces dernières sont beaucoup plus vastes en terme de surface que le reste des bâtiments qui, à 50%, ont une aire inférieure à 500 m^2. La capacité d'occupants que peuvent contenir ces établissements s'établit majoritairement à plus de 100 personnes. Les deux tiers des écoles accueillent plus de 500 occupants. La moitié des bâtiments n'ont jamais été inspectés et ce dans pratiquement tous les cas. Ces immeubles sont non conformes dans au moins 50% des cas, alors que l'organisation, à l'exception des écoles, est également jugée non conforme.

CIRCONSTANCES TEMPORELLES

Depuis quatre ans, les incendies dans les autres bâtiments publics surviennent à près de 60% au courant de la soirée ou de la nuit (voir tableau 2.11). S'ils sont répartis presque également selon les jours de la semaine, c'est à 60% que les incendies se déclarent de octobre à mars.

CARACTERISTIQUES DES VICTIMES

A la lecture des tableaux 2.14 et 2.17, on note que les incendies dans ces établissements ont fait 16 victimes au cours de la période de 1981-84. Soixante-trois pour cent de celles-ci s'inscrivent à l'année 1984 dont toutes les personnes décédées (4). De plus, si les trois quarts sont de sexe masculin, la moitié des victimes sont âgées de 20 à 39 ans. En général, elles sont éveillées et sans handicap (56%), mais n'ont pas été alertées à temps ou ont chuté en cherchant à évacuer les lieux (75%).

FACTEURS DE BLESSURES

Les facteurs de blessures sont trop disparates pour permettre d'en ressortir quelque tendance que ce soit. Qu'il suffise de noter que l'absence de détection et l'indice de propagation des flammes du revêtement intérieur trop élevé apparaissent un peu plus souvent que les autres facteurs de blessures.

Concernant les facteurs potentiels de blessures, c'est au niveau de l'organisation (77%) et des moyens d'alarme et de détection (73%) que les enquêteurs soulèvent le plus d'infractions. Pour l'ensemble des incendies ayant nécessité une enquête, plus de la moitié des bâtiments n'affichaient aucun plan et procédure d'évacuation et plus du quart n'étaient pas munis d'alarme et d'un nombre suffisant de déclencheurs.

III-Accidents dans les édifices publics

Bien que l'analyse des incendies ait pris beaucoup de place, il ne faudrait surtout pas minimiser l'importance des accidents dans les édifices publics et les installations destinées à l'usage du public. Celles-ci font l'objet du présent chapitre tandis que tous les tableaux des résultats (3.1 à 3.18) sont situés à l'annexe B.

La première partie faisait état de la situation générale des accidents. On notait alors qu'ils étaient concentrés dans les appareils de levage et dans les bains publics. S'y ajoute un troisième groupe qui comprend tous les bâtiments publics. Mais avant de procéder à l'analyse des accidents dans chacun de ces trois groupes de lieux publics, un coup d'oeil sur la situation d'ensemble permettra une meilleure compréhension du problème des accidents.

Figure 16: Evolution du nombre d'accidents et de victimes dans les bâtiments publics, les appareils de levage et les bains publics (1981 à 1984)

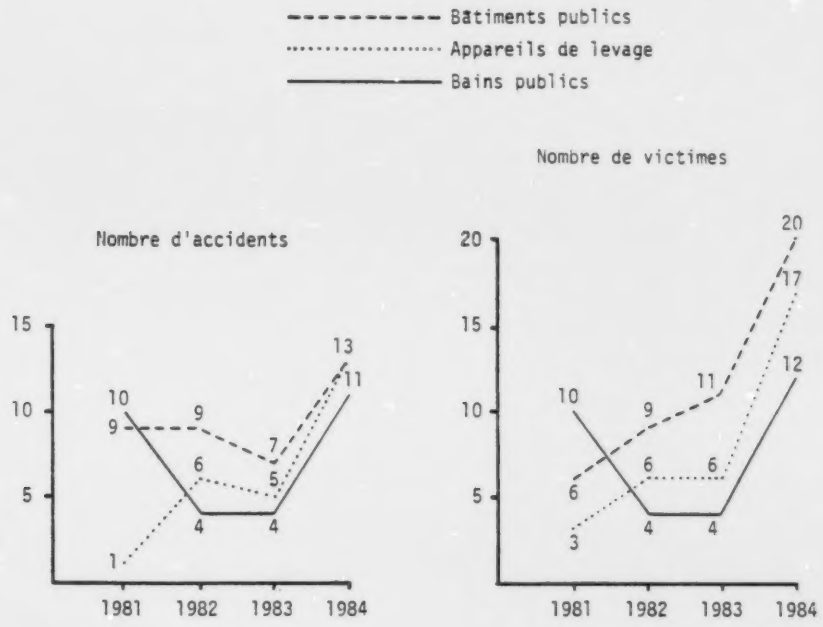

L'examen de la figure 16 permet de suivre l'évolution des accidents et des victimes depuis quatre ans. Après une année relativement bonne en 1983, on constate une hausse généralisée des accidents (131%) et des victimes (133%) dans l'ensemble des lieux publics en 1984. Globalement, les accidents constituent maintenant 20% des événements enquêtés, soit le double de l'année dernière, et sont responsables de 43% des victimes (toujours en 1984) comparativement à 27% en 1983.

Depuis quatre ans, les accidents se concentrent dans les régions de Québec (34%) et de Montréal-Centre (29%). La région de Laval-Laurentides se maintient au troisième rang avec une part de 10%.

Les facteurs responsables des accidents sont représentés au tableau 3.1. On y remarque que les accidents attribués à des facteurs humains, telle la négligence ou l'imprudence, ont causé 43% des victimes en 1984 et 36% au cours des quatre dernières années. Les accidents dus à un manque d'entretien ou de vérification de même qu'à une surveillance inadéquate, se partagent la responsabilité d'un peu plus de 40% des victimes.

Quant aux facteurs de blessures, ils diffèrent selon le groupe de lieux publics impliqués. Notons toutefois que les facteurs imputables à la victime se présentent dans 28% des accidents dans les appareils de levage et dans 13% de ceux survenus dans les bâtiments publics. Enfin, dans les bains publics, la surveillance insuffisante apparaît dans plus d'un cas sur trois.

Nous abordons maintenant l'analyse des accidents dans chacun des groupes précités, soit les appareils de levage, les bains publics et les bâtiments publics.

Appareils de levage

Se regroupent sous cette appelation les remontées mécaniques (les fils neige, les téléskis, les télésièges et les télécabines), les jeux mécaniques (les manèges de la Ronde et d'Expo-Québec par exemple) et les ascenseurs (monte-charge, escaliers roulants, élévateurs).

Ce groupe d'installations destinées à l'usage du public accapare 35% des accidents en 1984 et 27% depuis quatre ans. Sensiblement le même profil se dessine concernant les victimes. En termes réels, les appareils de levage ont causé 25 accidents depuis 1981 pour un total de 32 victimes dont seulement deux sont décédées (6%). De fait, les personnes blessées représentent près de la moitié de toutes celles des accidents.

Voici les constatations tirées du tableau 3.3.

Montréal-Centre (40%), Laval-Laurentides (24%) et Québec (16%) sont les régions où se produisent le plus souvent les accidents (80%) dans les appareils de levage depuis 1981. Par contre, en comparant la proportion des victimes à celle des accidents et malgré qu'on retrouve 63% des victimes dans les trois régions citées, c'est dans les autres régions (Saguenay - Lac-St-Jean, Mauricie - Bois-Francs et Estrie) que le nombre de victimes par accident est le plus élevé pour un taux de 240%.

Figure 17: Répartition des causes d'accident dans les appareils de levage - 1984 et (1981-84) cumulatif

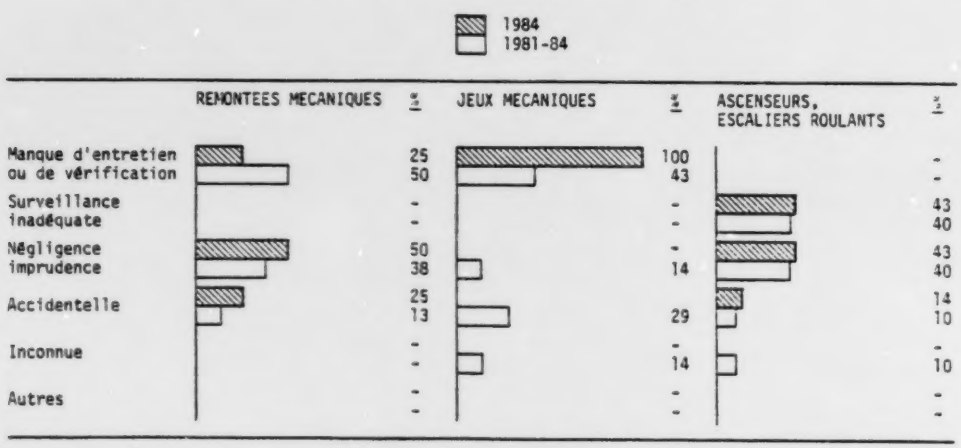

Concernant les causes des accidents dans les appareils de levage (tableau 3.5), on remarque, toutes proportions gardées, une légère hausse des accidents attribuables à une surveillance inadéquate et à la négligence ou l'imprudence en 1984. Cette dernière demeure toutefois la plus courante suivie de près par le manque de vérification et d'entretien. La figure 17 montre la répartition des causes des accidents en fonction de chaque type d'appareils de levage.

Regardons de plus près chacun de ces groupes.

REMONTEES MECANIQUES

Depuis 1981, le tiers des accidents dans les appareils de levage sont survenus dans les remontées mécaniques qui affichent toutefois le nombre de victimes le moins élevé.

- Les centres de ski étant concentrés dans quelques régions seulement, il est normal qu'elles se partagent les accidents dans les remontées mécaniques. Le tableau 3.3 rend compte de la situation. La région de Laval-Laurentides accapare la majorité de ces accidents (63%) et de leurs victimes (56%). Les régions de Québec et de l'Estrie sont les deux seules autres régions touchées avec respectivement 13% et 25% des accidents.

- Le manque de vérification ou d'entretien des remontées mécaniques est responsable de la moitié des accidents alors que 38% sont causés par la négligence ou l'imprudence (figure 17 et tableau 3.5). Enfin, on note un seul cas accidentel depuis 1981.

- Appuyée par le tableau 3.7, la répartition temporelle indique que les accidents dans les remontées mécaniques surviennent évidemment en hiver mais le plus souvent l'après-midi (75%) et la moitié du temps en fin de semaine.

- Les victimes, comme le révèle le tableau 3.10, sont de sexe féminin (67%), âgées de 20 à 64 ans (67%) et ont chuté d'une remontée mécanique (44%), ont été impliquées dans une collision entre un pylône et un télésiège ou frappées par un élément (22%).

- Même si 38% des accidents peuvent être imputés aux victimes, les blessures sont à 50% le résultat d'une vérification ou d'un entretien inadéquat (voir tableau 3.13).

JEUX MECANIQUES

De tous les appareils de levage, les jeux mécaniques sont le moins souvent impliqués dans les accidents (28% en quatre ans) mais revendiquent paradoxalement le plus grand nombre de victimes (41% en quatre ans). En fait, depuis 1981, on enregistre près de deux victimes par accident dans ces jeux.

- On retrouve 58% des accidents dans les régions de Montréal-Centre et de Québec depuis 1981. Toutefois, les victimes se rencontrent davantage au Saguenay - Lac-St-Jean (23%) et en Mauricie - Bois-Francs (38%) même si un seul accident y est rapporté dans chaque cas. C'est en raison d'un accident majeur dans cette dernière région en 1984 que les statistiques y sont si élevées (voir événements marquants de l'année 1984).

- Le manque de vérification ou d'entretien est responsable de tous les accidents dans les jeux mécaniques en 1984 et de 43% depuis 1981. La figure 17 montre la répartition des causes.

- Les accidents ont lieu durant la période estivale, en après-midi ou en soirée (86%) et souvent le lundi (43%).

- Les victimes sont de sexe masculin dans 62% des cas et, trois fois sur quatre, ont moins de vingt ans.

- Les facteurs de blessures sont multiples lors des accidents dans les jeux mécaniques. Pour ne nommer que les plus importants, citons l'inspection insuffisante (29%), l'usure du jeu mécanique (29%) et la responsabilité de la victime (57%).

ASCENSEURS, ESCALIERS ROULANTS, MONTE-CHARGE

Ce groupe compte le plus grand nombre d'accidents dans les appareils de levage en 1984 (54%) et au cours de la période de 1981-84 (40%). En fait, 70% des accidents et des victimes dans ces installations, ont eu lieu au cours de l'année 1984.

- Montréal-Centre est de loin la région la plus touchée avec 80% des accidents et des victimes au cours des quatre dernières années. En 1984, les régions de Québec et de l'Estrie se sont inscrites, avec un accident et une victime chacune.

- La surveillance inadéquate (40%) et la négligence ou l'imprudence (40%) constituent les causes principales des accidents dans ce type d'appareils de levage (voir figure 17).

- De tels accidents ont tendance à survenir le jour, et davantage l'après-midi (50%) de même que les jours de semaine; les fins de semaine étant épargnées depuis 1981. De plus, ils sont répartis presque également selon les mois de l'année à l'exception du printemps (de mars à juin) qui n'affiche qu'un accident en quatre ans.

- Près de trois victimes sur quatre sont de sexe masculin et 60% ont quinze ans ou moins. L'accident le plus courant implique un enfant qui s'est coincé un doigt entre une marche et la plaque-peigne d'un escalier roulant.

- Le fait de ne pas respecter le règlement stipulant de tenir les enfants par la main, en raison du jeu trop grand entre les marches et la rampe d'un escalier roulant, constitue le facteur de blessures le plus fréquent lors d'accidents dans ce type d'appareils de levage.

Bains publics

Près du tiers des accidents apparaissent au dossier des bains publics depuis quatre ans. Ces accidents sont d'ailleurs largement dominés par les noyades. De 1981 à 1984, 87% des victimes se sont noyées. De plus, par rapport à l'année 1983, le nombre de noyades a triplé. En terme réels, on dénombre neuf noyades en 1984 pour un total de 26 en quatre ans alors que les accidents dans les bains publics se chiffrent respectivement à 3 et 4. Les résultats des enquêtes permettent de constater les faits suivants.

NOYADES

- Les deux tiers des noyades se concentrent dans les régions de Québec (27%) et de Montréal-Centre (35%) depuis 1981. Seulement pour l'année 1984, cette proportion atteint 77%. La région de Laval-Laurentides, la seule autre qui compte plus de deux noyades en quatre ans, affiche une proportion de 12% (voir tableau 3.4).

Figure 18: Répartition des causes de noyade dans les bains publics - 1984 et (1981-84) cumulatif

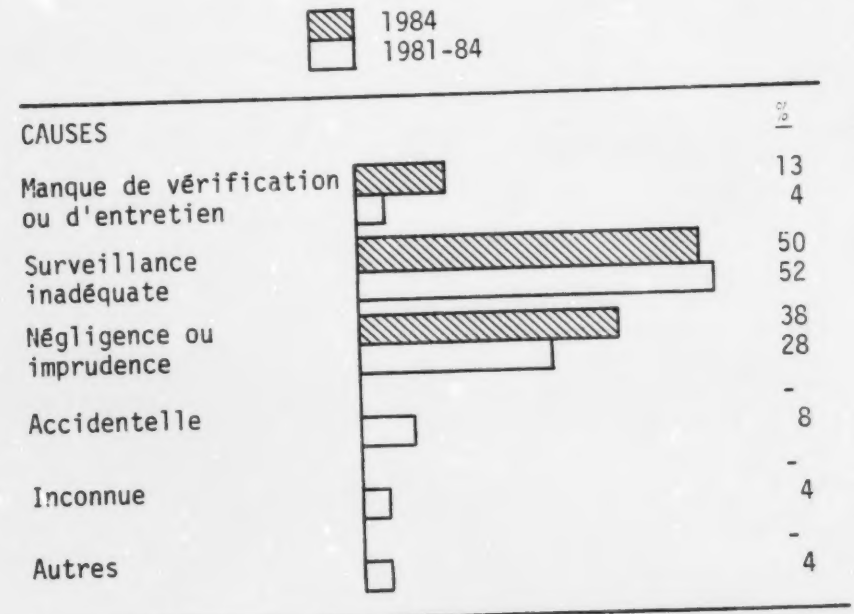

- L'examen de la figure 18 met en évidence les causes de noyade dans les bains publics. On s'aperçoit que la surveillance inadéquate continue, année après année, à être à l'origine des noyades. Pour la période de 1981-84, cette cause est responsable de plus de la moitié des décès par noyade. La négligence ou l'imprudence n'en constitue pas moins une cause importante puisqu'elle explique 38% des cas de noyade en 1984.

- En quatre ans, les noyades sont survenues davantage dans les piscines intérieures (44%) que dans les autres bains publics, malgré une distribution égale en 1984. Le tableau 3.10 met également en lumière la période de l'événement, soit durant les heures d'ouverture (60%), l'après-midi (60%) ou en soirée (24%), près d'une fois sur trois le vendredi et entre mars et septembre (92%).

- A la lecture du tableau 3.13, il semble que lorsque survient une noyade, la victime soit de sexe masculin sept fois sur dix. En 1984, 89% des victimes de noyade étaient âgées de moins de seize ans; cette catégorie représente maintenant plus de la moitié des personnes noyées depuis 1981. L'état physique des victimes est normal la moitié du temps alors que 15% auraient consommé de l'alcool dans les heures précédant la noyade. Près de 58% des victimes s'adonnaient à la baignade alors que 19%, la plupart très jeunes, s'amusaient aux abords d'une piscine non en opération. A noter que plus de 50% des personnes noyées ne savaient pas nager.

- Les problèmes touchant la surveillance contribuent aux noyades près de trois fois sur quatre, constituant du même coup le groupe de facteurs de blessures le plus courant. Par ailleurs, l'absence de bouées délimitant la zone sous surveillance s'avère un facteur responsable de 66% des noyades de plage.

- Dans 50% des noyades survenues hors saison ou en dehors des heures d'ouverture, une clôture détériorée, non-conforme ou tout simplement inexistante aura permis l'accès aux abords de la piscine à des enfants; l'absence d'équipements de secours n'ayant fait que retarder la découverte de la victime. Plus de détails sont fournis par le tableau 3.16.

- Enfin, les facteurs potentiels de blessures sont multiples comme le révèle le tableau 3.18. L'équipement de secours incomplet demeure toutefois le facteur de risque de blessures le plus souvent repéré par les enquêteurs.

ACCIDENTS

Les accidents, beaucoup moins nombreux que les noyades, représentent néanmoins 14% des événements survenus dans les bains publics depuis 1981. On en compte trois en 1984, pour un total de quatre en quatre ans. Ils sont responsables de la mort de deux personnes tandis que le même nombre se sont infligées des blessures.

- La région de Québec est la plus touchée avec 75% des accidents et des victimes.
- La négligence ou l'imprudence est à l'origine de trois accidents sur quatre.
- Ils surviennent généralement dans une piscine intérieure et durant les heures d'ouverture.
- Encore ici les victimes sont de sexe masculin (75%), ont entre cinq et quinze ans (75%), savent nager (75%) et sont impliquées dans l'accident alors qu'ils s'adonnent à la baignade (100%).
- Finalement, les lacunes au niveau de la surveillance sont notées comme facteurs de blessures dans un cas sur deux.

Bâtiments publics

Les accidents surviennent également dans d'autres lieux publics, aux caractéristiques diverses, et forment une troisième catégorie en raison du nombre restreint d'accidents rapportés dans chacune des composantes du groupe. Voici la liste de ces composantes, regroupées sous l'appellation "bâtiments publics":

- les restaurants, bars, brasseries et leur équivalent;
- les centres commerciaux;
- les écoles;
- les hôtels et les motels;
- les maisons de chambres;
- les maisons de rapport;
- les arénas;
- tous les autres bâtiments publics.

Globalement, le nombre d'accidents dans ces lieux publics représentent 41% de tous les accidents survenus dans les édifices publics depuis 1981. Le nombre de victimes s'élève à 46 pour une proportion de 43%.

De tous les bâtiments publics, les restaurants, bars et brasseries sont les plus touchés avec près de 30% des accidents et 22% des victimes. Comme les maisons de rapport revendiquent 55% des victimes dans cette catégorie de bâtiments en 1984, cette situation exceptionnelle mérite une explication. En effet, l'explosion d'une bombe a causé la mort de quatre personnes en plus d'en blesser cinq autres dans une maison de rapport à Montréal, d'où la hausse anormale des statistiques.

A la lecture du tableau 3.5, on remarque que la région de Québec est la plus touchée avec 45% des accidents et 41% des victimes. La région de Montréal-Centre suit avec des parts respectives de 24% et 35%.

Le tableau 3.11 nous renseigne sur le moment où surviennent les accidents. Il révèle entre autres que les deux tiers ont lieu l'après-midi (34%) ou en soirée (32%), que le mercredi et le jeudi en comptent 45% et que la moitié sont dénombrés entre juillet et octobre. A noter que dans les arénas, les accidents surviennent exclusivement en soirée alors que les restaurants, bars et brasseries en comptent une majorité en après-midi ou durant la nuit.

Figure 19: Répartition des causes des accidents dans les bâtiments publics - 1984 et (1981-84) cumulatif

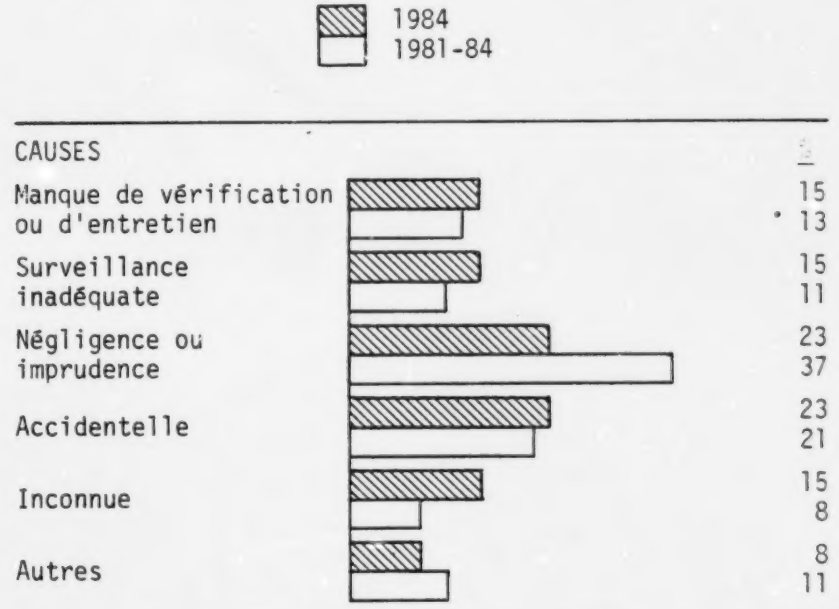

Examinons maintenant la figure 19 qui, avec l'aide du tableau 3.8, répartit les accidents dans les bâtiments publics selon les causes. Ainsi, deux facteurs retiennent l'attention. Les accidents causés par la négligence ou l'imprudence représentent 37% de tous les accidents depuis 1981 alors que l'origine accidentelle en explique 21%. Les autres causes se partagent presque également le reste des accidents.

Quant aux victimes, le tableau 3.14 nous démontre qu'elles sont à 61% de sexe masculin, à 59% âgées entre 20 et 64 ans et qu'elles ont fait une chute dans une proportion de 46%.

Les principaux facteurs de blessures identifiés sont reliés à l'insuffisance d'éclairage, à un escalier non standard ou dépourvu de main-courante. Par ailleurs, une part relativement importante de facteurs sont imputables à la victime. Les détails sont fournis par le tableau 3.17. Notons en terminant que les restaurants, bars et brasseries accaparent 64% des facteurs de blessures impliquant les escaliers.

Annexes

Annexe A

Incendies - Tableaux des résultats

Tableau 2.1: Incendies et victimes selon les causes

EDIFICES PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

CAUSES D'INCENDIE	NOMBRE D'INCENDIES								NOMBRE DE VICTIMES												TAUX DE VICTIMES					
	NOMBRE TOTAL D'INCENDIES				INCENDIES AVEC VICTIMES				DECES				BLESSES				TOTAL DES VICTIMES				TAUX DE DECES		TAUX DE BLESSES		TAUX DE VICTIMES	
	1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	%	%	%	%	%	%
Volontaire ou suspecte	56	38	132	28	9	25	17	14	9	43	15	16	25	53	31	27	34	52	46	22	16	11	45	23	61	34
Electrique	28	19	88	19	6	17	17	14	4	19	21	22	3	7	13	11	7	11	34	16	14	24	17	15	25	39
Article de fumeur	24	16	74	16	12	33	35	30	5	24	25	26	9	20	15	13	14	21	40	19	21	34	39	20	59	54
Imprudence négligence	4	3	20	4	2	6	6	5	-	-	3	3	2	4	5	4	2	3	8	4	-	15	50	25	50	40
Accident	3	2	16	3	-	-	1	1	-	-	1	1	-	2	-	-	-	2	1	-	-	6	-	-	-	6
Inconnue	29	19	133	28	6	17	38	32	2	10	26	27	6	13	50	44	8	12	76	36	7	20	21	38	28	57
Autres	5	3	12	3	1	3	4	3	1	5	4	4	-	-	-	-	1	2	4	2	20	33	-	-	20	33
TOTAL	149	100	475	100	36	100	118	100	21	100	95	100	45	100	114	100	66	100	209	100	14	20	30	24	44	44

Tableau 2.2: Distribution régionale des causes d'incendie
EDIFICES PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

	CAUSES D'INCENDIES OBSERVEES																											
	VOLONTAIRE OU SUSPECTE				ARTICLE DE FUMEUR				ELECTRIQUE				NEGLIGENCE OU IMPRUDENCE				ACCIDENTELLE				INCONNUE				AUTRES				TOTAL			
	1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84	
*REGION	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
01	-	-	-	-	-	-	1	13	1	33	3	38	-	-	-	-	-	-	-	-	2	67	3	38	-	-	1	13	3	100	8	100
02	1	33	2	18	1	33	2	18	1	33	6	55	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	9	-	-	-	-	3	100	11	100
03	13	41	29	23	4	13	18	15	10	31	32	26	-	-	8	6	1	3	5	4	3	9	29	23	1	3	3	2	32	100	124	100
04	4	29	9	31	4	29	4	14	3	21	8	28	-	-	-	-	-	-	-	-	3	21	8	28	-	-	-	-	14	100	29	100
05	1	20	5	29	-	-	2	12	2	40	3	18	-	-	1	6	-	-	-	-	1	20	5	29	1	20	1	6	5	100	17	100
6A	28	39	68	30	15	21	44	19	6	8	26	11	4	6	10	4	2	3	8	3	14	20	70	30	2	3	4	2	71	100	230	100
6B	3	38	5	28	-	-	1	6	2	25	2	11	-	-	2	11	-	-	-	-	3	38	7	39	-	-	1	6	8	100	18	100
6C	4	50	12	40	-	-	1	3	2	25	5	17	-	-	1	3	-	-	3	10	2	25	8	27	-	-	-	-	8	100	30	100
07	-	-	-	-	-	-	1	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	25	1	100	2	50	-	-	-	-	1	100	4	100
08	2	67	2	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	33	1	33	3	100	3	100
09	-	-	-	-	-	-	-	-	1	100	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	100	1	100
TOTAL	56	38	132	28	24	16	74	16	28	19	86	18	4	3	22	5	3	2	17	4	29	19	133	28	5	3	11	2	149	100	475	100

* (01) Bas St-Laurent-Gaspésie, (02) Saguenay - Lac St-Jean, (03) Québec, (04) Mauricie - Bois-Franc, (05) Estrie, (6A) Montréal-Centre, (6B) Laval-Laurentides, (6C) Montérégie-Richelieu, (07) Outaouais, (08) Abitibi-Témiscamingue, (09) Côte Nord

Tableau 2.3: Incendies et victimes

EDIFICES PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

LIEUX D'INCENDIE	NOMBRE D'INCENDIES												NOMBRE DE VICTIMES								TAUX DE VICTIMES					
	NOMBRE TOTAL D'INCENDIES				INCENDIES MORTELS				INCENDIES AVEC BLESSES SEULEMENT				DECES				BLESSES				TOTAL DES VICTIMES				TAUX DE DECES		TAUX DE BLESSES		TAUX DE VICTIMES	
	1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	%	%	%	%	%	%
Habitations																														
· Maisons de rapport	70	47	218	46	8	53	34	47	15	71	32	70	10	48	39	41	37	82	70	61	47	71	109	52	14	18	53	32	67	50
· Maisons de chambres	9	6	26	5	2	13	10	14	-	-	1	2	5	24	24	25	-	-	15	13	5	8	39	19	56	92	-	58	56	150
· Hôtels-motels	10	7	46	10	1	7	13	18	-	-	2	4	1	5	16	17	-	-	4	4	1	2	20	10	10	35	-	9	10	43
SOUS-TOTAL	89	60	290	61	11	73	57	79	15	71	35	76	16	76	79	83	37	82	89	78	53	80	168	80	18	27	42	31	60	58
Centres hospitaliers	9	6	32	7	1	7	8	11	2	10	2	4	1	5	8	8	2	4	8	7	3	5	16	8	11	25	22	25	33	50
Foyers d'hébergement	3	2	17	4	-	-	4	6	-	-	2	4	-	-	4	4	-	-	5	4	-	-	9	4	-	22	-	28	-	50
Restaurants, bars, etc..	24	16	51	11	1	7	1	1	1	5	2	4	2	10	2	2	2	4	3	3	4	6	5	2	8	4	8	6	16	10
Centre commercial	4	3	13	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecoles	3	2	19	4	-	-	-	-	2	10	2	4	-	-	-	-	3	7	3	3	3	5	3	1	-	-	100	16	100	16
Autres	17	11	53	11	2	13	2	3	1	5	3	7	2	10	2	2	1	2	6	5	3	5	8	4	12	4	4	12	16	15
TOTAL	149	100	475	100	15	100	72	100	21	100	46	100	21	100	95	100	45	100	114	100	66	100	209	100	14	20	30	24	44	44

Tableau 2.4: Distribution régionale des incendies et des victimes
EDIFICES PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

		TYPE DE BATIMENTS																			
		MAISON DE RAPPORT				MAISON DE CHAMBRES				HOTEL, MOTEL				HOPITAL ET FOYER D'HEBERGEMENT				AUTRES BATIMENTS PUBLICS				TOTAL DES BATIMENTS			
		Incendies		Victimes		Incendies		Victimes		Incendies		Victimes		Incendies		Victimes		Incendies		Victimes		Incendies		Victimes	
REGION	ANNEE	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
01	1984	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	6	2	20	3	2	2	3
	1981-84	-	-	-	-	-	-	-	-	4	9	4	20	-	-	-	-	4	3	2	13	8	2	6	3
02	1984	-	-	-	-	-	-	-	-	1	10	-	-	1	8	1	33	1	2	-	-	3	2	1	2
	1981-84	-	-	-	-	1	4	11	28	3	7	1	5	2	4	1	4	5	4	-	-	11	2	13	6
03	1984	14	20	7	15	3	33	-	-	2	20	-	-	2	17	-	-	11	23	3	30	32	21	10	15
	1981-84	47	22	16	15	7	27	5	13	18	39	6	30	11	22	4	16	41	30	4	25	124	26	35	17
04	1984	1	1	-	-	-	-	-	-	2	20	1	100	2	17	-	-	9	19	1	10	14	9	2	3
	1981-84	6	3	4	4	1	4	-	-	4	9	2	10	3	6	-	-	15	11	2	13	29	6	8	4
05	1984	1	1	-	-	-	-	-	-	1	10	-	-	1	8	-	-	2	4	-	-	5	3	-	-
	1981-84	4	2	1	1	-	-	-	-	4	9	3	15	4	8	1	4	5	4	-	-	17	4	5	2
6A	1984	49	70	21	45	5	56	5	100	1	10	-	-	3	25	1	33	13	27	2	20	71	48	29	44
	1981-84	149	68	67	61	14	54	23	59	4	9	2	10	21	43	10	40	42	31	6	38	230	48	108	52
6B	1984	2	3	2	4	-	-	-	-	1	10	-	-	1	8	-	-	4	8	2	20	8	5	4	6
	1981-84	5	2	4	4	-	-	-	-	2	4	-	-	3	6	1	4	8	6	2	13	18	4	7	3
6C	1984	2	3	1	2	1	11	-	-	1	10	-	-	-	-	-	-	4	8	-	-	8	5	1	2
	1981-84	6	3	1	1	3	12	-	-	5	11	-	5	1	2	7	28	15	11	-	-	30	6	9	4
07	1984	-	-	-	-	-	-	-	-	1	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-
	1981-84	-	-	-	-	-	-	-	-	2	4	1	5	2	4	-	-	-	-	-	-	4	1	1	5
08	1984	1	1	16	34	-	-	-	-	-	-	-	-	2	17	1	33	-	-	-	-	3	2	17	26
	1981-84	1	5	16	15	-	-	-	-	-	-	-	-	2	4	1	4	-	-	-	-	3	1	17	8
09	1984	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	1	1	-	-
	1981-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	-	-	-
TOTAL	1984	70	100	47	100	9	100	5	100	10	100	1	100	12	100	3	100	48	100	10	100	149	100	66	100
	1981-84	218	100	109	100	26	100	39	100	46	100	20	100	49	100	25	100	136	100	16	100	475	100	209	100

Tableau 2.5: Causes d'incendie

EDIFICES PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

CAUSES D'INCENDIE	TYPES D'EDIFICES PUBLICS																															
	MAISONS DE RAPPORT				MAISONS DE CHAMBRES				HOTELS HOTELS				HOPITAUX				FOYERS D'HEBERGEMENT				RESTAURANTS BARS...				CENTRES COMMERCIAUX				ECOLES				AUTRES				TOTAL			
	1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84		1984		1981-84	
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
Volontaire ou suspect	32	46	68	31	3	33	7	27	1	10	6	13	2	22	4	13	2	66	5	29	10	42	16	31	1	25	5	38	-	-	4	21	5	29	17	32	56	38	132	28
Electrique	8	11	32	14	2	22	6	23	3	30	10	22	1	11	3	9	1	33	2	12	4	17	14	28	2	50	2	15	1	33	4	21	6	35	15	28	28	19	88	18
Article de fumeur	14	20	41	19	1	11	3	12	3	30	8	17	3	33	5	16	-	-	4	24	1	4	3	6	-	-	1	8	-	-	2	11	2	12	7	13	24	16	74	16
Imprudence/négligence	4	6	15	7	-	-	-	-	-	-	3	7	-	-	1	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	8	-	-	-	-	-	-	-	-	4	3	20	4
Accident	1	1	6	3	-	-	1	4	-	-	1	2	2	22	5	16	-	-	1	6	-	-	-	-	-	-	1	8	-	-	-	-	-	-	1	2	3	2	16	3
Inconnue	11	16	56	26	2	22	8	30	3	30	16	35	1	11	12	37	-	-	5	29	7	29	15	29	1	25	3	23	2	66	8	42	2	12	10	19	29	19	133	28
Autres	-	-	-	-	1	11	1	4	-	-	2	4	-	-	2	6	-	-	-	-	2	8	3	6	-	-	-	-	-	-	1	5	2	12	3	6	5	3	12	3
TOTAL	70	100	218	100	9	100	26	100	10	100	46	100	9	100	32	100	3	100	17	100	24	100	51	100	4	100	13	100	3	100	19	100	17	100	53	100	149	100	475	100

Tableau 2.6: Caractéristiques des bâtiments incendiés
HABITATIONS PUBLIQUES - 1984 et (1981-84) cumulatif

CARACTERISTIQUES	HABITATIONS										TOTAL DES BATIMENTS			
	MAISONS DE RAPPORT		MAISONS DE CHAMBRES		HOTELS MOTELS		SOUS-TOTAL							
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
TYPE DE CONSTRUCTION														
- Combustible	55	170	7	24	10	40	72	81	234	81	113	76	348	73
- Incombustible	15	47	2	2	-	6	17	19	55	19	36	24	125	26
- Indéterminé	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	2	-
DATE DE CONSTRUCTION														
- Avant 1908	-	6	1	7	1	8	2	2	21	7	4	3	36	8
- Entre 1908 et 1971	59	164	8	18	8	35	75	84	217	75	123	83	353	74
- Entre 1972 et 1976	8	26	-	1	1	3	9	10	30	10	14	9	45	9
- Après 1976	3	10	-	-	-	-	3	3	10	3	8	5	28	6
- Indéterminée	-	12	-	-	-	-	-	-	12	4	-	-	13	3
AGE DU BATIMENT														
- De 0 à 7 ans	3	11	-	-	-	-	3	3	11	4	7	5	28	6
- De 8 à 15 ans	18	54	-	-	1	6	19	21	60	21	27	18	89	19
- De 16 à 25 ans	25	75	1	3	3	5	29	33	81	29	37	25	116	24
- De 26 à 50 ans	19	42	4	7	2	12	25	28	61	21	35	30	107	23
- De 51 à 100 ans	5	22	4	12	4	18	13	15	52	18	32	21	96	20
- Plus de 100 ans	-	3	-	2	-	4	-	-	9	3	1	1	14	3
- Indéterminé	-	11	-	2	-	1	-	-	14	5	-	-	25	5
HAUTEUR DU BATIMENT														
- Moins de 3 étages	-	-	1	2	8	21	9	10	23	8	42	28	97	20
- 3 ou 4 étages	55	170	8	24	2	21	65	73	215	74	79	53	280	59
- 5 ou 6 étages	4	13	-	-	-	1	4	4	14	5	12	8	37	8
- Plus de 6 étages	11	35	-	-	-	3	11	12	38	13	16	11	61	13
AIRE DE BATIMENT														
- De 0 à 200 m^2	-	21	4	13	1	6	5	6	40	14	14	9	63	13
- De 201 à 500 m^2	44	116	5	13	5	18	54	61	147	51	78	52	294	62
- De 501 à 1000 m^2	17	62	-	-	1	8	18	20	70	24	24	16	95	20
- De 1001 à 2000 m^2	9	16	-	-	3	7	12	13	23	8	20	13	49	10
- De 2001 à 5000 m^2	-	2	-	-	-	2	-	-	4	1	8	5	24	5
- Plus de 5000 m^2	-	1	-	-	-	2	-	-	3	1	4	3	25	5
- Indéterminée	-	-	-	-	-	3	-	-	3	1	1	1	15	3
NOMBRE DE LOGEMENTS OU D'OCCUPANTS														
- Moins de 8	-	-	-	-	1	2	1	1	2	1	2	1	9	2
- De 8 à 10	2	10	-	2	1	2	3	3	14	5	3	2	18	4
- De 11 à 25	31	91	6	14	4	25	41	46	130	45	42	28	135	28
- De 26 à 50	22	65	3	8	2	6	27	30	79	27	31	21	92	19
- De 51 à 100	7	33	-	1	-	3	7	8	37	13	17	11	44	13
- De 101 à 150	3	12	-	-	1	3	4	4	15	5	7	5	31	7
- De 151 à 200	3	4	-	-	-	-	3	3	4	1	7	5	18	4
- De 201 à 300	2	2	-	-	-	-	2	2	2	1	13	8	26	5
- De 301 à 500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	3	16	3
- Plus de 500	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	3	31	7
- Indéterminé	-	1	-	1	1	5	1	1	7	2	19	13	35	7
DERNIERE INSPECTION														
- De 0 à 2 ans	14	32	-	2	3	13	17	19	47	16	33	22	93	20
- De 2 à 5 ans	4	15	2	4	2	6	8	9	25	9	5	16	56	12
- Plus de 5 ans	1	16	-	1	1	8	2	2	25	9	15	9	47	10
- Aucune inspection	51	155	7	19	3	18	61	69	192	66	85	57	267	56
- Indéterminée	-	-	-	-	1	1	1	1	1	-	3	2	12	3
CONFORMITE STATIQUE														
- Bâtiment conforme	8	31	-	2	2	14	10	11	47	16	16	24	118	25
- Bâtiment non conforme	62	183	9	24	8	31	79	89	238	82	112	75	345	73
- Indéterminée	-	4	-	-	-	1	-	-	5	2	1	1	12	3
CONFORMITE DYNAMIQUE														
- Organisation conforme	13	47	-	3	2	14	15	17	64	22	44	30	153	32
- Organisation non conforme	57	158	9	22	8	31	74	83	211	73	104	70	299	63
- Indéterminée	-	13	-	1	-	1	-	-	15	5	1	1	23	5
TOTAL DES BATIMENTS INCENDIES	70	218	9	26	10	46	89	100	290	100	149	100	475	100

Tableau 2.7: Caractéristiques des bâtiments incendiés

HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT - 1984 et (1981-84) cumulatif

	FOYERS ET HOPITAUX								TOTAL DES BATIMENTS			
	FOYER D'HEBERGEMENT		HOPITAL		SOUS-TOTAL							
CARACTERISTIQUES	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
TYPE DE CONSTRUCTION												
- Combustible	2	11	1	10	3	25	21	43	113	76	348	73
- Incombustible	1	6	8	22	9	75	28	57	36	24	125	26
- Indéterminé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-
DATE DE CONSTRUCTION												
- Avant 1908	-	1	-	3	-	-	4	8	4	3	16	8
- Entre 1908 et 1971	3	14	7	24	10	83	38	78	123	83	353	74
- Entre 1972 et 1976	-	-	2	3	2	17	3	6	14	9	45	9
- Après 1976	-	2	-	1	-	-	3	6	8	5	28	6
- Indéterminée	-	-	-	1	-	-	1	2	-	-	13	3
AGE DU BATIMENT												
- De 0 à 7 ans	-	2	-	1	-	-	3	6	7	5	28	6
- De 8 à 15 ans	1	5	2	6	3	25	11	22	27	18	89	19
- De 16 à 25 ans	1	3	1	6	2	17	9	18	37	25	116	24
- De 26 à 50 ans	1	4	6	10	7	58	14	29	45	30	107	23
- De 51 à 100 ans	-	3	-	3	-	-	6	12	32	21	96	20
- Plus de 100 ans	-	-	-	1	-	-	1	2	1	1	14	3
- Indéterminé	-	-	-	5	-	-	5	10	-	-	25	5
HAUTEUR DU BATIMENT												
- Moins de 3 étages	3	5	-	-	3	25	5	10	42	28	97	20
- 3 ou 4 étages	-	10	2	8	2	17	18	37	79	53	280	59
- 5 ou 6 étages	-	1	4	13	4	33	14	29	12	8	37	8
- Plus de 6 étages	-	1	3	11	3	25	12	24	16	11	61	13
AIRE DE BATIMENT												
- De 0 à 200 m^2	-	2	-	-	-	-	2	4	14	9	63	13
- De 201 à 500 m^2	2	9	-	-	2	17	9	18	78	52	204	43
- De 501 à 1000 m^2	-	2	2	6	2	17	8	16	24	16	95	20
- De 1001 à 2000 m^2	-	2	2	5	2	17	7	14	20	13	49	10
- De 2001 à 5000 m^2	1	1	2	7	3	25	8	16	8	5	24	5
- Plus de 5000 m^2	-	1	3	8	3	25	9	18	4	3	25	5
- Indéterminé	-	-	-	6	-	-	6	12	1	1	15	3
NOMBRE DE LOGEMENTS OU D'OCCUPANTS												
- Moins de 8	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	9	2
- De 8 à 10	-	1	-	-	-	-	1	2	3	2	18	4
- De 11 à 25	1	4	-	-	1	8	4	8	42	28	135	28
- De 26 à 50	1	6	2	3	3	25	9	18	31	21	92	19
- De 51 à 100	1	4	-	2	1	8	6	12	17	11	64	13
- De 101 à 150	-	1	1	2	1	8	3	6	7	5	31	7
- De 151 à 200	-	-	1	2	1	8	2	4	7	5	18	4
- De 201 à 300	-	-	4	9	4	33	9	18	12	8	26	5
- De 301 à 500	-	1	1	4	1	8	5	10	5	3	16	3
- Plus de 500	-	-	-	7	-	-	7	14	4	3	31	7
- Indéterminé	-	-	-	3	-	-	3	6	19	13	35	7
DERNIERE INSPECTION												
- De 0 à 2 ans	1	10	2	5	3	25	15	31	33	22	93	20
- De 2 à 5 ans	-	1	2	12	2	17	13	27	15	10	56	12
- Plus de 5 ans	1	2	5	9	6	50	11	22	13	9	47	10
- Aucune inspection	1	3	-	3	1	8	6	12	85	57	267	56
- Indéterminée	-	1	-	3	-	-	4	8	3	2	12	3
CONFORMITE STATIQUE												
- Bâtiment conforme	-	5	6	16	6	50	21	43	16	24	118	25
- Bâtiment non conforme	3	10	3	14	6	50	24	49	112	75	345	73
- Indéterminée	-	2	-	2	-	-	4	8	8	1	12	3
CONFORMITE DYNAMIQUE												
- Organisation conforme	2	12	8	26	10	83	38	78	44	30	153	32
- Organisation non conforme	1	5	1	4	2	17	9	18	104	70	299	63
- Indéterminé	-	-	-	2	-	-	2	4	1	1	23	5
TOTAL DES BATIMENTS INCENDIES	3	17	9	32	12	100	49	100	149	100	475	100

Tableau 2.8: Caractéristiques des bâtiments incendiés
AUTRES BATIMENTS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

CARACTERISTIQUES	AUTRES BATIMENTS												TOTAL DES BATIMENTS			
	ECOLE		RESTAURANT BAR, ETC..		CENTRE COMMERCIAL		AUTRES		SOUS-TOTAL							
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
TYPE DE CONSTRUCTION																
- Combustible	1	5	23	47	4	10	10	31	38	79	93	68	113	76	348	73
- Incombustible	2	13	1	4	-	3	7	22	10	21	42	31	36	24	125	26
- Indéterminé	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	2	-
DATE DE CONSTRUCTION																
- Avant 1908	-	1	2	5	-	-	-	5	2	4	11	8	4	3	16	3
- Entre 1908 et 1971	3	14	17	34	4	10	14	40	38	79	98	72	123	83	353	74
- Entre 1972 et 1976	-	3	3	6	-	1	-	2	3	6	12	9	14	9	45	9
- Après 1976	-	1	2	6	-	2	3	6	5	10	15	11	8	5	28	6
- Indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	3
AGE DU BATIMENT																
- De 0 à 7 ans	-	1	2	7	-	2	2	4	4	8	14	10	7	5	28	6
- De 8 à 15 ans	-	4	3	7	-	1	2	7	5	10	19	14	27	18	89	19
- De 16 à 25 ans	2	8	2	7	-	2	2	7	6	13	24	18	37	25	116	24
- De 26 à 50 ans	1	3	6	11	3	6	3	12	13	27	32	24	65	30	107	23
- De 51 à 100 ans	-	1	10	18	1	1	8	17	19	40	37	27	32	21	96	20
- Plus de 100 ans	-	-	1	1	-	-	-	3	1	2	4	3	1	1	14	3
- Indéterminé	-	2	-	-	-	1	-	3	-	-	6	4	-	-	25	5
HAUTEUR DU BATIMENT																
- Moins de 3 étages	2	5	17	31	3	10	8	22	30	63	68	50	62	28	97	20
- 3 ou 4 étages	1	8	6	18	1	3	4	19	12	25	48	35	79	53	280	59
- 5 ou 6 étages	-	2	1	2	-	-	3	5	4	8	9	7	12	8	37	8
- Plus de 6 étages	-	4	-	-	-	-	2	7	2	4	11	8	16	11	61	13
AIRE DE BATIMENT																
- De 0 à 200 m^2	-	-	8	16	-	-	1	5	9	19	21	15	14	9	83	17
- De 201 à 500 m^2	-	1	13	26	3	6	6	15	22	46	48	35	78	52	204	43
- De 501 à 1000 m^2	1	3	2	7	-	1	1	6	4	8	17	13	24	16	95	20
- De 1001 à 2000 m^2	1	8	-	-	-	2	5	9	6	13	19	14	20	13	49	10
- De 2001 à 5000 m^2	1	1	1	2	1	1	2	8	5	10	12	9	8	5	24	5
- Plus de 5000 m^2	-	6	-	-	-	3	1	4	1	2	13	10	4	3	25	5
- Indéterminée	-	-	-	-	-	-	1	6	1	2	6	4	1	1	15	3
NOMBRE DE LOGEMENTS OU D'OCCUPANTS																
- Moins de 8	-	-	-	-	-	3	1	4	1	2	7	5	2	1	9	2
- De 8 à 10	-	-	-	-	-	1	-	2	-	-	3	2	3	2	18	4
- De 11 à 25	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	12	28	135	28
- De 26 à 50	-	-	1	1	-	1	-	2	1	2	4	3	31	21	92	19
- De 51 à 100	-	-	8	14	-	-	1	7	9	19	21	15	12	11	64	13
- De 101 à 150	1	2	1	7	-	-	-	4	2	4	13	10	7	5	31	7
- De 151 à 200	-	-	3	11	-	-	-	1	3	6	12	9	7	5	18	4
- De 201 à 300	1	2	5	9	-	-	-	4	6	13	15	11	12	8	26	5
- De 301 à 500	1	2	3	6	-	1	-	2	4	8	11	8	5	3	16	3
- 501 et plus	-	13	1	1	-	2	3	8	4	8	24	18	4	3	31	7
- Indéterminé	-	-	2	2	4	5	12	18	18	38	25	18	19	13	35	7
DERNIERE INSPECTION																
- De 0 à 2 ans	-	1	8	14	-	2	5	15	13	27	32	24	33	22	93	20
- De 2 à 5 ans	-	2	2	8	-	-	3	8	5	10	18	13	15	10	56	12
- Plus de 5 ans	1	3	2	3	-	-	2	5	5	10	11	8	13	9	47	10
- Aucune inspection	2	10	11	25	4	11	6	22	23	48	68	50	85	57	267	56
- Indéterminée	-	3	1	1	-	-	1	3	2	4	7	5	3	2	12	3
CONFORMITE STATIQUE																
- Bâtiment conforme	1	9	11	18	-	3	8	20	20	42	50	37	36	24	119	25
- Bâtiment non conforme	2	9	13	33	4	9	8	32	27	56	83	61	112	75	345	73
- Indéterminée	-	1	-	-	-	1	1	1	1	2	3	2	1	1	12	3
CONFORMITE DYNAMIQUE																
- Organisation conforme	2	12	9	16	-	1	8	23	19	40	52	38	44	30	153	32
- Organisation non conforme	1	4	15	35	4	12	8	27	28	58	78	57	104	70	299	63
- Indéterminée	-	3	-	-	-	-	1	3	1	2	6	4	1	1	23	5
BATIMENTS INCENDIES	3	19	24	51	4	13	17	53	48	100	136	100	149	100	475	100

Tableau 2.9: Circonstances temporelles des incendies
HABITATIONS PUBLIQUES - 1984 et (1981-84) cumulatif

CIRCONSTANCES TEMPORELLES	HABITATIONS										TOTAL DES BATIMENTS			
	MAISON DE RAPPORT		MAISON DE CHAMBRES		HOTEL, MOTEL		SOUS-TOTAL							
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
PERIODE DE LA JOURNEE														
- De 0 à 6 heures	22	80	2	13	4	22	28	31	115	40	49	33	169	36
- De 6 à 13 heures	13	35	1	3	3	8	17	19	46	16	26	17	84	18
- De 12 à 18 heures	17	44	4	4	1	4	22	25	52	18	34	23	97	20
- De 18 à 24 heures	18	59	2	8	2	10	22	25	77	27	40	27	125	26
JOURNEE														
- Lundi	11	40	1	2	2	6	14	16	48	17	22	15	77	16
- Mardi	15	28	-	1	1	3	16	18	32	11	26	17	56	12
- Mercredi	7	30	2	6	1	8	10	11	44	15	20	13	70	15
- Jeudi	11	26	-	1	1	5	12	13	32	11	21	14	56	12
- Vendredi	10	28	3	5	3	12	16	18	45	16	22	15	70	15
- Samedi	8	34	2	8	1	6	11	12	48	17	19	13	76	16
- Dimanche	8	32	1	3	1	6	10	11	41	14	19	13	70	15
MOIS														
- Janvier	8	35	3	3	2	9	13	15	47	16	20	13	66	14
- Février	7	21	-	3	-	1	7	8	25	9	9	6	41	9
- Mars	7	18	1	2	1	4	9	10	24	8	18	12	42	9
- Avril	5	22	-	1	-	4	5	6	27	9	12	8	38	8
- Mai	7	13	-	2	-	5	7	8	20	7	10	7	34	7
- Juin	1	5	1	1	1	7	3	3	13	4	7	5	26	5
- Juillet	5	9	-	3	-	1	5	6	13	4	13	9	28	6
- Août	4	12	1	2	2	2	7	8	16	6	9	6	26	5
- Septembre	7	21	2	3	1	3	10	11	27	9	15	10	38	8
- Octobre	6	18	-	1	1	2	7	8	21	7	11	7	43	9
- Novembre	7	23	-	3	1	3	8	9	29	10	15	10	51	11
- Décembre	6	21	1	2	1	5	8	9	28	10	10	7	42	9
TOTAL DES INCENDIES ENQUETES	70	218	9	26	10	46	89	100	290	100	149	100	475	100

Tableau 2.10: Circonstances temporelles des incendies

HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT - 1984 et (1981-84) cumulatif

CIRCONSTANCES TEMPORELLES	HOPITAUX ET FOYERS								TOTAL DES BATIMENTS			
	FOYER D'HEBERGEMENT		HOPITAL		SOUS-TOTAL							
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
PERIODE DE LA JOURNEE												
- De 0 à 6 heures	1	1	3	7	4	33	8	16	49	33	169	36
- De 6 à 13 heures	1	4	1	5	2	17	9	18	26	17	84	18
- De 12 à 18 heures	-	5	2	11	2	17	16	33	34	23	97	20
- De 18 à 24 heures	1	7	3	9	4	33	16	33	40	27	125	26
JOURNEE												
- Lundi	-	3	1	3	1	8	6	12	22	15	77	16
- Mardi	-	1	3	6	3	25	7	14	26	17	56	12
- Mercredi	1	4	1	3	2	17	7	14	20	13	70	15
- Jeudi	-	3	1	2	1	8	5	10	21	14	56	12
- Vendredi	-	2	1	7	1	8	9	18	22	15	70	15
- Samedi	1	1	1	5	2	17	6	12	19	13	76	16
- Dimanche	1	3	1	6	1	8	8	16	19	13	70	15
MOIS												
- Janvier	1	1	1	4	2	17	5	10	20	13	66	14
- Février	1	5	-	1	1	8	6	12	9	6	41	9
- Mars	-	1	-	3	-	-	4	8	18	12	42	9
- Avril	-	-	-	2	-	-	2	4	12	8	38	8
- Mai	-	3	-	1	-	-	4	8	10	7	34	7
- Juin	-	-	1	5	1	8	5	10	7	5	26	5
- Juillet	-	1	1	3	1	8	4	8	13	9	28	6
- Août	-	2	-	1	-	-	3	6	9	6	26	5
- Septembre	-	-	1	1	1	8	1	2	15	10	38	8
- Octobre	1	3	1	6	2	17	9	18	11	7	43	9
- Novembre	-	-	4	5	4	33	5	10	15	10	51	11
- Décembre	-	1	-	-	-	-	1	2	10	7	42	9
TOTAL DES INCENDIES ENQUETES	3	17	9	32	12	100	49	100	149	100	475	100

Tableau 2.11: Circonstances temporelles des incendies
AUTRES BATIMENTS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

CIRCONSTANCES TEMPORELLES	AUTRES BATIMENTS PUBLICS												TOTAL DES BATIMENTS			
	ECOLE		RESTAURANT, BAR, ETC...		CENTRE COMMERCIAL		AUTRES		SOUS-TOTAL							
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
PERIODE DE LA JOURNEE																
- De 0 à 6 heures	-	2	12	26	1	3	4	15	17	35	46	34	49	33	169	36
- De 6 à 13 heures	-	4	4	10	1	5	2	9	7	15	28	21	26	17	84	18
- De 12 à 18 heures	-	7	3	4	2	2	5	16	10	21	29	21	34	23	97	20
- De 18 à 24 heures	3	6	5	11	-	3	6	13	14	29	33	24	40	27	125	26
JOURNEE																
- Lundi	1	4	4	9	-	2	2	8	7	15	23	17	22	15	77	16
- Mardi	-	4	4	5	1	1	2	7	7	15	17	13	26	17	56	12
- Mercredi	-	3	6	9	-	2	2	4	8	17	18	13	20	13	70	15
- Jeudi	1	3	3	9	1	1	3	7	8	17	20	15	21	14	56	12
- Vendredi	-	2	3	5	-	2	2	7	5	10	16	12	22	15	70	15
- Samedi	-	1	2	7	-	2	4	12	6	13	22	16	19	13	76	16
- Dimanche	1	2	2	7	2	3	2	8	7	15	20	15	19	13	70	15
MOIS																
- Janvier	-	2	3	6	-	1	2	5	5	10	14	10	20	13	66	14
- Février	-	1	1	4	-	2	0	3	1	2	10	7	9	6	41	9
- Mars	1	2	3	6	-	-	5	6	9	19	14	10	18	12	42	9
- Avril	-	1	5	5	-	-	2	3	7	15	9	7	12	8	38	8
- Mai	-	-	2	3	-	1	1	6	3	6	10	7	10	7	34	7
- Juin	-	3	2	4	-	-	1	1	3	6	8	6	7	5	26	5
- Juillet	-	1	5	5	1	1	1	4	7	15	11	8	13	9	28	6
- Août	-	-	1	2	-	1	1	4	2	4	7	5	9	6	26	5
- Septembre	1	1	-	-	-	1	3	8	4	8	10	7	15	10	38	8
- Octobre	-	1	1	5	1	3	-	4	2	4	13	10	11	7	43	9
- Novembre	-	4	1	5	2	2	-	6	3	6	17	13	15	10	51	11
- Décembre	1	3	-	6	-	1	1	3	2	4	13	10	10	7	42	9
TOTAL DES INCENDIES ENQUETES	3	19	24	51	4	13	17	52	48	100	136	100	149	100	475	100

Tableau 2.12: Décès d'incendie
HABITATIONS PUBLIQUES - 1984 et (1981-84) cumulatif

	HABITATIONS										TOTAL			
	MAISON DE RAPPORT		MAISON DE CHAMBRES		HOTEL MOTEL		SOUS-TOTAL							
DECES D'INCENDIE	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
SEXE														
- Masculin	1	17	4	22	1	10	6	38	49	62	8	38	57	60
- Féminin	9	22	1	2	-	6	10	63	30	38	13	62	38	40
AGE														
- De 0 à 4 ans	-	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	1
- De 5 à 15 ans	1	3	-	-	-	1	1	6	4	5	1	5	4	4
- De 16 à 19 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- De 20 à 39 ans	2	11	2	7	-	4	4	25	22	28	5	24	25	26
- De 40 à 64 ans	4	12	3	13	-	8	7	44	33	42	9	43	37	39
- 65 ans et plus	3	12	-	3	1	3	4	25	18	23	6	29	28	29
- Inconnu	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1	-	-	1	1
ETAT														
- Eveillé et sans handicap	7	8	-	1	1	4	8	50	13	16	10	48	15	16
- Endormi et sans handicap	2	22	5	20	-	9	7	44	51	65	8	38	52	55
- Alité ou souffrant d'une maladie	-	5	-	1	-	1	-	-	7	9	2	10	19	20
- Intoxiqué par l'alcool	-	-	-	2	-	-	-	-	2	3	-	-	2	2
- Trop jeune	-	2	-	-	-	-	-	-	2	3	-	-	2	2
- Autres	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	-	-	2	2
- Indéterminé	1	2	-	-	-	1	1	6	3	4	1	5	3	3
CIRCONSTANCES														
- Alerté trop tard	3	23	5	15	-	7	8	50	45	57	10	48	48	51
- Incapable de réagir dû à la propagation rapide des flammes/fumée	4	5	-	8	1	5	5	31	18	23	5	24	19	20
- Incapable de réagir dû à la capacité physique trop faible	1	5	-	-	-	1	1	6	6	8	3	14	17	18
- Trop jeune pour réagir	-	1	-	-	-	2	-	-	3	4	-	-	3	3
- Paniqué	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1	1	5	2	2
- Mis le feu	1	1	-	-	-	-	1	6	1	1	1	5	1	1
- Retour à l'intérieur	1	1	-	-	-	-	1	6	1	1	1	5	1	1
- Autres	-	1	-	-	-	1	-	-	2	3	-	-	2	2
- Indéterminé	-	2	-	-	-	-	-	-	2	3	-	-	2	2
TOTAL DES DECES	10	39	5	24	1	16	16	100	79	100	21	100	95	100
INCENDIES ENQUÊTES	70	218	9	26	10	46	89		290		149		475	

Tableau 2.13: Décès d'incendie

HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT - 1984 et (1981-84) cumulatif

DECES D'INCENDIE	HOPITAUX ET FOYERS								TOTAL			
	FOYER HEBERGEMENT		HOPITAL		SOUS-TOTAL							
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
SEXE												
- Masculin	-	2	-	4	-	-	6	50	8	38	57	60
- Féminin	-	2	1	4	1	100	6	50	13	62	38	40
AGE												
- De 0 à 4 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
- De 5 à 15 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	1	5	4	4
- De 16 à 19 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- De 20 à 39 ans	-	-	-	1	-	-	1	8	5	24	24	25
- De 40 à 64 ans	-	-	-	2	-	-	2	17	9	43	37	39
- 65 ans et plus	-	4	1	5	1	100	9	75	6	29	28	29
- Inconnu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
ETAT												
- Eveillé et sans handicap	-	-	-	-	-	-	-	-	10	48	15	16
- Endormi et sans handicap	-	-	-	-	-	-	-	-	8	38	52	55
- Alité ou souffrant d'une maladie	-	4	1	7	1	100	11	92	2	10	19	20
- Intoxiqué par l'alcool	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Trop jeune	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Autres	-	-	-	1	-	-	1	8	-	-	2	2
- Indéterminé	-	-	-	-	-	-	-	-	1	5	3	3
CIRCONSTANCES												
- Alerté trop tard	-	1	-	-	-	-	1	8	10	48	48	51
- Incapable de réagir dû à la propagation rapide des flammes/fumée	-	-	-	1	-	-	1	8	5	24	19	20
- Incapable de réagir dû à la capacité physique trop faible	-	3	1	7	1	100	10	83	3	14	17	18
- Trop jeune pour réagir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3
- Paniqué	-	-	-	-	-	-	-	-	1	5	2	2
- Mis le feu	-	-	-	-	-	-	-	-	1	5	1	1
- Retour à l'intérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	1	5	1	1
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Indéterminé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
TOTAL DES DECES	-	4	1	8	1	100	12	100	21	100	95	100
INCENDIES ENQUETES	3	18	9	32	12		50		149		475	

Tableau 2.14: Décès d'incendie
AUTRES BATIMENTS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

	AUTRES BATIMENTS PUBLICS											
	RESTAURANT, BAR, ETC...		AUTRES		SOUS-TOTAL				TOTAL			
DECES D'INCENDIE	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
SEXE												
- Masculin	1	1	1	1	2	50	2	50	8	38	57	60
- Féminin	1	1	1	1	2	50	2	50	13	62	38	40
AGE												
- De 0 à 4 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
- De 5 à 15 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	1	5	4	4
- De 16 à 19 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- De 20 à 39 ans	-	-	1	1	1	25	1	25	5	24	24	25
- De 40 à 64 ans	2	2	-	-	2	50	2	50	9	43	37	39
- 65 ans et plus	-	-	1	1	1	25	1	25	6	29	28	29
- Inconnu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
ETAT												
- Eveillé et sans handicap	1	1	1	1	2	50	2	50	10	48	15	16
- Endormi et sans handicap	-	-	1	1	1	25	1	25	8	38	52	55
- Alité ou souffrant d'une maladie	1	1	-	-	1	25	1	25	2	10	19	20
- Intoxiqué par l'alcool	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Trop jeune	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Indéterminé	-	-	-	-	-	-	-	-	1	5	3	3
CIRCONSTANCES												
- Alerté trop tard	1	1	1	1	2	50	2	50	10	48	48	51
- Incapable de réagir dû à la propagation rapide des flammes/fumée	-	-	-	-	-	-	-	-	5	24	19	20
- Incapable de réagir dû à la capacité physique trop faible	1	-	-	-	1	25	1	25	3	14	17	18
- Trop jeune pour réagir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3
- Paniqué	-	-	1	1	1	25	1	25	1	5	2	2
- Mis le feu	-	-	-	-	-	-	-	-	1	5	1	1
- Retour à l'intérieur	-	-	-	-	-	-	-	-	1	5	1	1
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Indéterminé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
TOTAL DES DECES	2	2	2	2	4	100	4	100	21	100	95	100
INCENDIES ENQUETES	24	51	24	84	48		135		149		475	

Tableau 2.15: Blessés d'incendie

HABITATIONS PUBLIQUES - 1984 et (1981-84) cumulatif

	HABITATIONS													
	MAISON DE RAPPORT		MAISON DE CHAMBRES		HOTEL, MOTEL		SOUS-TOTAL				TOTAL			
BLESSES D'INCENDIE	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
SEXE														
- Masculin	21	35	-	13	-	3	21	57	51	57	27	60	67	59
- Féminin	16	35	-	2	-	1	16	43	38	43	18	40	47	41
AGE														
- De 0 à 4 ans	-	2	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	2	2
- De 5 à 15 ans	1	1	-	-	-	-	1	3	1	1	1	2	1	1
- De 16 à 19 ans	-	1	-	-	-	-	-	-	1	1	3	7	5	4
- De 20 à 39 ans	14	21	-	8	-	1	14	38	30	34	17	38	40	35
- De 40 à 64 ans	11	22	-	6	-	2	11	30	30	34	12	27	36	32
- 65 ans et plus	7	10	-	1	-	-	7	19	11	12	8	18	15	13
- Indéterminé	4	13	-	-	-	1	4	11	14	16	4	9	15	13
ETAT														
- Eveillé et sans handicap	21	37	-	6	-	-	21	57	43	48	27	60	51	45
- Endormi et sans handicap	14	27	-	9	-	4	14	38	40	45	14	31	44	39
- Alité ou souffrant d'une maladie	1	2	-	-	-	-	1	3	2	2	3	7	8	7
- Intoxiqué par l'alcool	1	1	-	-	-	-	1	3	1	1	1	2	1	1
- Trop jeune	-	2	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	2	2
- Sous calmant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	5
- Indéterminé	-	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	2	2
CIRCONSTANCES														
- Alerté trop tard	12	31	-	11	-	1	12	32	43	48	12	27	48	42
- Incapable de réagir dû à la propagation des flammes/fumée	18	19	-	1	-	1	18	49	21	24	19	42	22	19
- Incapable de réagir dû à la capacité physique trop faible	2	2	-	-	-	-	2	5	2	2	2	4	11	10
- Trop jeune pour réagir	-	2	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	2	2
- Paniqué	1	6	-	-	-	-	1	3	6	7	1	2	6	5
- Retourné à l'intérieur	1	4	-	-	-	-	1	3	4	4	3	7	8	7
- Ignorance des façons de réagir en cas de sinistre	-	2	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	2	2
- Chute en évacuant	2	2	-	3	-	2	2	5	7	8	4	9	10	9
- Combattu l'incendie	1	1	-	-	-	-	1	3	1	1	4	9	4	4
- Indéterminée	-	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	1
TOTAL DES BLESSES	37	70	-	15	-	4	37	100	89	100	45	100	114	100
INCENDIES ENQUETES	70	218	9	26	10	46	89		290		149		475	

Tableau 2.16: Blessés d'incendie

HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT - 1984 et (1981-84) cumulatif

	HOPITAUX ET FOYERS											
	FOYER HEBERGEMENT		HOPITAL		SOUS-TOTAL				TOTAL			
BLESSES D'INCENDIE	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
SEXE												
- Masculin	-	3	1	3	1	50	6	46	27	60	67	59
- Féminin	-	2	1	5	1	50	7	54	18	40	47	41
AGE												
- De 0 à 4 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- De 5 à 15 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	1	1
- De 16 à 19 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	3	7	5	4
- De 20 à 39 ans	-	-	1	3	1	50	3	23	17	38	40	35
- De 40 à 64 ans	-	3	1	3	1	50	6	46	12	27	36	32
- 65 ans et plus	-	2	-	1	-	-	3	23	8	18	15	13
- Indéterminé	-	-	-	1	-	-	1	8	4	9	15	13
ETAT												
- Eveillé et sans handicap	-	-	1	1	1	50	1	8	27	60	51	45
- Endormi et sans handicap	-	-	-	-	-	-	-	-	14	31	44	39
- Alité ou souffrant d'une maladie	-	4	1	1	1	50	5	38	3	7	6	7
- Intoxiqué par l'alcool	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	1	1
- Trop jeune	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Sous calmant	-	-	-	6	-	-	6	46	-	-	6	5
- Indéterminé	-	1	-	-	-	-	1	8	-	-	2	2
CIRCONSTANCES												
- Alerté trop tard	-	-	-	-	-	-	-	-	12	27	48	42
- Incapable de réagir dû à la capacité des flammes/fumée	-	-	-	-	-	-	-	-	19	42	22	19
- Incapable de réagir dû à la capacité physique trop faible	-	3	-	6	-	-	9	69	2	4	11	10
- Trop jeune pour réagir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Paniqué	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	6	5
- Retourné à l'intérieur	-	2	1	1	1	50	3	23	3	7	8	7
- Ignorance des façons de réagir en cas de sinistre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Chute en évacuant	-	-	-	-	-	-	-	-	4	9	10	9
- Combattu l'incendie	-	-	1	1	1	50	1	8	4	9	4	4
- Indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
TOTAL DES BLESSES	-	5	2	8	2	100	13	100	45	100	114	100
INCENDIES ENQUETES	3	18	9	32	12		50		149		475	

Tableau 2.17: Blessés d'incendie

AUTRES BATIMENTS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

	AUTRES BATIMENTS PUBLICS													
	ECOLE		RESTAURANT, BAR, ETC...		AUTRES		SOUS-TOTAL				TOTAL			
BLESSES D'INCENDIE	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
SEXE														
- Masculin	3	3	2	2	-	5	5	83	10	83	27	60	67	59
- Féminin	-	-	-	1	1	1	1	17	2	17	18	40	47	41
AGE														
- De 0 à 4 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- De 5 à 15 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	1	1
- De 16 à 19 ans	2	2	-	-	1	2	3	50	4	33	3	7	5	4
- De 20 à 39 ans	-	-	2	3	-	4	2	33	7	58	17	38	40	35
- De 40 à 64 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12	27	36	32
- 65 ans et plus	1	1	-	-	-	-	1	17	1	8	8	18	15	13
- Indéterminé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	9	15	13
ETAT														
- Eveillé et sans handicap	3	3	2	3	-	1	5	83	7	58	27	60	51	45
- Endormi et sans handicap	-	-	-	-	-	4	-	-	4	33	14	31	44	39
- Alité ou souffrant d'une maladie	-	-	-	-	1	1	1	17	1	8	3	7	8	7
- Intoxiqué par l'alcool	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	1	1
- Trop jeune	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Sous calmant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	5
- Indéterminé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
CIRCONSTANCES														
- Alerté trop tard	-	-	-	-	-	5	-	-	5	42	12	27	48	42
- Incapable de réagir dû à la propagation des flammes/fumée	1	1	-	-	-	-	1	17	1	8	19	42	22	19
- Incapable de réagir dû à la capacité physique trop faible	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	4	11	10
- Trop jeune pour réagir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Paniqué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	6	5
- Retourné à l'intérieur	-	-	-	-	1	1	1	17	1	8	3	7	8	7
- Ignorance des façons de réagir en cas de sinistre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
- Chute en évacuant	-	-	2	3	-	-	2	33	3	25	4	9	10	9
- Combattu l'incendie	2	2	-	-	-	-	2	33	2	17	4	9	4	4
- Indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES BLESSES	3	3	2	3	1	6	6	100	12	100	45	100	114	100
INCENDIES ENQUETES	3	19	24	51	21	65	48		135		149		475	

Tableau 2.18: Facteurs de blessures d'incendie
HABITATIONS PUBLIQUES - 1984 et (1981-84) cumulatif

FACTEURS DE BLESSURES D'INCENDIE	HABITATIONS PUBLIQUES									
	MAISON DE RAPPORT		MAISON DE CHAMBRES		HOTEL MOTEL		TOTAL			
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%
MOYENS D'ALARME ET DE DETECTION	17	53	2	9	1	10	20	77	72	77
- Absence d'alarme	1	5	-	3	-	1	1	4	9	10
- Alarme défectueuse	1	3	-	-	-	-	1	4	3	3
- Alarme non déclenchée	4	9	-	-	-	-	4	15	9	10
- Absence de détection	2	6	1	3	-	3	3	12	12	13
- Absence de détecteur de chaleur	1	2	-	-	-	1	1	4	3	3
- Absence d'avertisseur ou de détecteur de fumée	12	33	1	4	1	7	14	54	44	48
- Autres	-	1	-	1	-	-	-	-	2	2
MOYENS D'EVACUATION	2	17	1	5	-	7	3	12	29	31
- Puits d'escalier ouvert	1	8	1	4	-	4	2	8	16	17
- Portes du puits d'escalier ouvertes	-	2	-	-	-	2	-	-	4	4
- Sortie non conforme	1	3	-	1	-	-	1	4	4	4
- Nombre de sorties insuffisant	1	2	-	2	-	1	1	4	5	5
- Eclairage du lieu insuffisant	-	2	-	1	-	-	-	-	3	3
- Corridor en impasse	-	1	-	1	-	1	-	-	3	3
- Autres	-	3	-	1	-	1	-	-	5	5
PROPAGATION DES FLAMMES OU DE LA FUMEE	4	9	-	1	-	1	4	15	11	12
- Résistance au feu du corridor ou du puits d'escalier insuffisante	2	4	-	1	-	1	2	8	6	6
- Résistance au feu des portes insuffisante	-	1	-	1	-	-	-	-	2	2
- Indice de propagation des flammes de revêtement intérieur trop élevé	1	2	-	1	-	1	1	4	4	4
- Vide technique/ascenseur non étanche à la fumée	1	2	-	-	-	1	1	4	3	2
PRATIQUES DE L'ORGANISATION	3	11	-	4	-	1	3	12	16	17
- Entretien inadéquat	-	-	-	2	-	-	-	-	2	2
- Absence de plan d'évacuation	3	7	-	1	-	1	3	12	9	10
- Absence de procédure d'évacuation	3	8	-	2	-	1	3	12	11	12
- Absence d'exercice d'évacuation	1	3	-	1	-	-	1	4	4	4
- Absence d'information sur les mesures de sécurité	1	5	-	2	-	-	1	4	7	8
AUTRES	7	10	-	-	-	1	7	27	11	12
INCENDIES AYANT OCCASIONNE DES VICTIMES	23	65	2	11	1	15	26	100	93	100

Tableau 2.19: Facteurs de blessures d'incendie
HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT - 1984 et (1981-84) cumulatif

FACTEURS DE BLESSURES D'INCENDIE	HOPITAUX		FOYERS HEBERGEMENT		TOTAL			
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%
- Incapable de réagir à cause de la capacité physique insuffisante des victimes	1	4	-	3	1	33	7	47
- Vêtement des victimes ayant un degré d'inflammabilité élevé	2	6	-	1	2	67	7	47
- Surveillance insuffisante pour les patients n'ayant pas la capacité de fumer seul	1	4	-	2	1	33	6	40
- Personnel alerté trop tard pour réagir efficacement	-	1	-	1	-	-	2	13
- Surveillance insuffisante	1	2	-	-	1	33	2	13
- Indice de propagation des flammes du revêtement intérieur trop élevé	-	-	-	1	-	-	1	7
- Absence d'avertisseur de fumée	-	-	-	1	-	-	1	7
- Autres	1	1	-	-	1	33	1	7
NOMBRE D'INCENDIES AYANT OCCASIONNE DES VICTIMES	3	10	-	6	3	100	16	100

Tableau 2.20: Facteurs potentiels de blessures d'incendie
HABITATIONS PUBLIQUES - 1984 et (1981-84) cumulatif

FACTEURS POTENTIELS DE BLESSURES D'INCENDIE	HABITATIONS										TOTAL DES BATIMENTS			
	MAISON DE RAPPORT		MAISON DE CHAMBRES		HOTEL, MOTEL		SOUS-TOTAL							
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
MOYENS D'ALARME ET DE DETECTION	54	147	7	17	6	18	67	75	182	63	101	68	276	58
- Absence d'alarme	3	10	1	2	3	5	7	8	17	6	17	11	49	10
- Alarme défectueuse	2	26	-	2	1	3	3	3	31	11	4	3	37	8
- Alarme non déclenchée	6	12	1	2	1	1	8	9	15	5	9	5	18	4
- Système d'alarme incomplet	9	21	1	1	-	-	10	11	22	8	12	8	30	6
- Système d'alarme non branché à la source	5	7	-	-	-	-	5	6	7	2	5	3	10	2
- Nombre de gongs insuffisant	1	5	-	-	-	-	1	1	5	2	2	1	8	2
- Nombre de déclencheurs insuffisant	4	16	-	3	2	3	6	7	22	8	7	5	28	6
- Absence de détection	10	25	3	8	5	9	18	20	42	14	31	21	73	15
- Absence de détection dans le garage	1	2	-	-	-	-	1	1	2	1	1	1	2	0
- Absence de détecteur de chaleur	17	26	1	2	-	-	18	20	28	10	26	17	55	12
- Absence d'avertisseur ou de détecteur de fumée	20	42	2	2	1	3	23	26	47	16	34	23	79	40
- Absence de panneau de zonage	7	7	-	-	-	-	7	8	12	4	7	5	12	3
- Autres	6	6	1	1	-	-	7	8	9	3	9	6	11	2
MOYENS D'EVACUATION	59	145	9	20	5	21	73	82	186	64	97	65	254	53
- Puits d'escalier ouvert	20	65	2	9	-	6	22	25	80	28	28	19	105	22
- Portes des puits d'escaliers ouvertes	7	23	1	1	-	-	8	9	24	8	8	5	24	5
- Portes non conformes	28	36	7	9	2	3	35	39	48	17	41	28	58	12
- Défectuosité d'escalier	2	3	-	-	-	-	2	2	3	1	2	1	4	1
- Puits d'escalier obstrué	3	7	-	-	1	1	4	4	8	3	4	3	8	2
- Escalier de secours extérieur non conforme	4	8	1	3	-	1	5	6	12	4	5	3	13	3
- Eclairage de secours absent ou défectueux	32	77	7	11	2	8	41	50	96	33	50	34	121	25
- Sortie non conforme	9	20	-	1	-	6	9	10	27	9	13	10	42	9
- Nombre de sorties insuffisant	11	20	1	3	-	3	12	13	26	9	20	13	45	9
- Sortie verrouillée	-	1	1	1	1	1	2	2	3	1	3	2	6	1
- Indications des sorties non conformes	17	31	3	5	-	4	20	22	40	14	26	17	53	11
- Eclairage du lieu insuffisant	1	2	-	2	-	-	1	1	4	1	1	1	6	1
- Corridor en impasse	7	11	-	-	1	5	8	9	16	6	8	5	16	3
- Absence de sas au sous-sol	6	6	-	-	-	-	6	7	6	2	6	4	6	1
- Local dans le puits d'escalier	5	5	-	-	-	-	5	6	5	2	6	4	6	1
- Corridor obstrué/non conforme	2	2	2	2	-	-	4	4	4	1	4	3	4	1
- Autres	2	4	2	2	-	1	4	4	7	2	4	3	8	2
PROPAGATION DES FLAMMES ET DE LA FUMEE	43	72	8	15	6	19	57	64	106	37	77	52	157	33
- Résistance au feu du corridor ou du puits d'escalier insuffisante	18	23	6	10	2	6	26	29	39	13	33	22	52	11
- Résistance au feu des portes insuffisante	31	48	7	11	2	7	40	45	66	23	49	33	86	18
- Indice de propagation des flammes et de la fumée du revêtement intérieur trop élevé	3	4	2	2	3	8	8	9	14	5	17	11	31	7
- Manque de mesure de contrôle de fumée	-	5	-	-	-	1	-	-	6	2	1	1	1	11
- Vide technique/ascenseur non étanche à la fumée	-	3	-	-	-	1	-	-	4	1	1	1	12	3
- Autres	2	8	-	1	-	4	-	-	13	4	6	4	28	5
MOYENS DE PROTECTION	22	42	3	6	-	3	25	28	51	18	32	21	73	15
- Absence d'extincteur automatique	4	5	1	1	-	1	5	6	7	2	5	3	15	3
- Absence d'extincteur manuel	5	15	1	2	-	-	6	7	17	6	7	5	22	5
- Absence de colonne d'eau et boyau	7	17	1	2	-	-	8	9	19	7	10	7	21	4
- Aucun moyen d'extinction	2	3	-	-	-	1	2	2	4	1	2	1	4	1
- Extincteur manuel mal entretenu ou défectueux	1	2	1	1	-	1	2	2	4	1	3	2	7	1
- Extincteur manuel non accessible	-	-	-	1	-	-	-	-	1	0	-	-	2	0
- Autres	4	4	-	-	-	-	4	4	4	1	8	5	9	2
ORGANISATION	55	151	8	20	5	27	68	76	198	68	97	65	290	61
- Manque de surveillance	-	2	-	2	-	3	-	-	7	2	3	2	14	3
- Manque d'entretien	-	16	-	2	-	2	-	-	20	7	-	-	23	5
- Absence de plan d'évacuation	53	138	8	18	5	25	66	74	181	62	38	59	236	50
- Absence de procédure d'évacuation	51	135	8	19	5	23	64	72	177	61	87	58	237	50
- Absence d'exercice d'évacuation	34	80	2	10	-	2	36	40	92	32	38	25	128	27
- Absence d'information au personnel	2	33	-	4	-	8	2	2	45	16	5	3	69	15
- Absence d'entraînement du personnel	-	7	-	4	-	2	-	-	13	4	-	-	18	4
- Autres	-	-	-	-	-	1	-	-	1	0	1	1	3	1
AUTRES FACTEURS	9	13	3	5	1	1	13	15	19	7	19	13	29	6
- Système électrique près de l'escalier	4	4	2	2	-	-	6	7	6	2	6	4	6	1
- Autres	5	9	1	3	1	1	7	8	13	4	13	9	23	5
TOTAL DES INCENDIES ENQUETES	70	218	9	26	10	46	89	100	290	100	149	100	475	100

Tableau 2.21: Facteurs potentiels de blessures d'incendie
HOPITAUX ET FOYERS D'HEBERGEMENT - 1984 et (1981-84) cumulatif

	HOPITAUX ET FOYERS								TOTAL DES BATIMENTS			
	FOYER HEBERGEMENT		HOPITAL		SOUS-TOTAL							
FACTEURS POTENTIELS DE BLESSURES D'INCENDIE	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
MOYENS D'ALARME ET DE DETECTION	3	6	3	15	6	50	21	42	101	68	276	58
- Absence d'alarme	1	1	-	3	1	8	4	8	17	11	49	10
- Alarme défectueuse	-	-	-	-	-	-	-	-	4	3	37	8
- Alarme non déclenchée	-	-	-	1	-	-	1	2	8	5	18	4
- Système d'alarme incomplet	1	1	-	2	1	8	3	6	12	8	30	6
- Système d'alarme non branché à la source	-	-	-	-	-	-	-	-	5	3	10	2
- Nombre de gongs insuffisant	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	8	2
- Nombre de déclencheurs insuffisant	-	-	-	1	-	-	1	2	7	5	28	6
- Absence de détection	-	-	1	3	1	8	3	6	31	21	73	15
- Absence de détection dans le garage	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	0
- Absence de détecteur de chaleur	1	2	1	3	2	17	5	10	26	17	55	12
- Absence d'avertisseur ou de détecteur de fumée	2	4	3	8	5	42	12	24	34	23	69	15
- Absence de panneau de zonage	-	-	-	-	-	-	-	-	7	5	12	3
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	9	6	11	2
MOYENS D'EVACUATION	3	7	2	9	5	42	16	32	97	65	254	53
- Puits d'escalier ouvert	-	4	-	2	-	-	6	12	28	19	105	22
- Portes des puits d'escaliers ouvertes	-	-	-	-	-	-	-	-	8	5	24	5
- Portes non conformes	-	1	1	2	1	8	3	6	41	28	58	12
- Défectuosité d'escalier	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	4	1
- Puits d'escalier obstrué	-	-	-	-	-	-	-	-	4	3	8	2
- Escalier de secours extérieur non conforme	-	-	-	-	-	-	-	-	5	3	13	3
- Eclairage de secours absent ou défectueux	1	2	-	-	1	8	2	4	50	34	121	25
- Sortie non conforme	2	2	1	1	3	25	3	6	15	10	42	9
- Nombre de sorties insuffisant	1	1	-	4	1	8	5	10	20	13	46	9
- Sortie verrouillée	1	1	-	-	1	8	1	2	3	2	6	1
- Indications des sorties non conformes	1	1	1	1	2	17	2	4	26	17	53	11
- Eclairage du lieu insuffisant	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	6	1
- Corridor en impasse	-	-	-	-	-	-	-	-	8	5	16	3
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	4	3	8	2
PROPAGATION DES FLAMMES ET DE LA FUMEE	3	9	4	8	7	58	17	34	77	52	157	33
- Résistance au feu du corridor ou du puits d'escalier insuffisante	1	2	2	3	3	25	5	10	33	22	52	11
- Résistance au feu des portes insuffisante	1	3	3	6	4	33	9	18	49	33	86	18
- Indice de propagation des flammes et de la fumée du revêtement intérieur trop élevé	2	2	-	-	2	17	2	4	17	11	31	7
- Manque de mesure de contrôle de fumée	-	1	-	3	-	-	4	8	1	1	11	2
- Vide technique/ascenseur non étanche à la fumée	-	-	-	2	-	-	2	4	1	1	12	3
- Autres	-	1	2	3	2	17	4	8	6	4	26	5
MOYENS DE PROTECTION	-	2	3	7	3	25	9	18	32	21	73	15
- Absence d'extincteur automatique	-	1	-	3	-	-	4	8	5	3	15	3
- Absence d'extincteur manuel	-	-	-	-	-	-	-	-	7	5	22	5
- Absence de colonne d'eau et boyau	-	-	1	1	1	8	1	2	10	7	21	4
- Aucun moyen d'extinction	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	4	1
- Extincteur manuel mal entretenu ou défectueux	-	-	-	1	-	-	1	2	3	2	7	1
- Extincteur manuel non accessible	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0
- Autres	-	1	2	2	2	17	3	6	8	5	9	2
ORGANISATION	1	6	3	9	4	33	15	30	97	65	290	61
- Manque de surveillance	1	1	2	3	3	25	4	8	3	2	14	3
- Manque d'entretien	-	1	-	-	-	-	1	2	-	-	23	5
- Absence de plan d'évacuation	-	3	-	-	-	-	3	6	88	59	236	50
- Absence de procédure d'évacuation	-	3	-	-	-	-	3	6	87	58	237	50
- Absence d'exercice d'évacuation	-	3	-	1	-	-	4	8	38	26	128	27
- Absence d'information au personnel	-	1	-	5	-	-	6	12	5	3	69	15
- Absence d'entraînement du personnel	-	2	-	1	-	-	3	6	-	-	18	4
- Autres	-	1	1	1	1	8	2	4	1	1	3	1
AUTRES FACTEURS	1	1	1	3	2	17	4	8	19	13	29	6
TOTAL DES INCENDIES	3	18	9	32	12	100	50	100	149	100	475	100

Tableau 2.22: Facteurs potentiels de blessures d'incendie

AUTRES BATIMENTS PUBLICS -1984 et (1981-84) cumulatif

FACTEURS POTENTIELS DE BLESSURES D'INCENDIE	AUTRES BATIMENTS												TOTAL DES BATIMENTS			
	ECOLE		RESTAURANT, BAR, ETC...		CENTRE COMMERCIAL		AUTRES		SOUS-TOTAL							
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
MOYENS D'ALARME ET DE DETECTION	2	9	13	27	3	7	10	30	28	58	73	54	101	68	276	58
- Absence d'alarme	-	-	5	16	2	2	2	10	9	19	28	21	17	11	49	10
- Alarme défectueuse	-	1	1	1	-	-	-	4	1	2	6	4	4	3	37	8
- Alarme non déclenchée	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	2	1	8	5	18	4
- Système d'alarme incomplet	-	1	1	1	-	-	-	3	1	2	5	4	12	8	30	6
- Système d'alarme non branché à la source	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	3	2	5	3	10	2
- Nombre de gongs insuffisant	-	-	1	1	-	2	-	-	1	2	3	2	2	1	8	2
- Nombre de déclencheurs insuffisant	1	2	-	-	-	1	-	2	1	2	5	4	7	5	28	6
- Absence de détection	-	1	7	12	3	5	2	10	12	25	28	21	31	21	73	15
- Absence de détection dans le garage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	2	0
- Absence de détecteur de chaleur	-	2	3	11	-	1	3	7	6	13	22	16	26	17	55	12
- Absence d'avertisseur et de détecteur de fumée	1	2	1	7	1	2	3	7	6	13	18	13	34	23	69	15
- Absence de panneau de zonage	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	5	12	3
- Autres	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	2	1	9	6	11	2
MOYENS D'EVACUATION	1	5	9	19	4	8	5	20	19	40	52	39	97	65	254	53
- Puits d'escalier ouvert	-	3	4	7	-	1	2	8	6	13	19	14	28	19	105	22
- Portes des puits d'escaliers ouvertes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	5	24	5
- Portes non conformes	-	-	2	3	2	2	1	2	5	10	7	5	41	28	58	12
- Défectuosité d'escalier	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	1	2	1	4	1
- Puits d'escalier obstrué	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	3	8	2
- Escalier de secours extérieur non conforme	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	5	3	13	3
- Eclairage de secours absent ou défectueux	1	2	3	7	3	6	1	8	8	17	23	17	50	34	121	25
- Sortie non conforme	-	-	2	6	-	1	1	5	3	6	12	9	15	10	42	9
- Nombre de sorties insuffisant	-	-	4	7	1	2	2	5	7	15	14	10	23	13	45	9
- Sortie verrouillée	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	2	1	3	2	6	1
- Indications des sorties non conformes	-	-	1	3	1	3	2	5	4	8	11	8	26	17	53	11
- Eclairage du lieu insuffisant	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	1	1	1	6	1
- Corridor en impasse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	5	16	3
- Autres	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2	2	1	4	3	8	2
PROPAGATION DES FLAMMES ET DE LA FUMEE	1	3	4	15	1	2	7	14	13	27	34	25	77	52	197	33
- Résistance au feu du corridor ou du puits d'escalier insuffisante	-	-	1	2	1	1	2	5	4	8	9	6	33	22	52	11
- Résistance au feu des portes insuffisante	1	1	1	5	1	1	2	4	5	10	11	8	49	33	86	18
- Indice de propagation des flammes et de la fumée du revêtement intérieur trop élevé	1	1	3	8	-	1	3	5	7	15	15	11	17	11	31	7
- Manque de mesure de contrôle de fumée	-	-	-	-	-	-	1	1	1	2	1	1	1	1	11	2
- Vide technique/ascenseur non étanche à la fumée	-	2	-	2	-	-	1	2	1	2	6	4	1	1	12	3
- Autres	-	-	1	6	-	-	1	3	2	4	9	7	6	4	26	5
MOYENS DE PROTECTION	-	2	4	8	-	-	-	3	4	8	13	10	32	21	73	15
- Absence d'extincteur automatique	-	-	-	2	-	-	-	2	-	-	4	3	5	3	15	3
- Absence d'extincteur manuel	-	2	1	2	-	-	-	1	1	2	5	4	7	5	22	5
- Absence de colonne d'eau et boyau	-	-	1	1	-	-	-	-	1	2	1	1	10	7	21	4
- Aucun moyen d'extinction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	4	1
- Extincteur manuel mal entretenu ou défectueux	-	-	1	2	-	-	-	-	1	2	2	1	3	2	7	1
- Extincteur manuel non accessible	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1	-	-	2	0
- Autres	-	-	2	2	-	-	-	-	2	4	2	1	2	5	9	2
ORGANISATION	2	7	16	34	3	10	6	28	25	52	77	57	97	65	290	61
- Manque de surveillance	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	3	2	3	2	14	3
- Manque d'entretien	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	-	-	23	5
- Absence de plan d'évacuation	2	4	14	21	3	9	3	18	22	46	52	39	88	59	236	50
- Absence de procédure d'évacuation	1	3	14	27	3	9	5	19	23	48	57	42	87	58	237	50
- Absence d'exercice d'évacuation	-	-	1	17	-	5	1	10	2	4	32	24	38	25	128	27
- Absence d'information au personnel	-	1	2	4	1	3	-	10	3	6	18	13	5	3	69	15
- Absence d'entraînement du personnel	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	2	1	-	-	18	4
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	3	1
AUTRES FACTEURS	-	1	1	1	-	-	3	4	4	8	6	4	19	13	29	6
TOTAL DES ENQUETES D'INCENDIES	3	19	24	51	4	13	17	52	48	100	135	100	149	100	475	100

Annexe B

Accidents - Tableaux des résultats

Tableau 3.1: Accidents et victimes selon les causes
LIEUX PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

CAUSES	ACCIDENTS				VICTIMES D'ACCIDENTS									
					DECES		BLESSES		TOTAL DES VICTIMES				TAUX DE VICTIMES	
	1984		1981-84		1984	1981-84	1984	1981-84	1984		1981-84		1984	1981-84
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	Nbr	Nbr	Nbr	Nbr	%	Nbr	%	%	%
Manque de vérification ou d'entretien	7	19	14	15	2	6	9	17	11	22	23	21	157	164
Surveillance inadéquate	9	24	21	23	6	16	4	6	10	20	22	20	111	105
Négligence ou imprudence	13	35	32	35	11	16	10	23	21	43	39	36	162	122
Accidentelle	5	14	14	15	-	4	4	12	4	8	16	15	80	114
Inconnue	2	5	6	7	2	4	-	1	2	4	5	5	100	83
Autres	1	3	5	5	-	1	1	2	1	2	3	3	100	60
TOTAL	37	100	92	100	21	47	28	61	49	100	108	100	132	117

Tableau 3.2 Accidents et victimes

LIEUX PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

DESTINATIONS	ACCIDENTS				VICTIMES D'ACCIDENTS									
					TOTAL DES VICTIMES				DECES		BLESSES		TAUX DE VICTIMES	
	1984		1981-84		1984		1981-84		1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84
	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	Nbr	Nbr	Nbr	%	%
APPAREILS DE LEVAGE														
- Remontées mécaniques	4	10,8	8	8,7	4	8,2	9	8,3	-	-	4	9	100	113
- Jeux mécaniques	2	5,4	7	7,6	6	12,2	13	12,0	-	1	6	12	300	186
- Ascenseurs	7	18,9	10	10,9	7	14,3	10	9,3	-	1	7	9	100	100
SOUS-TOTAL	13	35,1	25	27,2	17	34,7	32	29,6	-	2	17	30	131	128
BATIMENTS PUBLICS														
- Restaurants, bars, brasseries	3	8,1	11	12,0	2	4,1	10	9,3	1	4	1	6	67	91
- Centres commerciaux	-	-	3	3,3	-	-	2	1,9	-	-	-	2	-	67
- Ecoles	-	-	3	3,3	-	-	1	0,9	-	1	-	-	-	33
- Hôtels, motels	-	-	2	2,2	-	-	5	4,6	-	-	-	5	-	25
- Maisons de chambres	1	2,7	3	3,3	1	2,0	3	2,8	1	1	-	2	100	100
- Maisons de rapport	3	8,1	4	4,3	11	22,4	12	11,1	5	5	6	7	367	300
- Aréna	3	8,1	4	4,3	3	6,1	3	2,8	1	1	2	2	100	75
- Autres	3	8,1	8	8,7	3	6,1	10	9,3	2	5	1	5	100	125
SOUS-TOTAL	13	35,1	38	41,3	20	40,8	46	42,6	10	17	10	29	154	121
BAINS PUBLICS	11	29,7	29	31,5	12	24,5	30	27,8	11	28	1	2	109	103
TOTAL	37	100	92	100	49	100	108	100	21	47	28	61	132	117

Tableau 3.3: Distribution régionale des accidents et des victimes
APPAREILS DE LEVAGE - 1984 et (1981-84) cumulatif

		LIEUX PUBLICS																	
		REMONTEE MECANIQUE				JEU MECANIQUE				ASCENSEUR ESC. ROULANT,....				SOUS-TOTAL APP. DE LEVAGE				TOTAL DES LIEUX PUBLICS			
		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes	
REGION	ANNEE	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
01	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
02	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	8	3	6
	81-84	-	-	-	-	1	14	3	23	-	-	-	-	1	4	3	9	6	7	8	7
03	84	1	25	1	25	1	50	1	17	1	14	1	14	3	23	3	18	11	30	11	22
	81-84	1	13	1	11	2	29	2	15	1	10	1	10	4	16	4	13	31	34	33	31
04	84	-	-	-	-	1	50	5	83	-	-	-	-	1	8	5	29	2	5	6	12
	81-84	-	-	-	-	1	14	5	38	-	-	-	-	1	4	5	16	5	5	8	7
05	84	-	-	-	-	-	-	-	-	1	14	1	14	1	8	1	6	3	8	3	6
	81-84	2	25	3	33	-	-	-	-	1	10	1	10	3	12	4	13	5	5	6	6
6A	84	-	-	-	-	-	-	-	-	5	71	5	71	5	38	5	29	11	30	19	39
	81-84	-	-	-	-	2	29	2	15	8	80	8	80	10	40	10	31	27	29	35	32
6B	84	3	75	3	75	-	-	-	-	-	-	-	-	3	23	3	18	3	8	3	6
	81-84	5	63	5	56	1	14	1	8	-	-	-	-	6	24	6	19	9	10	9	8
6C	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	1	2
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	3	3
07	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	5	2	4
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	3	3
08	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	1	2
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
09	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
TOTAL	84	4	100	4	100	2	100	6	100	7	100	7	100	13	100	17	100	37	100	49	100
	81-84	8	100	9	100	7	100	13	100	10	100	10	100	25	100	32	100	92	100	108	100

Tableau 3.4: Distribution régionale des accidents et des victimes
BAINS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

		BAINS PUBLICS								TOTAL DES LIEUX PUBLICS			
		NOYADES				ACCIDENTS							
		Accidents		Noyades		Accidents		Noyades					
REGION	ANNEE	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
01	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
02	84	-	-	-	-	1	33	1	33	3	8	3	6
	81-84	1	4	1	4	1	25	1	25	6	7	8	7
03	84	3	38	3	33	2	67	2	67	11	30	11	22
	81-84	7	28	7	27	3	75	3	75	31	34	33	31
04	84	-	-	-	-	-	-	-	-	2	5	6	12
	81-84	1	4	1	4	-	-	-	-	5	5	8	7
05	84	1	13	1	11	-	-	-	-	3	8	3	6
	81-84	1	4	1	4	-	-	-	-	5	5	6	6
6A	84	3	38	4	44	-	-	-	-	11	30	19	39
	81-84	8	32	9	35	-	-	-	-	27	29	35	32
6B	84	-	-	-	-	-	-	-	-	3	8	3	6
	81-84	3	12	3	12	-	-	-	-	9	10	9	8
6C	84	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	1	2
	81-84	2	8	2	8	-	-	-	-	3	3	3	3
07	84	-	-	-	-	-	-	-	-	2	5	2	4
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	3	3
08	84	1	13	1	11	-	-	-	-	1	3	1	2
	81-84	1	4	1	4	-	-	-	-	1	1	1	1
09	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	81-84	1	4	1	4	-	-	-	-	1	1	1	1
TOTAL	84	8	100	9	100	3	100	3	100	37	100	49	100
	81-84	25	100	26	100	4	100	4	100	92	100	108	100

Tableau 3.5: Distribution régionale des accidents et des victimes
BATIMENTS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

		BATIMENTS PUBLICS																														TOTAL DES LIEUX PUBLICS			
		RESTAURANT BAR,...				CENTRE COMMERCIAL				ECOLE				HÔTEL				MAISON DE CHAMBRES				MAISON DE RAPPORT				ARENA				AUTRES				SOUS-TOTAL BATIMENTS PUBLICS							
		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes		Accidents		Victimes					
REGION	ANNEE	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%	Nbr	%
01	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	81-84	1	9	1	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	1	2	1	1	1	1
02	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	100	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	1	33	1	33	2	15	2	10	3	6
	81-84	1	9	1	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	33	1	33	-	-	-	-	-	-	-	-	1	13	1	10	3	8	3	7	8	7
03	84	1	33	1	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	33	1	9	1	33	1	33	-	-	-	-	3	23	3	15	11	30	11	22
	81-84	6	55	6	60	3	100	2	100	-	-	-	-	2	100	5	100	2	67	2	67	2	50	2	17	1	25	1	33	1	13	1	10	17	45	19	41	31	34	33	31
04	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	33	1	33	-	-	-	-	1	8	1	5	2	5	6	12
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	25	1	33	2	25	1	10	3	8	2	4	5	5	8	7
05	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	33	1	33	-	-	-	-	1	8	1	5	3	8	3	6
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	25	1	33	-	-	-	-	1	3	1	2	5	5	6	6
6A	84	1	33	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	67	10	91	-	-	-	-	-	-	-	-	3	23	10	50	11	30	19	39
	81-84	2	18	1	10	-	-	-	-	2	67	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	50	10	83	1	25	-	-	2	25	5	50	9	24	16	39	27	29	35	32
6B	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	8	3	6
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	10	9	8
6C	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	33	1	33	1	8	1	5	1	3	1	2
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	33	1	10	1	3	1	2	3	3	3	3
07	84	1	33	1	50	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	33	1	33	2	15	2	10	2	5	2	4
	81-84	1	9	1	10	-	-	-	-	1	33	1	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	13	1	10	3	8	3	7	3	3	3	3
08	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	1	2
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
09	84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	81-84	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1
TOTAL	84	3	100	2	100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	100	1	100	3	100	11	100	3	100	3	100	3	100	3	100	13	100	20	100	37	100	49	100
	81-84	11	100	10	100	3	100	2	100	3	100	1	100	2	100	5	100	3	100	3	100	4	100	12	100	4	100	3	100	8	100	10	100	38	100	46	100	92	100	108	100

Tableau 3.6: Répartition des causes d'accident
APPAREILS DE LEVAGE - 1984 et (1981-84) cumulatif

CAUSES	APPAREILS DE LEVAGE																TOTAL DES LIEUX PUBLICS			
	REMONTEE MECANIQUE				JEU MECANIQUE				ASCENSEUR ESC. ROULANT, ...				SOUS-TOTAL APP. DE LEVAGE							
	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
Manque de vérification ou d'entretien	1	25	4	50	2	100	3	43	-	-	-	-	3	23	7	28	7	19	14	15
Surveillance inadéquate	-	-	-	-	-	-	-	-	3	43	4	40	3	23	4	16	9	24	21	23
Négligence ou imprudence	2	50	3	38	-	-	1	14	3	43	4	40	5	38	8	32	13	35	32	35
Accidentelle	1	25	1	13	-	-	2	29	1	14	1	10	2	15	4	16	5	14	14	15
Inconnue	-	-	-	-	-	-	1	14	-	-	1	10	-	-	2	8	2	5	6	7
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3	5	5
TOTAL	4	100	8	100	2	100	7	100	7	100	10	100	13	100	25	100	37	100	92	100

Tableau 3.7: Répartition des causes d'accident
BAINS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

CAUSES	BAINS PUBLICS								TOTAL DES LIEUX PUBLICS			
	NOYADES				ACCIDENTS							
	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
Manque de vérification ou d'entretien	1	13	1	4	1	33	1	25	7	19	14	15
Surveillance inadéquate	4	50	13	52	-	-	-	-	9	24	21	23
Négligence ou imprudence	3	38	7	28	2	67	3	75	13	35	32	35
Accidentelle	-	-	2	8	-	-	-	-	5	14	14	15
Inconnue	-	-	1	4	-	-	-	-	2	5	6	7
Autres	-	-	1	4	-	-	-	-	1	3	5	5
TOTAL	8	100	25	100	3	100	4	100	37	100	92	100

Tableau 3.8: Répartition des causes d'accident
BATIMENTS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

CAUSES	BATIMENTS PUBLICS																				TOTAL DES LIEUX PUBLICS			
	RESTAURANT BAR, ...		CENTRE COMMERCIAL		ECOLE		HOTEL MOTEL		MAISON DE CHAMBRES		MAISON DE RAPPORT		ARENA		AUTRES		SOUS-TOTAL BATIMENTS PUBLICS							
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-04	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%	1984	%	1981-84	%
Manque de vérification ou d'entretien	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	1	-	-	1	3	2	15	5	13	7	19	14	15
Surveillance inadéquate	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	2	2	-	1	2	15	4	11	9	24	21	23
Négligence ou imprudence	-	5	-	2	-	1	-	-	1	3	1	1	-	-	1	2	3	23	14	37	13	35	32	35
Accidentelle	2	5	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	1	1	-	-	3	23	8	21	5	14	14	15
Inconnue	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	1	-	-	2	15	3	8	2	5	6	7
Autres	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2	1	8	4	11	1	3	5	5
TOTAL	3	11	-	3	-	3	-	2	1	3	3	4	3	4	3	8	13	100	38	100	37	100	92	100

Tableau 3.9: Circonstances temporelles des accidents
APPAREILS DE LEVAGE - 1984 et (1981-84) cumualtif

CIRCONSTANCES TEMPORELLES	APPAREILS DE LEVAGE						TOTAL			
	ASCENSEUR ESC. ROULANT MONTE-CHARGE		JEU MECANIQUE		REMONTEE MECANIQUE					
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%
PERIODE DE LA JOURNEE										
- De 0 à 6 heures	1	1	-	-	-	-	1	8	1	4
- De 6 à 12 heures	2	3	1	1	-	2	3	23	6	24
- De 12 à 18 heures	3	5	-	3	4	6	7	54	14	56
- De 18 à 24 heures	1	1	1	3	-	-	2	15	4	16
JOURNEE										
- Lundi	2	2	-	3	-	1	2	15	6	24
- Mardi	1	1	-	-	1	1	2	15	2	8
- Mercredi	1	1	-	-	1	1	2	15	2	8
- Jeudi	1	2	-	1	-	1	1	8	4	16
- Vendredi	2	4	-	-	-	-	2	15	4	16
- Samedi	-	-	2	2	1	1	3	23	3	12
- Dimanche	-	-	-	1	1	3	1	8	4	16
MOIS										
- Janvier	2	2	-	-	1	2	3	23	4	16
- Février	-	1	-	-	1	1	1	8	2	8
- Mars	-	-	-	-	1	2	1	8	2	8
- Avril	1	1	-	-	1	2	2	23	3	12
- Mai	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Juin	-	-	1	3	-	-	1	8	3	12
- Juillet	1	1	-	-	-	-	1	8	1	4
- Août	1	1	1	3	-	-	2	23	4	16
- Septembre	1	1	-	1	-	-	1	8	2	8
- Octobre	1	1	-	-	-	-	1	8	1	4
- Novembre	-	1	-	-	-	-	-	-	1	4
- Décembre	-	1	-	-	-	1	-	-	2	8
TOTAL DES ACCIDENTS	7	10	2	7	4	8	13	100	25	100

Tableau 3.10: Circonstances temporelles des accidents
BAINS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

CIRCONSTANCES DES ACCIDENTS	BAINS PUBLICS				TOTAL			
	NOMBRE DE NOYADES		NOMBRE D'ACCIDENTS					
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%
LIEU								
- Plage	3	6	-	1	3	27	7	24
- Piscine intérieure	3	11	3	3	6	55	14	48
- Piscine extérieure	2	8	-	-	2	18	8	28
HEURES D'OUVERTURE								
- Hors saison	2	5	-	-	2	18	5	17
- Durant les heures d'ouverture	5	15	3	4	8	73	19	66
- Hors des heures d'ouverture	1	5	-	-	1	9	5	17
PERIODE DE LA JOURNEE								
- De 0 à 6 heures	-	1	-	-	-	-	1	3
- De 6 à 12 heures	1	3	-	1	1	9	4	14
- De 12 à 18 heures	6	15	1	1	7	64	16	55
- De 18 à 24 heures	1	6	2	2	3	27	8	28
JOUR DE LA SEMAINE								
- Lundi	-	2	-	1	-	-	3	10
- Mardi	1	3	1	1	2	18	4	14
- Mercredi	2	3	-	-	2	18	3	10
- Jeudi	2	3	1	1	3	27	4	14
- Vendredi	3	8	-	-	3	27	8	28
- Samedi	-	3	-	-	-	-	3	10
- Dimanche	-	3	1	1	1	9	4	14
MOIS DE L'ANNEE								
- Février	-	1	-	-	-	-	1	3
- Mars	1	3	-	-	1	9	3	10
- Avril	2	3	-	-	2	18	3	10
- Mai	-	3	1	1	1	9	4	14
- Juin	2	4	-	-	2	18	4	14
- Juillet	-	3	-	-	-	-	3	10
- Août	2	4	1	2	3	27	6	21
- Septembre	1	3	-	-	1	9	3	10
- Octobre	-	-	1	1	1	9	1	3
- Décembre	-	1	-	-	-	-	1	3
TOTAL DES ACCIDENTS	8	25	3	4	11	100	29	100

Tableau 3.11: Circonstances temporelles des accidents
BATIMENTS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

CIRCONSTANCES TEMPORELLES	BATIMENTS PUBLICS																TOTAL			
	MAISON DE CHAMBRE		CENTRE COMMERCIAL		ECOLE		RESTAURANT BRASSERIE		MAISON DE RAPPORT		HOTEL MOTEL		ARENA		AUTRES					
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%
PERIODE DE LA JOURNEE																				
- De 0 à 6 heures	1	1	-	-	-	-	1	4	1	1	-	-	-	-	-	1	3	23	7	18
- De 6 à 12 heures	-	-	-	1	-	1	1	2	1	1	-	1	-	-	-	-	2	15	6	16
- De 12 à 18 heures	-	1	-	1	-	2	1	4	-	1	-	1	-	-	2	3	3	23	13	34
- De 18 à 24 heures	-	1	-	1	-	-	-	1	1	1	-	-	3	4	1	4	5	38	12	32
JOURNEES																				
- Lundi	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	1	1	1	1	2	15	4	11
- Mardi	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	2	5
- Mercredi	-	1	-	1	-	1	-	1	1	1	-	-	1	1	1	3	3	23	9	24
- Jeudi	1	1	-	1	-	-	-	2	1	2	-	-	-	1	1	1	3	23	8	21
- Vendredi	-	-	-	1	-	1	1	3	-	-	-	1	-	-	-	-	1	8	6	16
- Samedi	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2	5
- Dimanche	-	-	-	-	-	-	2	4	1	1	-	-	1	1	-	1	4	31	7	18
MOIS																				
- Janvier	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	3	8
- Février	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	8	1	3
- Mars	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	8	1	3
- Avril	-	1	-	1	-	1	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	1	8	5	13
- Mai	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	5
- Juin	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	3	8
- Juillet	-	1	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	4	11
- Août	1	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1	1	8	4	11
- Septembre	-	-	-	-	-	1	-	1	1	1	-	-	-	-	1	1	2	15	4	11
- Octobre	-	-	-	-	-	-	2	3	1	1	-	-	2	2	-	-	5	38	6	16
- Novembre	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-	-	1	8	2	5
- Décembre	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	1	8	3	8
TOTAL DES ACCIDENTS	1	3	-	3	-	3	3	11	3	4	-	2	3	4	3	8	13	100	38	100

Tableau 3.12: Victimes d'accident
APPAREILS DE LEVAGE - 1984 et (1981-84) cumulatif

VICTIMES D'ACCIDENTS	APPAREILS DE LEVAGE						TOTAL			
	ASCENSEUR MONTE-CHARGE ESC. ROULANT		JEU MECANIQUE		REMONTEE MECANIQUE					
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%
SEXE										
- Masculin	5	7	4	8	1	3	10	59	18	56
- Féminin	2	3	2	5	3	6	7	41	14	44
AGE										
- De 0 à 4 ans	2	3	-	-	-	-	2	12	3	9
- De 5 à 15 ans	3	3	4	7	1	1	8	47	11	34
- De 16 à 19 ans	-	-	2	3	-	-	2	12	3	9
- De 20 à 39 ans	1	1	-	3	1	2	2	12	6	19
- De 40 à 64 ans	-	1	-	-	1	4	1	6	5	16
- 65 ans et plus	1	2	-	-	-	-	1	6	2	6
- Indéterminé	-	-	-	-	1	2	1	6	2	6
NATURE DE L'ACCIDENT										
- Projeté hors d'une nacelle	-	-	4	6	-	-	4	24	6	19
- Blessure dans un manège	-	-	1	2	-	-	1	6	2	6
- Blessure dans une glissade	-	-	-	1	-	-	-	-	1	3
- Frappé par un élément	1	1	-	2	2	2	3	18	5	16
- Chute d'une remontée mécanique	-	-	-	-	2	4	2	12	4	13
- Chute dans le puits d'ascenseur	-	2	-	-	-	-	-	-	2	6
- Doigts/partie du corps coincée	6	7	-	-	-	-	6	35	7	22
- Pied pris entre une passerelle et un cylindre	-	-	-	1	-	-	-	-	1	3
- Collision entre un pylône et un télésiège	-	-	-	-	-	3	-	-	3	9
- Autres	-	-	1	1	-	-	1	6	1	3
TOTAL DES VICTIMES D'ACCIDENTS	7	10	6	13	4	9	17	100	32	100

Tableau 3.13: Victimes d'accident
BAINS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

VICTIMES D'ACCIDENTS	BAINS PUBLICS									
	NOYADES		ACCIDENTS							
	NOMBRE DE NOYADES		NOMBRE DE DECES		NOMBRE DE BLESSES		TOTAL			
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%
SEXE										
- Féminin	3	8	-	-	-	1	3	25	9	30
- Masculin	6	18	2	2	1	1	9	75	21	70
AGE										
- Moins de 5 ans	1	3	-	-	-	-	1	8	3	10
- De 5 à 15 ans	7	11	1	1	1	2	9	75	14	47
- De 16 à 19 ans	-	1	-	-	-	-	-	-	1	3
- De 20 à 39 ans	-	6	-	-	-	-	-	-	6	20
- De 40 à 64 ans	1	4	-	-	-	-	1	8	4	13
- 65 ans et plus	-	1	1	1	-	-	1	8	2	7
ETAT PHYSIQUE										
- Normal	6	14	-	-	1	2	7	58	16	53
- Mentalement et/ou physiquement handicapé	1	4	-	-	-	-	1	8	4	13
- Aurait bu de l'alcool dans les heures précédentes	1	4	-	-	-	-	1	8	4	13
- Trop jeune	1	3	1	1	-	-	2	17	4	13
- Etat physique trop faible	-	1	1	1	-	-	1	8	2	7
EXPERIENCE EN NATATION										
- Oui	2	4	2	2	1	1	5	42	7	23
- Non	7	15	-	-	-	-	7	50	15	50
- Indéterminé	-	7	-	-	-	1	-	-	8	27
ACTIVITE AU MOMENT DE L'ACCIDENT										
- Baignade	5	15	2	2	1	2	8	67	19	63
- Cours	1	2	-	-	-	-	1	8	2	7
- Imprudence aux abords d'une piscine non en opération	2	5	-	-	-	-	2	17	5	17
- Suicide	-	1	-	-	-	-	-	-	1	3
- Autres	1	3	-	-	-	-	1	8	3	10
TOTAL DES VICTIMES	9	26	2	2	1	2	12	100	30	100

Tableau 3.14: Victimes d'accident

BATIMENTS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

VICTIMES D'ACCIDENTS	BATIMENTS PUBLICS																TOTAL			
	MAISON DE CHAMBRES		CENTRE COMMERCIAL		ECOLE		RESTAURANT BRASSERIE		MAISON DE RAPPORT		HOTEL MOTEL		ARENA		AUTRES					
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%
SEXE																				
- Masculin	-	2	-	-	-	1	2	8	6	6	-	4	2	2	1	5	11	55	28	61
- Féminin	1	1	-	2	-	-	-	2	2	3	-	1	1	1	2	5	6	30	15	33
- Indéterminé	-	-	-	-	-	-	-	-	3	3	-	-	-	-	-	-	3	15	3	7
AGE																				
- De 0 à 4 ans	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	1	1	1	2	3	15	4	9
- De 5 à 15 ans	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	5	2	4
- De 16 à 19 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	5	3	7
- De 20 à 39 ans	1	2	-	1	-	-	1	2	2	2	-	1	-	-	1	3	5	25	11	24
- De 40 à 64 ans	-	1	-	-	-	-	-	6	3	4	-	3	-	-	-	2	3	15	16	35
- 65 ans et plus	-	-	-	1	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-	-	1	5	3	7
- Age indéterminé	-	-	-	-	-	-	-	-	5	5	-	1	-	-	1	1	6	30	7	15
NATURE DE L'ACCIDENT																				
- Chute dans un escalier	-	1	-	-	-	-	2	8	-	1	-	1	-	-	-	-	2	10	11	24
- Trébuche sur un objet	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	4
- Chute d'une fenêtre/balcon	1	2	-	-	-	-	-	-	2	2	-	-	-	-	1	1	4	20	5	11
- Chute d'un estrade	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	-	1	2	10	3	7
- Frappé contre un verre clair	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	1	2
- Explosion	-	-	-	-	-	-	-	-	9	9	-	4	-	-	-	-	9	45	13	28
- Ecrasé sous une balançoire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	2
- Electrocution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	-	5	2	4
- Renversé par un camion	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
- Frappé par une voiture de course	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	4	9
- Crise d'épilepsie	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
- Atteint par un projectile	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	5	1	2
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	5	1	2
	1	3	-	2	-	1	2	10	11	12	-	5	3	3	3	10	20	100	46	100

Tableau 3.15: Facteurs de blessures d'accident
APPAREILS DE LEVAGE - 1984 et (1981-84) cumulatif

FACTEURS DE BLESSURES	APPAREILS DE LEVAGE						TOTAL			
	ASCENSEUR ESC. ROULANT MONTE-CHARGE		JEU MECANIQUE		REMONTEE MECANIQUE					
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%
- Usure du jeu mécanique	-	-	1	2	-	-	1	8	2	8
- Inspection insuffisante	-	-	1	2	-	-	1	8	2	8
- Fissures constatées et non réparées	-	-	1	1	-	1	1	8	2	8
- Mauvaise installation	-	-	-	-	-	1	-	-	1	4
- Interrupteur de déraillement	-	-	-	-	-	1	-	-	1	4
- Manque d'entretien	-	1	1	1	1	1	2	15	3	12
- Absence de barrière de sécurité	-	-	-	1	-	-	-	-	1	4
- Porte palière de monte-charge non verrouillée	-	1	-	-	-	-	-	-	1	4
- Règlement non respecté	1	1	-	1	-	1	1	8	3	12
- Imputable à la victime	2	2	-	3	2	2	4	31	7	28
- Jeu entre les marches et la rampe trop grand	3	4	-	-	-	-	3	23	4	16
- Absence d'indication	1	1	-	-	-	-	1	8	1	4
- Autres	-	-	-	-	1	1	1	8	1	4
NOMBRE D'ACCIDENTS ENQUETES	7	10	2	7	4	8	13	100	25	100

Tableau 3.16: Facteurs de blessures d'accident
BAINS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

FACTEURS DE BLESSURES	BAINS PUBLICS				TOTAL			
	NOYADE		ACCIDENT					
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%
- Barrière facilement déverrouillable	3	4	-	-	3	27	4	14
- Clôture détériorée	-	1	-	-	-	-	1	3
- Clôture conforme, mais facilement escaladable	1	3	-	-	1	9	3	10
- Absence de clôture	-	1	-	-	-	-	1	3
- Surveillance non qualifiée	-	4	-	-	-	-	4	14
- Surveillance insuffisante	4	9	1	1	5	45	10	34
- Organisation de la surveillance inadéquate	-	1	-	1	-	-	2	7
- Aucune surveillance	3	4	-	1	3	27	5	17
- Absence de bouées pour délimiter la zone sous surveillance	2	4	-	-	2	18	4	14
- Absence de perche	-	1	-	-	-	-	1	3
- Absence de bouées de sauvetage	-	1	-	-	-	-	1	3
- Absence de moyen de communication	3	4	-	-	3	27	4	14
- Absence d'équipement de secours	1	2	-	-	1	9	2	7
- Absence d'affiche	3	4	1	-	4	36	4	14
- Dénivellation trop abrupte	-	1	-	-	-	-	1	3
- Insuffisance de la clarté de l'eau	1	2	-	-	1	9	2	7
- Glissoire défectueuse non réparée	-	-	-	1	-	-	1	3
- Tremplin glissant	-	-	1	1	1	9	1	3
- Imputable à la victime	4	4	1	1	5	45	5	17
NOMBRE D'ENQUETES EFFECTUEES	8	25	3	4	11	100	29	100

Tableau 3.17: Facteurs de blessures d'accident
BATIMENTS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

FACTEURS DE BLESSURES	BATIMENTS PUBLICS																TOTAL			
	MAISON DE CHAMBRES		CENTRE COMMERCIAL		ECOLE		RESTAURANT BRASSERIE		MAISON DE RAPPORT		HOTEL MOTEL		ARENA		AUTRES					
	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	1981-84	1984	%	1981-84	%
ESCALIER																				
- Eclairage insuffisant	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	8
- Porte sur la volée	-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	5
- Absence de main-courante	-	1	-	-	-	-	1	3	-	-	-	-	-	-	-	-	1	8	4	11
- Escalier non standard	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-	-	1	-	-	-	-	1	8	3	8
- Porte d'escalier non indiquée	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3
- Marche défectueuse	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3
AUTRES																				
- Installation à gaz non conforme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	3
- Cour d'école accessible aux véhicules motorisés	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3
- Absence d'indication	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3
- Absence d'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2	1	8	2	5
- Verre clair non indiqué	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3
- Réparation par des personnes non qualifiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	3
- Absence de vérification des voitures avant la course	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	3
- Eclairage du lieu insuffisant	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3
- Plancher à deux niveaux	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	3
- Obstacle du corridor	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	5
- Balustres de la balustrade trop écartés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	1	1	8	2	5
- Imputable à la victime	1	2	-	-	-	-	-	1	1	1	-	-	1	1	-	-	3	23	5	13
- Estrade non conforme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	8	1	3
- Problème électrique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	8	1	3
- Balcon non conforme	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	1	8	1	3
- Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	1	8	1	3
TOTAL DES ACCIDENTS ENQUETES	1	3	-	3	-	3	3	11	3	4	-	2	3	4	3	8	13	100	38	100

Tableau 3.18: Facteurs potentiels de blessures d'accident
BAINS PUBLICS - 1984 et (1981-84) cumulatif

FACTEURS POTENTIELS DE BLESSURES	BAINS PUBLICS		
	1984	1981-84	%
- Absence d'indications de profondeur	2	4	14
- Absence d'une surface circulaire noire dans la partie profonde	-	1	3
- Absence d'identifications des préposés à la surveillance	-	1	3
- Absence d'affiches	-	4	14
- Equipement de secours incomplet	2	5	17
- Absence de trousse de premiers soins	-	4	14
- Absence de bouées délimitant la zone sous surveillance/peu profonde	3	4	14
- Absence de poste de surveillance	-	1	3
- Surveillance insuffisante	1	4	14
- Qualification du surveillant insuffisante	-	2	7
- Absence de surveillance	1	2	7
- Absence de moyen de communication	1	4	14
- Clôture défectueuse	-	1	3
- Bordure de la piscine non uniforme	-	1	3
- Accès non contrôlé	2	3	10
- Manque d'entretien	2	2	7
- Autres	1	1	3
NOMBRE D'ENQUETES EFFECTUEES	11	29	100